ESPACES DE SOCIALISATION DANS LE LOGEMENT COLLECTIF SUISSE

Énoncé théorique de master
EPFL 2019-2020
Odile Doepper

Énoncé théorique de master
EPFL 2019-2020

Sous la direction de
Bruno Marchand
Luca Ortelli
Valentin Bourdon

En remerciant tout particulièrement mon groupe de suivi et particulièrement le professeur Bruno Marchand pour ses conseils et leurs suivis tout au long de cet énoncé théorique. À Agnès pour sa relecture, et à Vincent, Claire et Ulrich pour leur soutient continu.

Avant-propos 6

1/ Problématiques actuelles sur le logement collectif 11

Recherches de solutions économiques 12

Recherches de solutions durables 15

Recherches de solutions sociales 18

Changement de composition nécessaire 20

2/ Un nouveau regard sur la cuisine 23

Retour à une multifonctionnalité 24

Prise de valeur de la cuisine dans le plan 27

La cuisine rendue habitable 32

Ouverture de la cuisine sur le reste du logement 35

Un accès sur l'extérieur : Pool Architekten 37

Un espace central : Lüthens Pdmannabhan 41

Alternatives nouvelles pour notre société contemporaine 45

Un espace partagé : Brechbühler Walser 49

3/ Une nouvelle hospitalité 55

Requalification de l'entrée 56

Modifications des espaces servants 58

Le retour d'une vision d'apparat : Duplex Architekten 63

Optimisation des espaces au sein du logement collectif 67

Du hall habitable à un espace central 70

Un espace de réception : Igual & Guggenheim 73

L'entrée, déjà privée ou encore publique? 76

4/ Repenser les espaces intimes 79
Modifications de la structure des ménages 80
Cohabitations intergénérationnelles interfamiliales 82
Cohabitations intergénérationnelles extrafamiliale 84
Redéfinition des limites entre espaces privés et publics 86
Plus qu'un simple logement : Duplex Architekten 88
Au-delà d'un espace privé 92
Définition d'une nouvelle autonomie : Pool Architekten 96

5/ Extériorisation et collectivisation d'espaces privés 101
Communautarisation d'espaces privés : Farra-Zoumboulakis 102
Transition entre extérieur et intérieur : Blaettler & Dafflon 108
Mise en valeur des espaces intermédiaires : Bonhôte & Zapatta 114

6/ Synthèse : Volonté d'espaces pluriels 121
Adaptation actuelle des espaces communs 122
Multiplications et flexibilité des usages 124
Différentes sociabilités 127
Conclusion 133

Bibliographie 136
Annexe 142

Avant-propos

«Nos recherches sur l'espace domestique, qu'elles soient historiques ou centrées sur aujourd'hui ont une hypothèse commune: l'organisation de l'habitat, sa distribution, devrait tenir compte des valeurs d'une société et des structures des rapports interindividuels.»[1]

Les recherches concernant les typologies domestiques sont depuis longtemps considérées comme le meilleur moyen d'analyser le mode de vie d'une société donnée.
Nous pouvons cependant nous interroger sur l'adéquation des typologies de logement conçues actuellement et notre manière de vivre ainsi que notre rapport à l'autre.
De nouvelles problématiques liées à des modes de vie de plus en plus divers, aux changements perçus dans les différents ménages se reflètent-elles réellement dans les réalisations de ces dix dernières années ?
Si, selon de nombreux architectes et théoriciens, nous pouvons déceler dans les divers plans de différentes époques de réalités socioculturelles et économiques d'alors, qu'en est-il aujourd'hui ?

Cette opinion peut être opposée par certains, attestant de la faculté d'adaptation de l'être humain. Si aujourd'hui, beaucoup vivent dans des appartements construits au siècle dernier et semblent s'y satisfaire, la transposition de certaines mœurs et coutume d'une époque peuvent-elles dès lors véritablement se lire dans leurs habitats ?
Une autre opinion, portée par Christian Moley[2], va aussi dans ce sens. Comme il le laisse entendre, les typologies actuelles découleraient de normes adoptées dans l'architecture au fil

---

[1] ELEB M., SIMON P. *Entre confort, désir et normes: Le logement contemporain, 1995-2012*. Bruxelles: Mardaga; 2013. p.2

[2] MOLEY, Christian. *L'architecture du logement: culture et logiques d'une norme héritée*. Collection la bibliothèque des formes. Paris: Anthropos : Diffusion, Economica, 1998.

des années, faisant actuellement partie intégrante de notre culture et de notre savoir. Ainsi, même inconsciemment il nous est impossible de s'en libérer afin de proposer quelque chose de totalement nouveau.
Dans cette mesure, cela nous laisserait penser que les plans typologiques d'habitations sont figés dans un passé qui n'est aujourd'hui plus le nôtre, par manque de prises de position de la part des institutions, mais aussi des architectes eux-mêmes.

C'est en s'intéressant à ces changements possibles ou réels au sein des logements Lausannois - et Suisses de manière plus large - que nous chercherons à comprendre ici l'évolution des mentalités de la population ainsi que ce qui peut caractériser ses besoins nouveaux ou anciens.

Cette évolution se reflète particulièrement dans sa manière de vivre ou de recevoir, dans les différents rapports sociaux internes ou externes au ménage. En effet, les échanges et les rapports interpersonnels permettant de constater l'évolution des mœurs, ce sera donc par le biais des espaces communs internes au logement que cette observation se concentrera.

> *«La relation espace-temps constitue donc un principe dialectique entre formes spatiales et formes sociales, entre continuité et changement, entre permanence et flexibilité. Ce principe fondamental explique que les bâtiments n'ont pas seulement une histoire, mais qu'ils sont aussi les témoins de la vie sociale»*[3].

C'est par une analyse des espaces de socialisation, des espaces privés, publics ou semi-publics, que nous pourrons ainsi comprendre les changements des formes spatiales au sein du logement collectif suisse.

Nous allons nous intéresser à l'évolution de différentes pièces de vie, partagées ou rendues partiellement publiques par les

---

[3] LAWRENCE J.R. *Espace privé, espace collectif, espace public: l'exemple du logement populaire en Suisse romande: 1860-1960*, EPFL; 1983. p.16

différents habitants d'un ménage, de la fin du 19e siècle jusqu'à nos jours. Suivant différents facteurs, tant économiques que sociaux, les modes de vies actuelles se sont multipliés, il est dès lors intéressant d'observer les propositions adoptées aujourd'hui afin de correspondre à une diversité nouvelle.

Nous pouvons observer les tendances de l'évolution de ces espaces au sein du logement. L'usage des espaces communs évolue et tend à se multiplier, il n'est aujourd'hui plus rare de voir des pièces à plusieurs usages, de la même manière qu'il est devenu commun de voir un usage se multiplier dans différentes parties du logement.

Nous pourrons aussi voir que les espaces communs sont progressivement devenus multiples, selon une sociabilité choisie ou imposée. La multiplicité de modes de vie a imposé au sein du logement une pluralité d'espaces permettant ainsi la cohabitation d'individus divers et la distinction de différents types de socialisation.

Afin de répondre à ce bouleversement sociétal, quatre tendances ont aujourd'hui émergé. Si chacune de ces tentatives de solution propose différentes atmosphères et temporalités, elles peuvent se regrouper selon cinq évolutions principales: la considération de la cuisine, l'hospitalité du hall, la chambre rendue publique, l'extériorisation d'espaces jusqu'alors privés et finalement leur communautarisation.

Si chacune de ces alternatives cherche à répondre à un besoin commun par différents biais, une caractéristique leur est commune: la nécessité d'une pluralité d'espaces de socialisation.

Si ces nouvelles typologies sont novatrices dans leur manière de traiter les espaces communs et les relations entre les différentes pièces autant qu'entre les individus, elles sont souvent la réinterprétation de modèle existant. Il est ainsi intéressant d'analyser des typologies plus anciennes afin de mieux comprendre ces évolutions et d'analyser leurs attraits et leurs possibles évolutions futures.

1/ Problématiques actuelles du logement collectif

Recherches de solutions économiques

Les questions économiques concernant le logement collectif ont depuis toujours créé des inégalités sociales au sein des populations. Ces questions ont dès lors souvent intéressés les architectes et urbanistes afin de permettre un accès au logement le plus démocratique possible. Si de nombreuses démarches ont eu lieu à travers le temps, cet accès reste aujourd'hui un grand débat politique et social, car encore irrésolu. L'accès au foncier ainsi qu'à la location, étant dépendant du système libéral dans lequel nous vivons, est par conséquent toujours plus ségrégatif.

Cependant, dès la fin du 18e siècle, nous avons pu observer à Lausanne une évolution des mètres carrés par habitant, une tendance qui a continué au début du 19e siècle, principalement grâce à des concepts d'hygiénisme ayant cours à cette période.
En effet, à partir de l'enquête sur le logement à Lausanne d'André Schnetzler en 1896, les Services industriels (Direction des travaux) et le Service des bâtiments ont été créés dans le but de régir la construction et l'extension de la ville. Ces deux services, bien que servant le même intérêt et ayant pour but commun de se débarrasser de l'insalubrité générale de la ville, ont chacun un rôle distinct ; le premier découlant principalement de préoccupations esthétiques, lorsque le deuxième se concentre sur le problème crucial de salubrité publique.[1]
Dans ce but et afin ce prévaloir une vie plus saine et morale pour la population, la construction de nouveaux quartiers a ainsi été nécessaire pour répondre à la pénurie de logements, ainsi que la reconstruction intégrale de certaines parties de la ville ancienne alors insalubres. Le projet le plus conséquent d'alors a pris place au centre de la vieille ville avec la création de la rue Centrale et la redéfinition de l'ancien quartier du Pont.

[1] Grenchen, Herisau, Lausanne, Liestal. Zürich : Orell Füssli; 1990

La forte croissance démographique de la moitié du 19e siècle a considérablement modifié le paysage urbain de la ville de Lausanne. Elle a aussi fait émerger des questions typologiques concernant une nouvelle classe alors majoritaire dans la population émergente; la classe ouvrière.

Un débat s'est alors ouvert concernant les logements créés pour ces nouveaux travailleurs. Lorsque beaucoup favorisent la villa individuelle, la réalité du marché, ainsi que la disponibilité et l'emplacement de terrains à bâtir à l'intérieur de la ville ont rapidement fait préférer aux constructeurs l'élaboration *de casernes* ouvrières.[2]
Ces nouvelles constructions, bien qu'offrant aux ouvriers de la classe sociale souvent la plus basse l'accès à un logement, étaient bien souvent ségrégatives, donnant accès à ce qui était alors perçu comme une plus basse qualité de vie et peu envié par cette partie concernée de nouveaux habitants.

Pour faire suite à cette différentiation entre logements bourgeois et logements sociaux, il y a eu, à la fin du siècle passé, une volonté, si ce n'est d'égalité d'accès, au moins d'uniformisation des habitats afin de limiter les écarts visibles entre les différentes classes sociales.

> *«Il n'y a plus aujourd'hui "d'ouvriers" ni de "bourgeois" : chacun veut vivre comme tout le monde, suivant ses moyens, mais sans avoir l'air de faire partie d'une caste spéciale, surtout d'une couche inférieure.»*[3]

Les habitations actuelles sont en effet bien souvent homogènes, ou du moins, moins différencier entre les classes sociales pour lesquelles elles sont conçues. Cela vient de la création d'un nouveau type intermédiaire qui emprunte

---

[2] SEGAUD M, BONVALET C, BRUN J, eds. *Logement et Habitat: L'état des savoirs*. Paris: La Découverte; 1998.

[3] MOLEY C. *L'architecture du logement: Culture et logiques d'une norme héritée*. Paris : Anthropos: Diffusion, Economica; 1998. p.42

simultanément aux deux[4], des différences entre les classes sociales restent cependant dans l'emplacement géographique de ces mêmes logements. Cette réalité interdit ainsi toujours une mixité pourtant espérée au sein d'une ville. Cette mixité et cette diversité des habitants d'un quartier et d'une ville est en effet primordiale dans cette recherche actuelle *"d'un vivre-ensemble durable"*. [5]

Le deuxième problème que nous connaissons aujourd'hui est que la Suisse étant, à l'inverse de ses voisins français, une société répondant plus fortement au marché de la location. Nous sommes donc d'autant plus dépendants de la réalité du marché immobilier. Si celui-ci s'est maintenu ces dernières années, il y a depuis 2015 une détente du marché locatif d'ailleurs renouvelée l'année dernière - en 2018.
Le trop grand nombre de nouveaux logements de haut standing - souvent de quatre à cinq pièces - , explique que, lié à la baisse d'immigration dans le bassin lémanique de ces dernières années, cela entraîne une augmentation, pour la troisième année consécutive, du taux de vacance - actuellement de 1,1% (comprenant ici les biens sur le marché de la location aussi bien que ceux à la vente).[6]

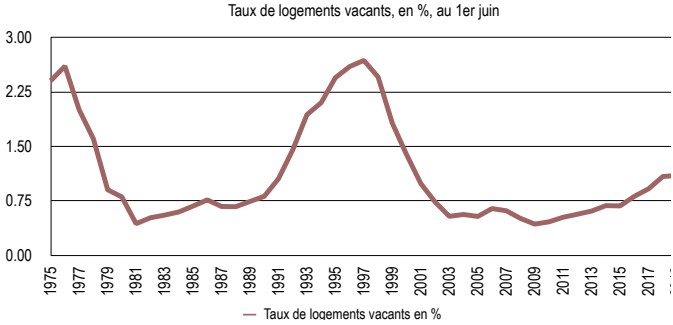

Canton de Vaud. L'observatoire du logement, Etat, Droit, Finances. Statistiques Vaud. T09.02.17 - Taux de logements vacants en %, selon le nombre de pièces, Vaud, 1991-2019.

[4] MOLEY C. *L'immeuble en formation: Genèse de l'habitat collectif et Avatars intermédiaires.* Liège: Mardaga; 199. p.12

[5] Publications développement durable, État de Vaud. Jalon 13. 2018

[6] MAURISSE M. *Le marché de la location se détend.* Le temps. 12.07.2018. / CORSET J-M. *Logement hors de prix cherchent locataires.* 24 heures. 15.10.2016.

Les promoteurs ayant une mainmise sur le marché locatif, au détriment des institutions publiques, devenues presque obsolètes, ceux-ci ont souvent eu tendance à privilégier les appartements vastes, voulant offrir un confort lié à des espaces spacieux et équipés. Cela sans nécessairement prendre en compte une réalité économique de la population lausannoise.

Les appartements conçus comme tels sont bien souvent réaménagés par les locataires, ignorants alors la planification initiale. Ainsi, lorsqu'un appartement est conçu pour contenir un salon et une salle à manger distincte, se retrouve souvent modifié afin d'offrir une chambre supplémentaire au ménage, après l'arrivée d'un enfant par exemple.
Ces modifications sont rendues possibles par la création de typologies composées de chambres fermées - ou du moins transformable à l'aide de portes coulissantes - ou autres dispositifs mobiles - laissant ainsi le choix à l'habitant de l'adapter tout au long de sa vie.

Cette recherche de flexibilité est aujourd'hui constante afin de satisfaire les différents besoins des habitants, autant que pour essayer de recréer une mixité au sein d'un îlot si ce n'est d'un quartier.

Recherches de solutions durables

Les questions environnementales sont aujourd'hui partie prenante des recherches sur le construit. Préserver le sol étant devenu fondamental, celui-ci, comme ressource limitée, devient inévitablement synonyme de densification à l'intérieur du tissu urbain.
Même si aujourd'hui il est reconnu que la densification des milieux urbains crée d'importants bénéfices environnementaux et économiques, celle-ci a encore trop tendance à être vue comme quelque chose de néfaste par la population qui craint une surdensification de sa ville. Cependant, nous pouvons le voir avec le cas de Lausanne, la densification du centre peut être faite en restant bien en dessous de ce qu'il peut être considéré, ou vécu, comme *sur-dense*. Si cette

densité interne à la ville inquiète certains individus, à l'opposé, les autorités cherchent à limiter l'étalement urbain en faisant appel à des urbanistes et architectes afin de trouver des solutions viables.[7]

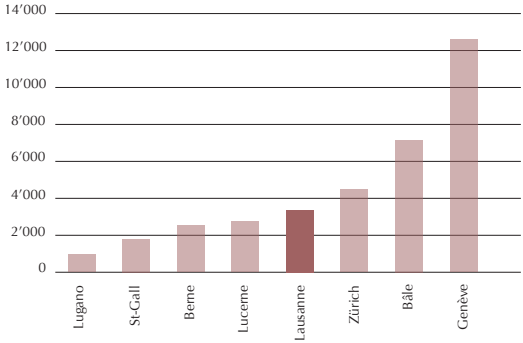

Densification villes suisses. Ville de Lausanne, Service de l'économie. Office d'appui économique et statistique. Lausanne et les villes suisses - 2019.

Ce questionnement environnemental et écologique est d'autant plus important qu'il touche aujourd'hui tous les aspects de notre société. En effet, si le vote populaire de 2017 consacré à la Stratégie énergétique 2050 est la preuve d'un fort intérêt sociétal pour une recherche de transition vers un mode de vie responsable, cette question est restée latente depuis le premier Sommet de la Terre organisé par les Nations Unies en 1972.

Ainsi, la recherche actuelle est portée sur une intense volonté d'amorcer une transition vers un développement urbain durable et veut ainsi repenser l'espace bâti de la ville de Lausanne. Cette transition énergétique et durable a déjà été engendrée par la société à 2000 Watts, prévue comme stratégie énergétique pour 2050, et par la modification des normes SIA. En effet, tout semble aller dans le sens d'une future économie d'énergie du milieu bâti.
Ces différentes recherches concernent non seulement des questions urbanistiques à l'échelle de la ville de Lausanne, mais le mode de vie des habitants en a lui aussi été impacté. Une recherche non plus d'urbanisme, mais d'urbanité se fait par ailleurs voir :

[7] Publications développement durable, État de Vaud. Jalon 13. 2018

> *«Dès lors, l'urbaniste est à considérer plus comme un producteur d'habiter que d'habitats, un producteur d'imaginaire et non pas uniquement de fonctionnalités. La qualité de l'environnement du logement devient de plus en plus déterminante, pour assurer l'interrelation intérieure/extérieure, et à ce titre le traitement de la rue, interface privée/publique, comme celui des espaces publics, est essentiel pour passer de l'urbanisme à l'urbanité. »*[8]

À l'échelle de l'immeuble, la gestion des seuils de privacité et les relations du bâtiment à l'extérieur sont plus présentes que jamais. Un esprit communautariste, un nouveau vivre-ensemble, devient alors nécessaire dans une ville de plus en plus dense où la distance à son voisin diminue. Il s'agit en effet du premier défi dont nous devrions faire face dans un futur plus durable de notre environnement construit.

Cette durabilité ne peut être atteinte uniquement grâce à une mixité, mais aussi au moyen d'une diversité du milieu bâti qui doit être repensé afin d'offrir un support aux modes de vie de plus en plus diversifiés de la population, ainsi que de sa possible évolution. Car, si la composition des ménages est plus hétérogène qu'il y a vingt ans, celle-ci fluctue aussi plus souvent. Il faut donc penser à une possible évolutivité des typologies de logements afin de pouvoir répondre à des demandes d'ordre social.

[8] Publications développement durable, État de Vaud. Jalon 13. 2018, p.65

Recherches de solutions sociales

Une recherche d'une diversité des typologies de logement est en effet pertinente par l'évolution des structures des ménages. Si l'on construisait jusqu'à dans les années 1950, des appartements basés sur une famille composée de deux parents et leurs deux enfants. Cette configuration, bien qu'existante encore aujourd'hui, ne représente actuellement plus qu'un faible pourcentage des ménages.[9]

La marginalisation de cette idée de vie de famille traditionnelle nous pousse à rechercher d'autres solutions et d'autres aménagements intérieurs afin de satisfaire les besoins du plus grand nombre. Ces changements de conditions de vie ne sont certes pas nouveaux, il y a depuis près d'un siècle déjà une plus grande volonté de construire des appartements plus petits, pouvant accueillir un couple sans enfant, des studios ou deux-pièces pour des personnes vivant seules, ou autres constructions adaptées à des conditions de vie nouvelles.
Ces modifications au niveau de la taille des appartements et non pas de leurs typologies - dans le sens de l'organisation de l'espace à l'intérieur de ceux-ci - correspondait peut-être à un besoin de l'époque, mais correspond-il encore à nos besoins actuels?

Ils témoignent de l'émergence du logement social moyen[10] depuis les années 50 où l'architecte cherche à tout prix à échapper "*à toute typification société-architecturale, tendancielle ou décrétée, du logement*"[11] et où une standardisation constructive et sociale se met peu à peu en place.
Aujourd'hui, d'autres questions d'ordre social émergent. Si l'on considère le logement comme un exemple d'intimité domes-

[9] ELEB M. *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous.* Paris: Archibooks; 2015

[10] MOLEY C. *L'immeuble en Formation: Genèse de l'habitat collectif et Avatars intermédiaires.* Liège: Mardaga; 1991. p.12

[11] MOLEY C. *L'architecture du logement: Culture et Logique d'une norme héritée.* Paris: Anthropos: Diffusion, Economica; 1998. p.43

tique, qu'en est-il lorsqu'il s'ouvre à des personnes étrangères au foyer?[12]
Les interactions entre les individus, qu'elles aient lieu à l'intérieur ou à l'extérieur du logement, témoignent de notre société dans la mesure où elle reflète notre sociabilité. Or, notre rapport à l'autre a énormément changé ces dernières années, qu'il fasse partie de notre foyer ou non, et doit de ce fait être représenté dans nos logements.

C'est donc à la question posée dans l'ouvrage de Marion Ségaud, Catherine Bonvalet et Jacques Brun *"Logement et Habitat: l'état des savoirs"* qu'il s'agira de répondre :

> *«Quelle est la place occupée par le logement et son environnement dans les sociabilités, c'est-à-dire dans l'ensemble des relations qu'une personne entretient avec son entourage?»*[13]

Si bien sûr, les interactions peuvent prendre place dans le cadre d'un quartier et d'un voisinage, dans divers espaces publics ou semi-publics, qu'en est-il des modifications perçues internes au logement? Ces relations sociales à l'intérieur du logement ne se limitent pas au lien unissant au quotidien ceux qui cohabitent sous le même toit, mais s'étendent à des jeux croisés de réceptions, d'invitations ou d'intrusions.
Si nous avons pu observer une ouverture de l'espace domestique sur l'extérieur au tournant du siècle passé, il s'est accompagné de changements tant au niveau de l'individu que de la société[14] ; certaines modifications dans les typologies permettent assurément de lire cette mutation du rapport à l'autre.

---

[12] SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J. eds. *Logement et Habitat: L'état des savoirs.* Paris: La Découverte; 1998. p.347

[13] SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J. eds. *Logement et Habitat: L'état des savoirs.* Paris: La Découverte; 1998. p.347

[14] ELEB M., DEBARRE-BLANCHARD A. L*'invention de l'habitation moderne: Paris 1880-1914.* Brussels: Hazan; Archives d'architecture moderne; 1995. p.59

Changement de composition nécessaire

Il y a aujourd'hui de nombreuses recherches, et tentatives de modifications, qui portent sur la réconciliation d'une typologie d'habitation avec un réel mode de vie contemporain. Ces différents exemples sont souvent élaborés lors de concours d'habitations.
Chacune de ces typologies nouvelles tente de répondre à la question: *Comment allier un mode de vie de plus en plus changeant, varié et riche dans une typologie qui a comme caractéristique d'être stable et censée être perméable au temps qui passe?*

Les façons de socialiser ont énormément évoluées au cours de ces dernières années, l'arrivée du numérique entre autres a drastiquement bouleversé notre rapport à l'autre. Les rapports interindividuels ont en été modifié, et avec eux, les notions d'espaces privés et publics doivent être repensés. Les lieux de rencontres n'étant plus nécessairement les mêmes que ceux de la génération passée, la spatialité du logement ne peut ainsi pas en rester inchangée.

Aujourd'hui, de nombreux nouveaux questionnements se portent ainsi sur les espaces semi-publics, ou semi-privés, entraînant des modifications des espaces transitoires, intérieurs ou extérieurs au bâtiment, mais aussi intérieurs au logement.

Cette évolution entraîne différentes solutions des espaces communs au sein du logement censé refléter notre société. Si la cuisine et la salle à manger ont longtemps été traitées durant le 20^{e} siècle, la fonction du salon a souvent été laissée pour compte. Cependant, nous pouvons observer différents cheminements de pensée dans divers projets proposés ces dix dernières années. Ces derniers laisseraient penser à une multiplication du salon ou d'espaces communs.
Le rapport aux autres étant devenu pluriel, nécessite dès lors différents degrés de privacité en fonction de l'autre quels sont aujourd'hui les espaces disponibles à de telles fluctuations d'échange?

Si certains s'intéressent plus au hall n'étant plus un espace uniquement distributif, mais aussi social, le voyant comme un réel espace de réception, d'autres revisitent la chambre à louer que nous pouvons trouver dans diverses typologies du début du 20e siècle comme un espace semi-indépendant au logement, qui permettrait ainsi à un parent, adolescent, ou personne âgée, de conserver une certaine autonomie en ayant un accès distinct à son logement.

Ces différentes solutions, traitées dans la deuxième partie de cette étude, ont toutes un point commun ; celui de privilégier la pluralité d'espaces communs au sein du logement collectif en raison d'une évolution des relations interindividuelles.

Car, si les interactions et les sociabilités de nos contemporains se développent de façons multiples, il est important de traiter ces espaces communs de façon variée. C'est donc par le biais de cette volonté de multiplicité d'espaces publics ou semi-publics qu'il est intéressant d'analyser les espaces communs proposés dans différents projets aujourd'hui.

Afin de comprendre ces nouvelles typologies, et de les comprendre dans leurs contextes, il est crucial d'en comprendre l'évolution.
Chacun de ces *"nouveaux espaces"* est bien souvent une adaptation contemporaine de solutions déjà traitées au cours du 20e siècle.[15] Ces nouvelles typologies ont bien souvent des similitudes formelles avec d'anciens plans, mais il est intéressant de dépasser leur plasticité et d'en comprendre les nuances dans l'usage. Car si l'usage dépend de la société évoluant dans ces logements, il est impensable d'imaginer que celui-ci est identique aujourd'hui à celui du début du siècle passé.

[15] JOUD C., ed. *À l'intérieur: les espaces domestiques du logement collectif suisse.* Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes; 2016. p.76

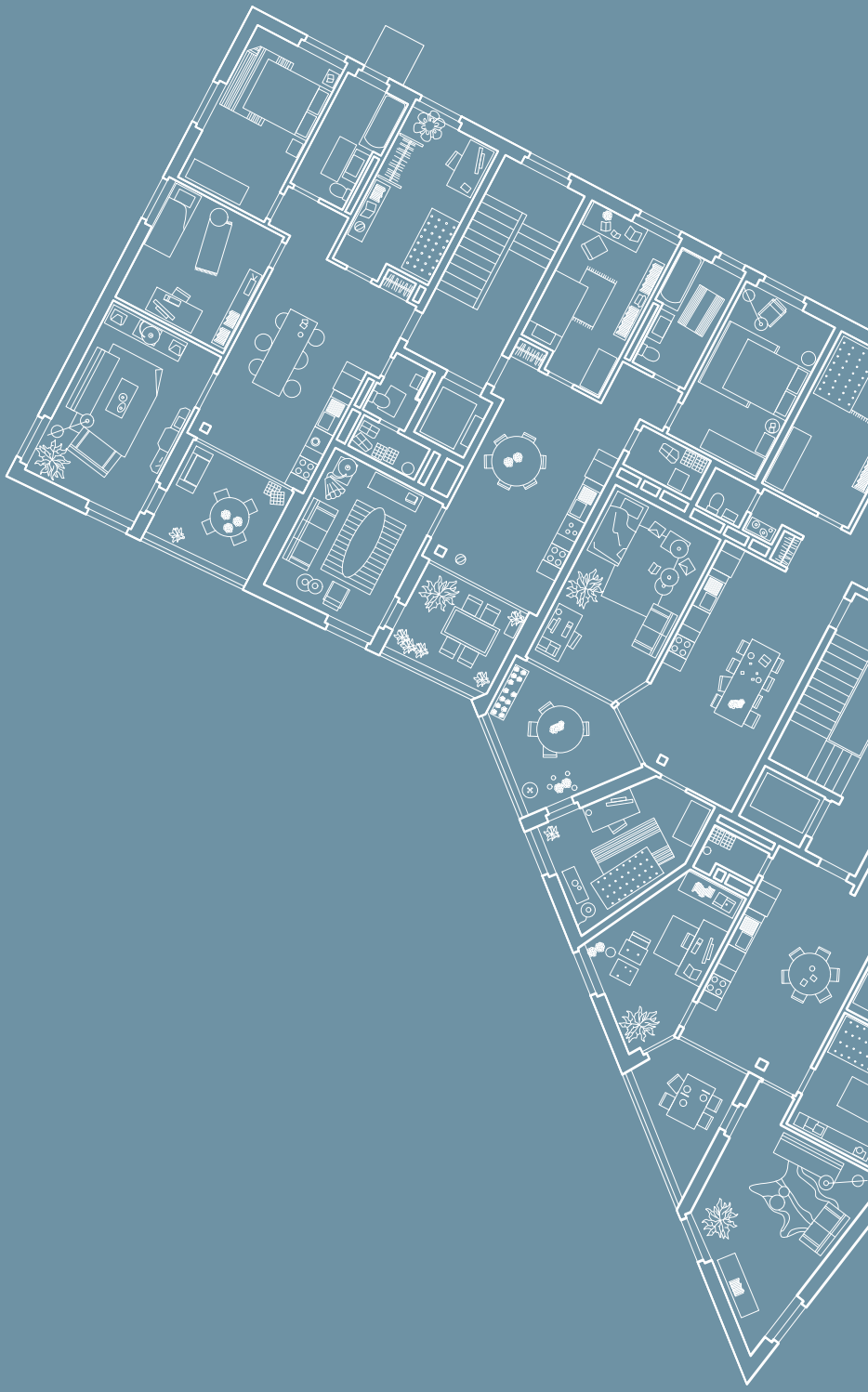

2/
Un nouveau regard sur la cuisine

Retour à une multifonctionnalité

> *«La cuisine, lieu du feu, peut être assimilée à une forme de foyer contemporain, particulièrement lorsqu'elle est habitable et qu'elle permet ainsi de se réunir.»*[1]

Le terme de foyer, au-delà d'exprimer l'idée de feu, évoque aussi un espace servant de lieu de réunion, de distraction ou même d'habitation à certaines catégories de personnes.[2]

C'est en lien avec cette définition que la cuisine est devenue aujourd'hui un lieu de rassemblement des différents membres qui composent un ménage. Elle ne sert plus uniquement d'endroit où partager un repas, mais est devenue un espace de partage, de travail, ou même un coin d'activités manuelles ou créatives.
La polyvalence dont la cuisine fait aujourd'hui preuve est rendue possible par un changement des mœurs lié à sa transformation progressive tout au long du 20e siècle.

Son évolution, bien souvent débattue tout au long du siècle dernier, continue aujourd'hui d'être mise en doute en raison, d'une part, du changement alimentaire des gens, mais aussi de leurs modes ainsi que leurs rythmes de vie souvent épars.
Un débat est ainsi apparu lorsque la cuisine s'est ouverte sur le séjour. De nombreux architectes ont alors loué les bienfaits de la cuisine ouverte pour la ménagère en même temps, qu'à l'inverse, d'autres soutenaient les méfaits des odeurs répandues ainsi dans tout le logement.

> *«L'un des enjeux à cette époque - les années 50 - était d'obliger les logés à vivre dans le séjour. L'idée à la mode*

---

[1] JOUD C., ed. *À l'intérieur: les espaces domestiques du logement collectif suisse.* Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes; 2016. p.74

[2] Dictionnaire Larousse. Définition *"foyer"*.

était la cuisine incorporée au séjour. Malheureusement, les Français mangeaient de la soupe aux choux. Il aurait fallu leur interdire!»[3]

Cette polémique est toujours d'actualité, aucun avis n'ayant réellement pris le pas sur l'autre.
Cette évolution n'est pas uniquement liée à une transformation des mœurs, mais aussi à la conception de la cuisine elle-même. Elle reçoit aujourd'hui de plus en plus d'équipements et son statut par rapport aux différentes pièces à vivre en a été modifié.[4]

Si malgré tout, l'art de la table dicte encore la manière de recevoir et de socialiser dans nos sociétés occidentales, l'usage quotidien de la cuisine en tant que pièce n'a de cesse d'évoluer et de se transformer. Le plateau-repas devant la télévision ou le plat réchauffé sur le pouce sont aujourd'hui des alternatives pour une grande partie de la population. De plus, les horaires de plus en plus variables de travail ne permettent pas toujours des repas en commun au sein d'un ménage. Ainsi ces horaires additionnés à des déplacements toujours plus long, ont modifié les habitudes alimentaires de beaucoup d'entre nous. Ces modifications devraient dès lors transparaître dans les nouvelles typologies de logements.

Si la cuisine n'est aujourd'hui plus utilisée uniquement pour sa fonction première, elle a, au cours du siècle dernier, indéniablement pris de la valeur. Cela est aussi lié au fait qu'elle soit parfois le seul endroit de la maison offrant à ses occupants la possibilité de tous se retrouver autour d'une table. En effet, la réalité économique du marché locatif influe sur la façon d'habiter de nombreux ménages. Que ce soit des colocations, de jeunes couples, ou de personnes à revenus modestes, la salle à manger est aujourd'hui redevenue un attribut de la

---

[3] DREYFUS J. *La Société du confort: Quel Enjeu, Quelles Illusions?* Paris: L'Harmattan; 1990. p.37

[4] MARCHAND B., AVIOLAT A. *Logements en devenir: Concours en Suisse, 2005-2015*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes; 2015

bourgeoisie. Ainsi, nombre de ménages se voient se satisfaire de leur cuisine comme lieu de réception et de socialisation.
Cela peut être le cas lorsque la cuisine est habitable, ce qui est souvent le cas pour les logements à partir des années 60. Cependant, de plus en plus de logements actuels n'ont plus de séparation claire entre la cuisine et le séjour, ces deux pièces ne faisant en réalité plus qu'une.

Dans son évolution, et encore aujourd'hui quand cela est rendu possible, la cuisine est bien souvent liée à la salle à manger, cette dernière étant obsolète dans des logements plutôt modestes. La combinaison de ces deux pièces a permis une ouverture progressive de la cuisine sur le reste du logement. Ce rapport étroit lié à l'art de la table, fait de cet espace un endroit singulier de réception et donc de socialisation entre les individus qu'ils soient internes ou externes au foyer.

Nous pouvons aujourd'hui constater que par son ouverture sur le reste du logement, la cuisine est devenue de plus en plus publique. Son rôle central peut être observé dans différents exemples contemporains.
Elle n'est pas uniquement devenue un espace de réunion, un lieu convivial et familial, mais est aujourd'hui bien souvent ouverte y compris à l'étranger au ménage.

C'est par cette redéfinition de l'usage de la cuisine en multipliant ses fonctions que l'on peut voir réapparaître la fonction ancestrale du foyer rural, cette notion de salle commune où la polyfonctionnalité perdure et permet de rassembler divers usages.

Prise de valeur de la cuisine dans le plan

Nous observerons dans les exemples les plus contemporains, une mutation physique de la cuisine dans le plan du logement. En effet, elle se trouve souvent être un élément clé, soit par son emplacement à l'entrée du logement, pas sa taille, ou encore par son orientation. Cela n'a cependant pas toujours été le cas.

En effet, à la fin du 19e siècle, nous pouvons observer une tripartition typique du logement bourgeois, dans laquelle à lieu une séparation claire dans la disposition des pièces de représentations, des pièces du quotidien - consacrées à la famille - et des celles de services. [5]

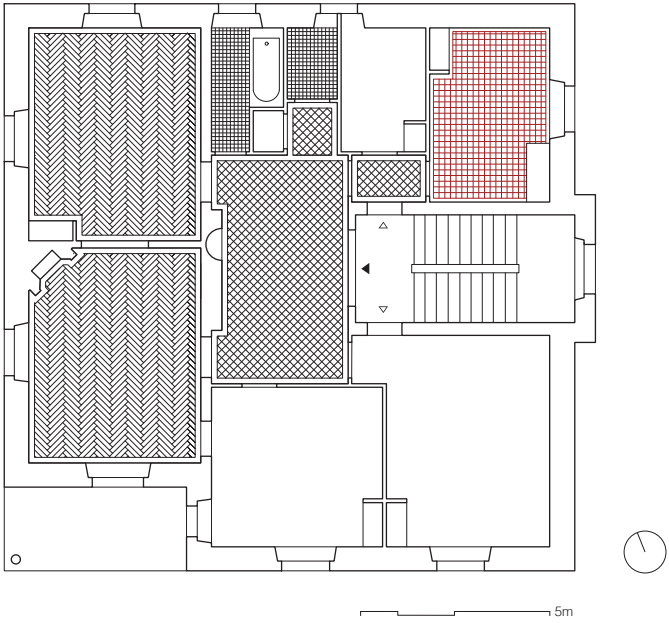

Av. d'Ouchy 26
Architectes:
C. Mauerhofer &
A. Van Dorsser
Année: 1905

Cela étant encore plus marqué lors du siècle passé, les pièces de représentations sont traditionnellement les plus vastes et

[5] MOLEY C. *L'architecture du logement: Culture et logiques d'une norme héritée.* Paris: Anthropos: Diffusion, Economica; 1998

les mieux décorées. Elles se composaient alors d'un salon et d'une salle à manger, très souvent en enfilade. Un fumoir ou un petit salon peuvent parfois s'y ajouter afin d'offrir des espaces de réception plus intimes, avec une sociabilité choisie, tandis que le salon et la salle à manger sont typiquement des espaces mondains, conçus dans le but de se montrer et d'étaler sa richesse.
Ces espaces privés sont aussi considérés comme un lieu de replis potentiel pour les maîtres des lieux, un espace plus discret où ils peuvent vaquer à leurs occupations et s'abandonner.

Ces différentes pièces de représentations sont dès lors des lieux privilégiés des typologies du siècle passé et bénéficient donc de la meilleure orientation.
Il va sans dire que cette organisation tournée autour de liens sociaux mondains est uniquement appliquée aux logements bourgeois. À l'inverse, le logement prolétaire ne comporte souvent qu'une seule et vaste pièce, capable d'accueillir toutes sortes d'activités.

Nous observons, tout au long du 19e siècle, un aboutissement de la distinction entre deux pôles à l'intérieur du logement bourgeois: un pôle public et un privé. Cette opposition se transmet dans la société de l'époque au sein du logement tant à un niveau politique, social que spatial.[6]

> *«La multiplication des rites familiaux et la très grande importance accordée aux relations sociales et à leur codification caractérisent la fin du 19e siècle»*[7]

Tout au long du 20e siècle, une évolution des mœurs et des structures familiales permettra une distinction plus nette entre le salon et la salle à manger, mais aussi la création du s*alon de famille*.

---

[6] FLAMAND A. *Les espaces intermédiaires dans l'habitat: espaces-enjeux, espaces publics?* p.2

[7] ELEB M, DEBARRE-BLANCHARD A. *L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914*. Paris] : [Brussels: Hazan ; Archives d'architecture moderne; 1995. p.15

Celui-ci se retrouve ainsi à mi-chemin entre l'espace intime et l'espace public[8]. En effet, si la salle à manger conserve son rôle social de réception, le salon deviendra au fil du temps de plus en plus privé, il sera alors le lieu des réunions familiales.

Les espaces de services regroupent alors les w.c., la ou les, salle de bain, une chambre de bonne, mais surtout la cuisine.
Ces espaces sont alors généralement relégués au fond du logement, dans les parties les moins lumineuses. Cette disposition rigide des différentes pièces cherche à les rendre les moins accessibles par le tout-venant. Si ces espaces sont volontairement dissociés dans le plan, il s'agit aussi d'éviter les croisements entre les visiteurs, les maîtres de maison et le personnel.

Souvent, nous pouvons lire dans ces typologies, une double circulation, l'une rendue possible par l'enfilade des pièces de réceptions, et l'autre créée par un couloir où s'affaire le personnel.

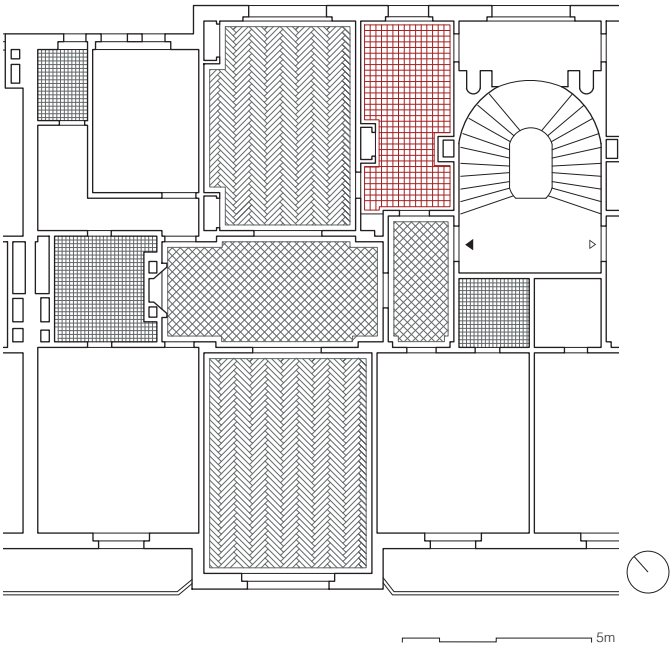

Av. de Rumine 4-8
Architectes:
A. Laverrière
Année: 1920

[8] ELEB M. *La frontière mouvante entre vie privée et vie publique dans la maison.* In: KAUFMANN J-C, ed. *Faire Où Faire-Faire ? : Famille et Services. Le sens social.* Rennes: Presses universitaires de Rennes; 2015

Dans ce plan de bâtiment bourgeois à Ouchy datant de la fin du 19e siècle, nous pouvons voir cette double circulation par l'enfilade des pièces d'apparat, mais elle est aussi marquée par une double entrée. Ainsi l'entrée principale, plus large, par laquelle on reçoit les invités, débouche immédiatement sur le vestibule habituellement finement décoré et accueillant bien souvent une cheminée. La seconde entrée mène, elle, directement à la partie de service, vers un petit couloir distribuant la chambre de bonne ainsi que la cuisine.
Parfois, comme sur un autre plan à Ouchy de cette même période, la chambre de bonne est uniquement accessible par la cuisine, témoignant ainsi de cette dépendance.[9]

La cuisine n'est à cette époque qu'une pièce de service, déléguée au personnel de maison, et évitée par les habitants. Ce partage des espaces, en raison des normes sociales imposant une tripartition nette, empêche toutes connexions entre la salle à manger et la cuisine et impose ainsi souvent au personnel de traverser l'intégralité de l'appartement lors du service à table.
Les questions hygiénistes alors émergentes vont questionner le plan du logement, et remettre la place de la cuisine en question.

En plus de l'évolution de l'hygiène dans toutes les villes européennes de cette époque, des normes sociales vont aussi permettre d'importantes transformations. À partir de la fin du 19e siècle, dès lors que le personnel de maison ne devient plus une norme commune, nous pouvons alors observer un rapprochement de la cuisine et de la salle à manger.

Si les domestiques ne devaient pas être vus, ou le moins liés à la vie familiale, il en va tout autrement lorsque la maîtresse de maison devient alors responsable des tâches ménagères. Le mode de vie devient dès lors plus familial, avec comme conséquence un relâchement des règles tripartites rigoureuses.

[9] Ouchy 7, 1893, par les architectes Bezencenet et Girardet

Dans les logements aisés du début du 20e siècle, comme dans l'exemple de l'avenue de Rumine, une modification de l'emplacement de la cuisine se fait alors afin de limiter les déplacements lors du service, mais aussi dans le but de garder un contrôle sur les enfants ou les convives.
À cette partition dès lors opposant public et privé s'ajoute l'antinomie masculin-féminin, dans la mesure où la requalification de la cuisine repositionne le rôle de la femme comme autorité du foyer.[10]

> *«Avec la Révolution française, s'est posée explicitement la question de la place des femmes dans la société; la réponse donnée est le refus de leur accorder un droit de la parole publique. Ainsi, c'est en fait la vie privée, domestique, la vie de la famille, et de la femme tout particulièrement, qui est dissociée, mise à distance de la vie publique, du monde des hommes, de la vie de la Nation d'abord symboliquement et politiquement.»*[11]

La cuisine se rapproche dès lors non seulement de la salle à manger, mais aussi de l'entrée et ainsi devient souvent accolée à la cage d'escalier.

En dépit du fait que la cuisine ne reste à cette période un lieu principalement de service, semi-privé, où principalement la femme de maison évolue, elle se rapproche des zones publiques du logement. Par cela, nous pouvons déjà y voir les prémices de l'importance qu'elle prendra par la suite. Sa connexion avec la salle à manger en fait des lieux de plus en plus familiaux. Elles sont ainsi traditionnellement situées côté cour afin de laisser le privilège de la rue au salon, le lieu de réception des individus externes au logement.[12]

---

[10] FLAMAND A. *Les espaces intermédiaires dans l'habitat: espaces-enjeux, espaces publics?* p.3

[11] Rosanvallon, 1992

[12] ELEB M., DEBARRE-BLANCHARD A. L*'invention de l'habitation moderne: Paris 1880-1914.* Brussels: Hazan; Archives d'architecture moderne; 1995. p.75

> *«Jusqu'au XXe siècle, la cuisine des appartements bourgeois est systématiquement séparée de la salle à manger. [...] L'espace de service se coupe de la réception et la famille se replie vers une salle à manger qui est la véritable pièce commune de la maison. Le salon, lui, ne servira que dans les occasions officielles.»*[13]

Une redéfinition des espaces de réceptions a alors lieu et dès lors un mélange entre espaces privés et publics se crée, correspondant au bouleversement social alors en œuvre.

La hiérarchie entre espace de réception et espace familial persistera dans les logements bourgeois, où l'orientation des pièces sur cour ou sur rue détermine encore les pièces les plus publiques du logement où prend place une sociabilité ostentatoire.
C'est uniquement lors du besoin de constructions de logements ouvriers, dès la fin du 19e siècle, que certains codes vont être modifiés.

La cuisine rendue habitable

Un mode de vie ouvrier émergeant oblige les architectes à redéfinir le logement collectif urbain. Il ne peut alors pas se satisfaire d'être une réplique, à une moindre échelle, du logement bourgeois, les relations sociales bourgeoises et ouvrières étant très distinctes.
L'ouvrier est alors considéré comme ayant très peu de vie sociale, et celle-ci serait externe à son logement. Les pièces de réceptions sont dès lors superflues, considérées comme un apparat de la bourgeoisie dont le prolétaire ne saurait que faire. En effet, le logement ouvrier se réduit souvent à son strict

[13] MARCHAND B. AVIOLAT A. *Logements en devenir: Concours en Suisse, 2005-2015*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes; 2015. p.43

nécessaire, il comporte d'ailleurs souvent des pièces alors indispensables rendues communes à plusieurs ménages.[14]

Afin de compenser au manque d'espaces communs au sein du logement ouvrier, et n'ayant pas à respecter la rigoureuse tripartition bourgeoise, des recherches portées sur de nouvelles typologies possibles. Si le logement bourgeois est resté sensiblement identique au fil du temps, le logement ouvrier a permis de grandes innovations et est dès lors un terrain de recherche très intéressant pour les architectes.

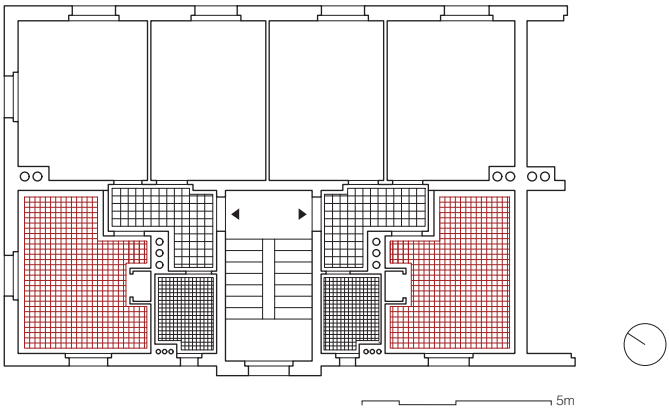

Rue de la Borde
Architectes:
F. Giliard & F. Godet
Année: 1929

«Le salon n'est pas un dispositif des classes populaires pauvres. C'est d'ailleurs un signe efficace: en posséder un, c'est appartenir à la bourgeoisie, même petite. Dans le logement prévu pour la classe ouvrière, c'est la salle commune, synthèse de la cuisine et de la salle à manger, qui est le plus souvent proposée. Dès que le niveau de revenu s'élève, les locataires peuvent accéder à une salle à manger indépendante de la cuisine, perçue alors comme signe de progrès social et reconnaissance d'une activité de réception à l'intérieur du logement»[15].

[14] ELEB M., DEBARRE-BLANCHARD A. *L'invention de l'habitation moderne: Paris 1880-1914*. Brussels: Hazan; Archives d'architecture moderne; 1995.

[15] ELEB M., DEBARRE-BLANCHARD A. *L'invention de l'habitation moderne: Paris 1880-1914*. Brussels: Hazan; Archives d'architecture moderne; 1995. p.31

C'est par ce manque de place dans le logement que la cuisine devient habitable, et non plus uniquement un simple endroit de préparation des repas. Celle-ci devient ainsi un lieu de vie familiale, où l'on cuisine, on y mange et l'on y échange.
Les architectes font alors référence au logement rural ou semi-rural composé principalement d'une grande pièce centrale multifonctionnelle. Les ouvriers, dont beaucoup ont émigré en ville lors de la révolution industrielle, retrouveraient alors ce principe de mixité d'usages dans une cuisine suffisamment grande pour y permettre une multitude d'activités.[16]
Nous pouvons déjà voir par l'agrandissement de la cuisine dans des habitations collectives urbaines, une réinterprétation d'un existant. Dès lors, il ne s'agira plus que d'adaptations dans le logement.

Si les espaces communs sont repensés afin de correspondre au mode de vie prolétaire, nous pouvons aussi observer un déplacement de l'orientation de certains espaces.
Si jusque-là, la vanité mondaine réservait les espaces les mieux éclairés aux pièces de réceptions utilisées uniquement occasionnellement, en délaissant les chambres à coucher et la cuisine du "mauvais côté" cela va être différent dans le logement ouvrier. N'ayant dès lors pas d'autres espaces communs dans nombreux logements ouvriers que la cuisine, celle-ci se retrouve suivant la meilleure orientation.

[16] MOLEY C. *L'immeuble en formation: Genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires*. Lièges: Madaga; 1991. p.13

Ouverture de la cuisine sur le reste du logement

De longs débats sur la nécessité de séparer les différentes activités au sein de tous les foyers, y compris les logements ouvriers, émergent dans les années 1930. En effet, de nombreux architectes, dont Margarethe Schütte-Lihotzky, vont se pencher sur la question de la cuisine et sa place au sein du logement. Cette dernière créera la cuisine de Francfort, une pièce séparée du reste du logement avec une forte volonté de rationaliser les différents éléments afin de faciliter les tâches ménagères.
Elle, parmi d'autres architectes, soutient l'importance de séparer les tâches ménagères avec celles liées à la famille et à la détente, et ses bienfaits sur la qualité de vie de ses occupants:

> *«Erstens besteht es in Arbeit, und zweitens in Ausruhen, Gesellschaft, Genuß»*[17]

Il y a en réaction à cela, une volonté d'affectation d'une seule fonction par pièces, afin de séparer le travail et la vie privée, en critiquant dès lors ce qu'il se faisait communément concernant le logement ouvrier à cette époque.

La pièce individuelle devient ainsi un standard et exprime une libération progressive de l'individu sur l'espace commun. Cette volonté de fragmenter le logement et de le rationaliser les espaces démontre une volonté d'instaurer des valeurs démocratiques, mais surtout individualistes dans la société.
Cette fragmentation permit une séparation plus nette entre les différentes fonctions composant le logement, et rapprocha ainsi les espaces de *jour* en les distinguant des espaces de *nuit*.

17 *«Tout d'abord est le travail, et ensuite le calme, la compagnie, le plaisir.»* SCHÜTTLE-LIHOTZKY M., Schlesisches Heim, 1921.

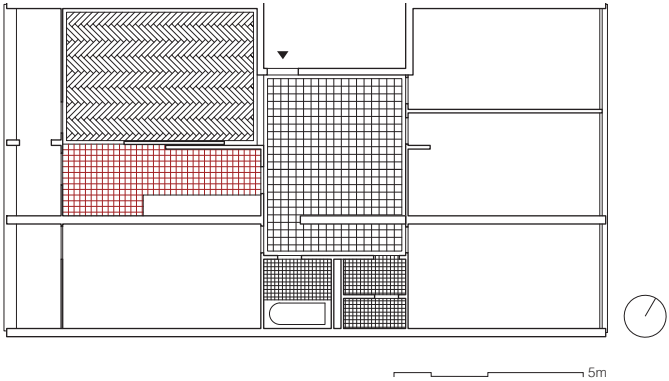

Avenue de Paudex, Renens
Architectes:
Roland Willomet
Année: 1963

C'est par cette nouvelle distinction entre espaces de jour et espaces de nuit, que la cuisine devienne, dans la majorité des nouveaux logements, une cuisine ouverte ou partiellement ouverte sur le séjour. Cette requalification des espaces de jour a ainsi eu pour résultat majeur la création du *séjour* réunissant ainsi la salle à manger et le salon dans une même pièce, si possible en lien avec la cuisine.

Cependant, si aux États-Unis la cuisine est dès lors complètement ouverte sur le reste du logement, nous pouvons voir en Europe une organisation différente. Certes, la cuisine a une relation privilégiée avec séjour, mais si elle est partiellement ouverte, elle reste protégée du regard par un meuble-bar ou une porte coulissante.
Cette organisation permet ainsi une réelle connexion tout en garantissant une certaine distance. Ceci afin de cacher le désordre autant que de protéger un minimum le séjour des odeurs.

Un accès sur l'extérieur

Pool Architekten, Neubau Areal Guggach III

Cette connexion entre séjour et cuisine est aujourd'hui souvent adoptée par de nombreux architectes. En effet, cette mise en avant de la cuisine en tant qu'espace de réception par son orientation, ainsi que sa connexion avec un espace extérieur est dans le projet de Pool Architekten très marqué. Il est d'autant plus intéressant de constater que si cette mise en commun entre cuisine et salle à manger a d'abord été instaurée pour des logements pour des ouvriers, elle s'est étendue aujourd'hui à tout type de logement. Nous sommes ici bien loin des contraintes économiques liées à un mode de vie prolétaire, cependant la cuisine ouverte sur un espace de réception est désormais une solution adoptée pour une majorité.

Dans cette configuration, et contrairement au projet de Lüthens Pdmannabhan que nous observerons par la suite, nous ne rentrons pas directement dans la cuisine. Ici, le rôle de l'entrée traditionnelle sous forme de sas donnant accès à un dressing et un cabinet de toilette, fait la liaison entre la partie extérieure et intérieure du logement. Une certaine intimité de l'espace commun central est alors conservée.

Cependant, la cuisine offre un premier espace ouvert, desservant une partie des pièces, mais ouvrant surtout sur un balcon orienté ouest. Ce large espace commun est ainsi mis en avant alors que le salon, lui, se trouve en deuxième plan et bénéficie d'une orientation au Nord. Ces deux espaces sont reliés par un très court couloir, ce qui permet de préserver le salon du regard du premier visiteur venu et offre ainsi un espace plus privé aux habitants de ce logement.

La cuisine est ainsi rendue d'avantage publique, pour une sociabilité aussi externe au logement, elle est ainsi mise en avant par sa position dans le plan, mais aussi par sa taille.
En effet, les dimensions de cet espace ayant une surface de 38m^2, pouvant en plus s'associer au balcon, offrent un espace de réception principal au logement.

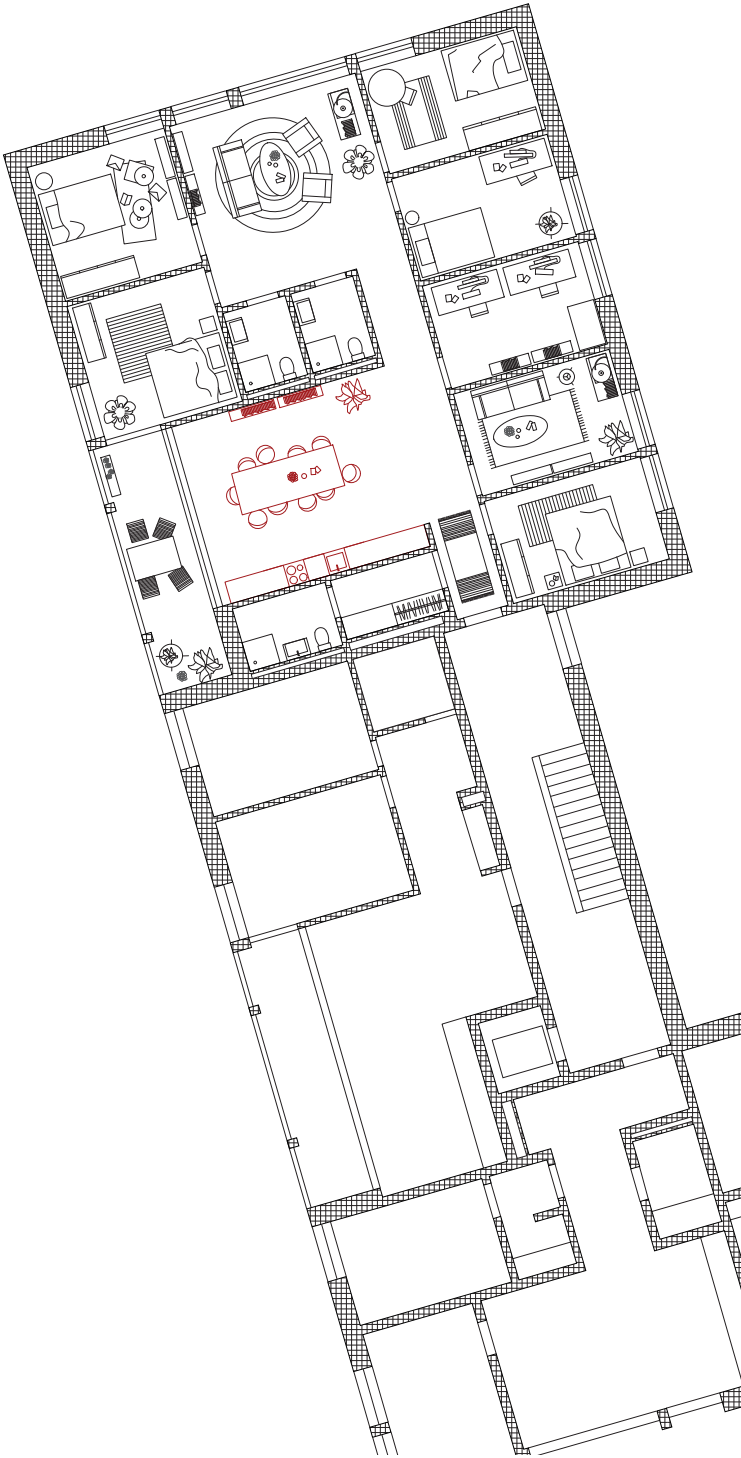

Neubau Areal Guggach III, Zürich
Architectes:
Pool Architekten
Année: 2018
2e Rang / 2e Prix

(1er Prix: Weyell Zipse Architekten und ARGE Donet Schäfer Architekten)

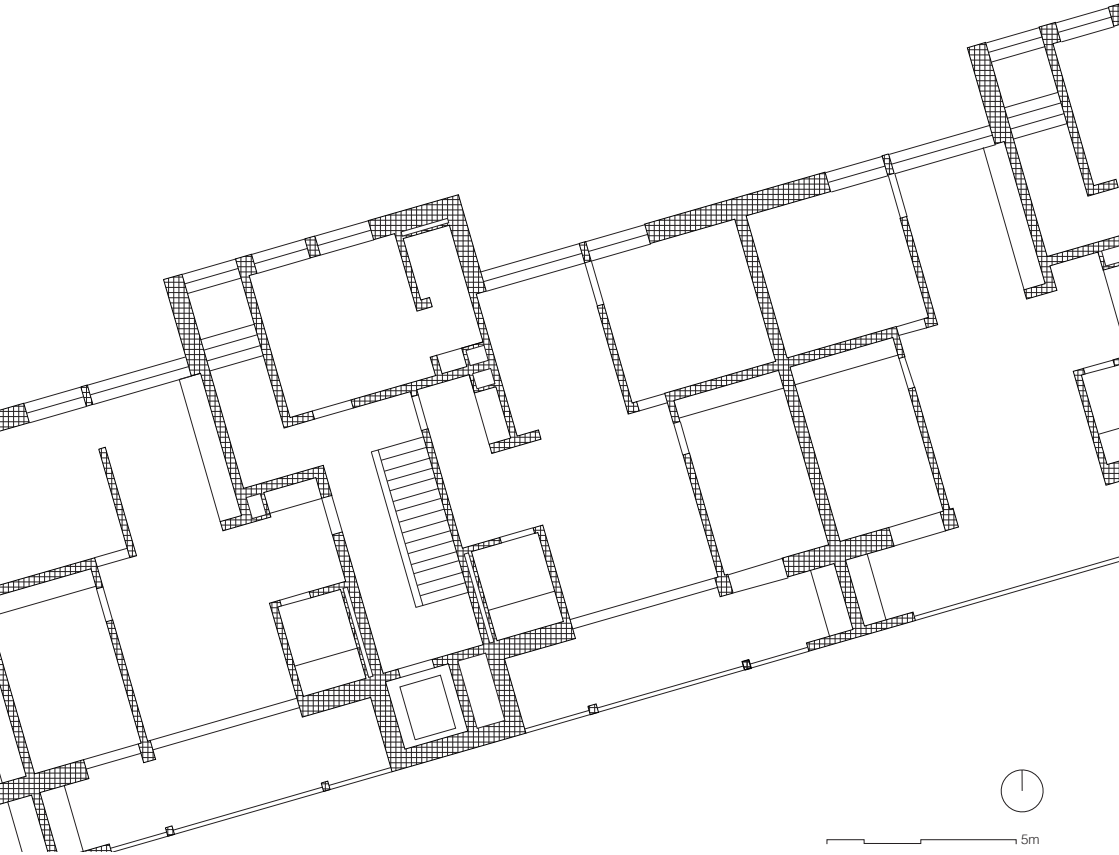
5m

Il est ici intéressant de relever la présence de cette distinction marquée entre le salon et le coin de la cuisine-salle à manger.

Cette multiplicité d'espaces communs est, nous le verrons tout au long de ce travail, une constante du logement contemporain. Elle est le fruit de distinctions entre différentes relations interindividuelles, héritées souvent du schéma bourgeois dépeint plus tôt. En effet, la distinction entre sociabilité interne et externe au logement se fait toujours plus présente par la distinction entre espace commun *"public"* et donc ouvert sur l'extérieur du foyer et espace commun *"privé"* interne au ménage.
Il s'agit désormais de pouvoir distinguer non plus seulement une sociabilité choisie d'une autre forcée, mais aussi de pouvoir allier les deux types au sein du même logement.

La typologie proposée dans ce projet dépasse la considération de la cuisine. Elle est avant tout intéressante, car nous pouvons y voir une redéfinition du logement type. En effet, il s'agit alors d'un appartement de huit pièces, dont cinq pièces sont entièrement conçues à l'identique et placées les unes à côté des autres. Si cet appartement dispose d'autant de pièces, tout en étant très lointain des caractéristiques de l'appartement bourgeois, il laisse alors à penser que cette typologie n'a pas été imaginée pour une famille dite traditionnelle. Nous pouvons, sans trop nous tromper, imaginer que ce logement a donc été conçu pour une colocation, ou encore une famille élargie ou recomposée.

Un espace central

Lüthens Pdmannabhan, Waldmeisterweg

Si Christophe Joud écrit *«Il est par contre beaucoup plus rare d'observer des plans qui proposent une grande cuisine comme centre de l'appartement»*[18], cette variante existe néanmoins aujourd'hui et témoigne d'un changement important des mentalités et de notre manière de vivre.

En effet, nous pouvons voir cette mise en avant de la cuisine en tant qu'espace rendu non seulement central, mais aussi ouvert sur la salle à manger et le reste du logement dans ce projet datant de 2013.

Non seulement la cuisine prend une place cruciale dans le plan du logement par sa position au centre, mais elle est aussi, et surtout, en accès direct avec la porte d'entrée, mêlant sa fonction avec celle du traditionnel vestibule. Ce lien étroit avec l'entrée rend ainsi la cuisine directement accessible par tous visiteurs conviés par l'un des membres du logement, mais aussi visibles par tous les démarcheurs ou quiconque sur trouvant sur le pas de la porte.
Cette mise en lumière de la cuisine va ainsi à l'encontre des logiques anciennes cherchant à dissimuler son désordre et éviter la propagation des odeurs en la disposant de préférence à l'arrière du logement.

Cette centralité bouleverse ainsi les logiques bourgeoises d'espaces privés et publics au sein du logement. En plaçant la cuisine dans le lieu le plus public du logement, l'entrée, ce projet nous fait réfléchir quant à la place de la cuisine dans notre vie quotidienne contemporaine.
Lüthens Pdmannabhan semble confirmer le rôle central de la cuisine dans notre société suisse du début du 21e siècle. Cet espace rendu plus public peut ainsi s'ouvrir sur l'exté-

[18] JOUD C., ed. *À l'intérieur: les espaces domestiques du logement collectif suisse*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes; 2016. p.13

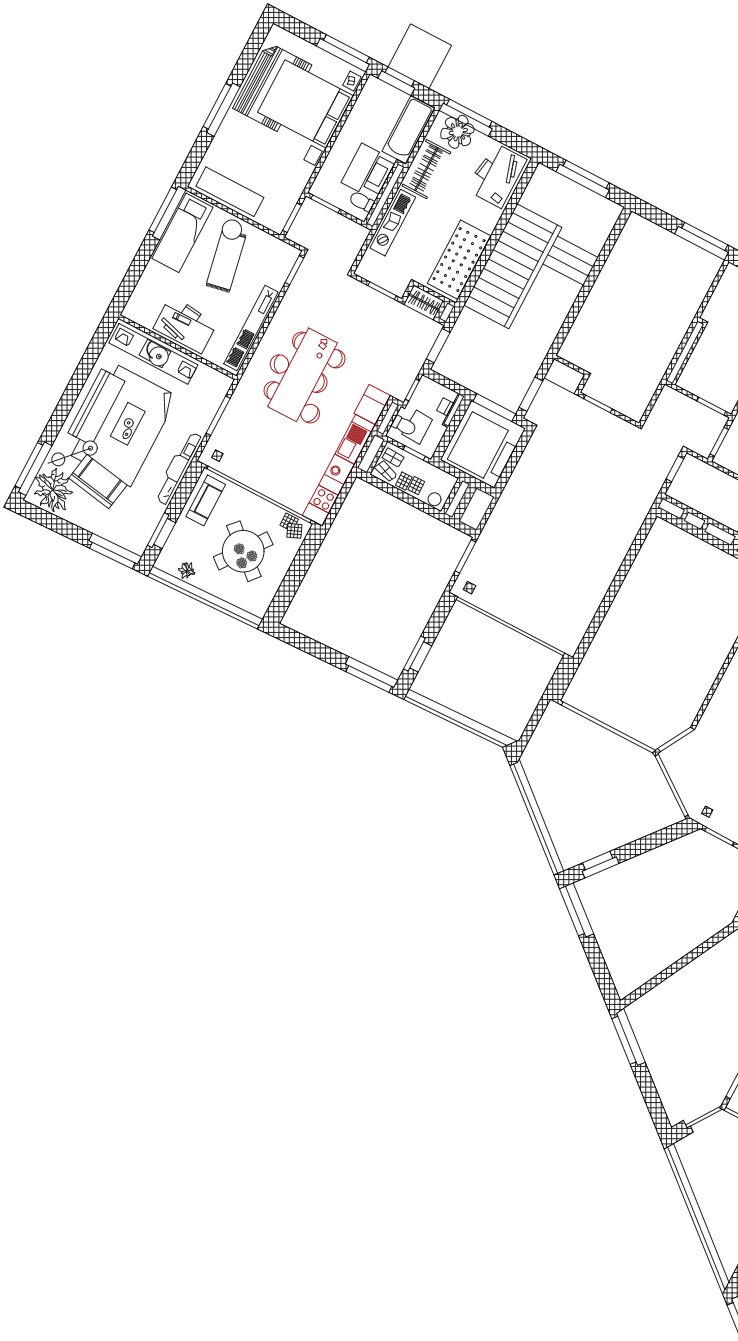

Waldmeisterweg
Architectes:
Lüthens Pdmannabhan
Année: 2013-2018

(réalisé)

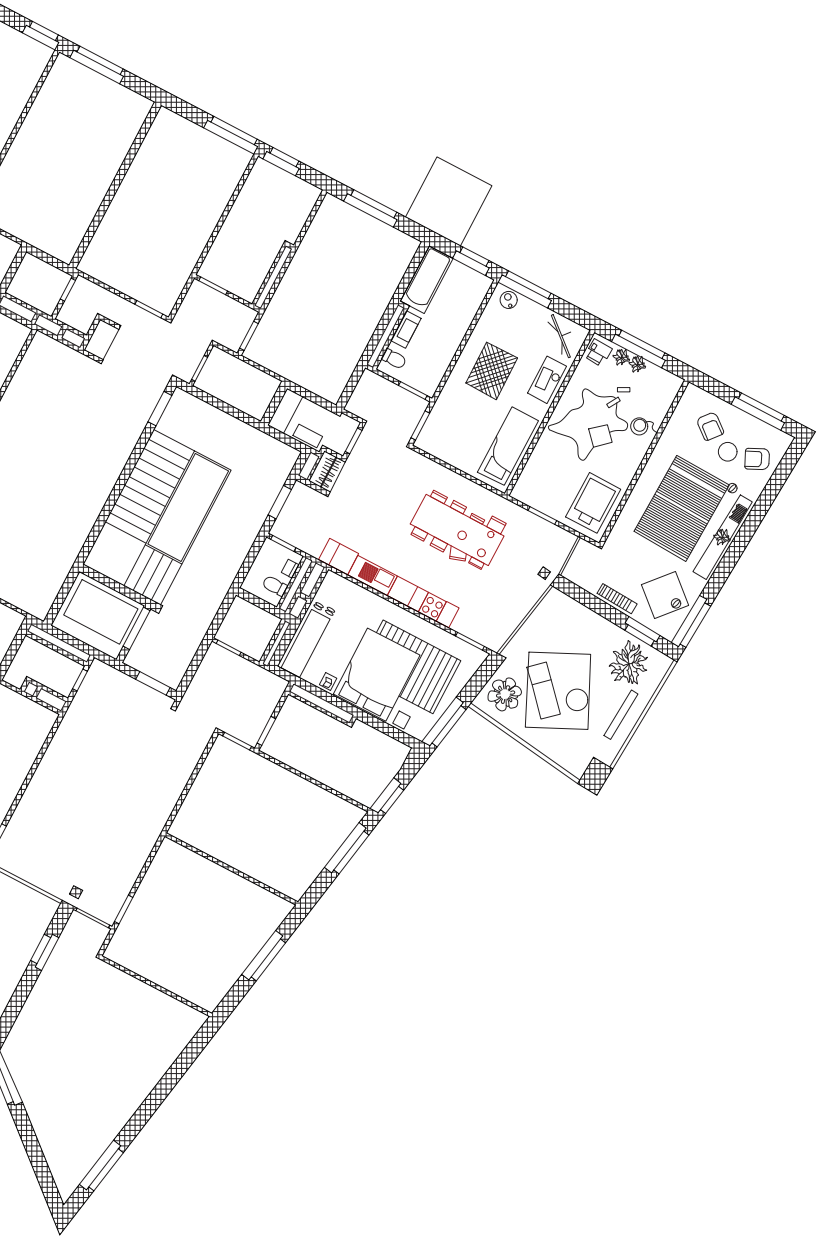

5m

rieur, rendant ce lieu encore plus perméable avec le monde extérieur.

> *«Le choix d'un accès direct se réfère ainsi à l'environnement rural d'autrefois, où il n'existe pas de séquences spatiales d'inspiration bourgeoise entre l'extérieur et l'intérieur. Cette intention se retrouve également dans l'entrée de l'appartement: il n'y a pas de hall marqué comme dans l'appartement bourgeois, mais l'on pénètre directement dans le coin cuisine-séjour, comme cela se faisait dans les fermes.»*[19]

Au-delà de son emplacement dans le plan, cette pièce centrale offre une volumétrie particulièrement spacieuse.
Ce lieu familial, de partage, qu'est la cuisine liée à la salle à manger, est dans ce projet accentué en le liant au lieu de passage qu'est l'entrée du logement. La cuisine devient alors non seulement un espace familial où les membres du foyer se réunissent, mais aussi un lieu de passage, de discussion, de transition aussi bien qu'un espace de réception de premier plan. Elle cherche à réunir la complexité des activités aujourd'hui réunie en son sein, afin de permettre une vie sociale aussi turbulente et diverse qu'elle l'est aujourd'hui.

> *«Die Wohnungen werden über eine zentrale «Küchendiele» betreten, die so grosszügig bemessen ist, dass neben Kochen, Essen, Ankommen und Schuhe Ausziehen das turbulente Leben einer zeitgenössischen Familie oder Lebensgemeinschaft genügend Raum erhält»*[20]

---

[19] JOUD C, ed. *À l'intérieur: les espaces domestiques du logement collectif suisse*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes; 2016. p.34

[20] *«Les appartements sont organisés autours d'un espace central, aux dimensions si généreuses, qu'au-delà de la cuisine, des repas, de l'arrivée et de la mise des chaussures, l'espace est suffisamment grand pour accueil un espace partagé nécessaire à une vie mouvementée d'un famille contemporaine.»* Hochparterre - *Turbulentes Leben in der Küchendiele*.

Alternatives nouvelles pour notre société contemporaine

La cuisine entièrement ouverte sur le séjour est aujourd'hui devenue la norme des nouveaux logements en construction. Un nouveau système distributif a en effet, émergé au milieu du 20e siècle et traversera les époques sans créer de réels rejets.[21]

Ce système repense l'organisation du logement et la sépare en deux parties censées répondre aux pratiques familiales: un espace collectif, l'autre intime. Aujourd'hui, cette structure reste prépondérante, intitulée communément zone de jour et zone de nuit.

La cuisine, pour certains, fait aujourd'hui entièrement partie de notre quotidien et pour cette raison, la cuisine-laboratoire est absolument à éviter, celle-ci ne correspondant plus à notre mode de vie. Il semble aujourd'hui admis qu'une cuisine, si elle est fermée, doive être suffisamment grande pour pouvoir y accueillir une table, et permettre à une famille d'y manger, mais aussi y recevoir.
Cet agrandissement de la cuisine empêche ainsi ce mode d'emploi unique, cette imposition d'utilisation dont la cuisine-laboratoire pouvait alors faire preuve. Cette volonté fonctionnelle a le problème non seulement d'empêcher une évolution dans le temps, mais aussi de ne correspondre qu'à un seul mode de vie. Or, la société actuelle, même issue du même groupe social et de la même origine, est composée d'une multitude d'individus bien distincts dans leur manière d'appréhender les espaces.[22]

La question, soulevée par les architectes Lüthens Pdmannabhan, se porte aujourd'hui plus sur la manière d'accéder à ce lieu.

---

[21] MOLEY C. *L'architecture du logement: Culture et logiques d'une norme héritée*. Paris: Anthropos: Diffusion, Economica; 1998

[22] DREYFUS J. *La Société Du Confort: Quel Enjeu, Quelles Illusions?* Paris: L'Harmattan; 1990. p.63

La cuisine étant aujourd'hui repensée en fonction de la sociabilité du groupe domestique.
Selon Monique Eleb, *"Les pôles de la vie communautaire semblent de plus en plus se déplacer, en même temps que se diviser plus finement, en prenant en compte différents niveaux de sociabilité: ostentatoire, familial, intime"*.[23]
Comme nous le verrons tout au long de ce travail, c'est par ses différents pôles de socialisation que le logement contemporain évolue encore aujourd'hui. Ils sont désormais déterminants dans la définition des espaces communs, et doivent ainsi être distingués. En effet, le logement étant divers dans son usage, les espaces reflètent cette pluralité de sociabilités.

Si nous considérons aujourd'hui normal d'avoir une cuisine ouverte sur le séjour, voire ouverte sur l'entrée, celle-ci a dès lors subi une indéniable démocratisation.
Alors associée aux mauvaises odeurs et à un travail ingrat, la cuisine d'aujourd'hui est de plus en plus liée à une certaine publicité, à un espace de réception privilégié, correspondant dès lors à la sociabilité ostentatoire décrite par Monique Eleb.

Nous ne cherchons plus à la cacher, au contraire, elle est aujourd'hui assumée et mise en avant par la majorité des promoteurs, ou habitants. De plus en plus d'électroménagers peuvent alors être considérés comme partie intégrante de la décoration intérieure, de plus en plus de rangements sont ainsi ouverts à la vue de tous et désigne ainsi un nouveau mode de vie.
La richesse d'un propriétaire peut ainsi être évaluée par le contenu de la cuisine, du frigidaire faisant des glaçons à la hotte dernier cri, la cuisine est pensée aussi attentivement que les pièces d'apparat l'étaient dans le logement bourgeois.

---

[23] ELEB-VIDAL M., CHATELET A-M., MANDOUL T. *Penser l'habité: le logement en questions*; PAN 14.2. éd. Liège: Mardaga; 1990. p.81

Cela s'explique par un bouleversement des modes de vie, mais aussi de la hiérarchie alors admise depuis longtemps entre espace privé et espace public au sein du logement.[24]

> *«L'espace domestique se transforme, tend alors à se réduire, mais aussi à s'ouvrir. Ici sont en jeu des changements qui concernent autant la société que l'individu.»*[25]

L'espace privé et la vie quotidienne ont ainsi pris le dessus sur les lieux de réceptions ostentatoires, ceux-ci ont donc été modifiés et souvent rendus obsolètes. Les lieux privés sont ainsi devenus de nouveaux espaces de réceptions, la cuisine étant le meilleur exemple.
Il n'y a plus de distinction constante, dans le logement contemporain moyen entre les espaces ostentatoires et familiaux. Pour des raisons économiques en partie, les espaces au sein du logement sont réévalués. Il n'est plus envisageable, à part pour la grande bourgeoisie, d'avoir une pièce qui est utilisée une fois par mois lors de réception. Il s'agit aujourd'hui de trouver une temporalité dans l'usage des pièces qui lui permette différentes fonctions correspondant dès lors à ce partage de socialisation.

C'est par l'accessibilité de la cuisine dans les différentes typologies contemporaines, que nous pouvons y voir une évolution entre partie privée et publique du logement.
Si nous partons du principe que l'espace public se caractérise par une certaine accessibilité par tous[26], nous pouvons y comprendre une certaine volonté d'hospitalité. Si selon ce principe, nous ne pouvons pas considérer la cuisine comme entièrement publique, elle prend cependant bien souvent la place d'une réception ostentatoire et n'est désormais plus non plus liée aux parties considérées comme seulement privées

---

[24] ELEB-VIDAL M., CHATELET A-M., MANDOUL T. *Penser l'habité: le logement en questions;* PAN 14.2. éd. Liège: Mardaga; 1990. p.86

[25] ELEB M. *La frontière mouvante entre vie privé et vie publique dans la maison.* Presses universitaires de Rennes

[26] FLAMAND A. *Les espaces intermédiaires dans l'habitat: espaces-enjeux, espaces publics?* p.4

du logement. Elle est donc aujourd'hui non moins privée que publique, pareillement familiale qu'ouverte aux étrangers. Comme les autres parties du logement, la cuisine a maintenant plusieurs usages, plusieurs façons d'être habitée, en fonction des ménages, et en fonction du moment de la journée.

Cependant, un deuxième parti est parfois pris par les architectes; celui de la disparition de la cuisine.
Si cette alternative reste toutefois à prendre avec des pincettes dans notre société européenne, certains architectes défendent la perte d'importance de la cuisine, celle-ci perdant en valeur en raison des habitudes alimentaires actuelles. En effet, à l'heure de la nourriture rapide et des plats à réchauffer, lors de ces dix dernières années, beaucoup d'habitants auraient ainsi pu se satisfaire d'une kitchenette. De la même manière, les repas pris en commun étant dans certaines familles rendus de plus en plus rares, les horaires de travail de chacun ne le permettant plus; une grande cuisine familiale n'aurait ainsi plus de sens.

Ce deuxième point de vue est cependant loin d'être majoritaire dans les us de constructions suisses, bien que certains projets la prennent en considération en offrant un espace de cuisine partagé, mais aussi une kitchenette privée. C'est le cas du projet de Bechbühler Walser.

Un espace partagé

Brechbühler Walser, Hardau I

Il y a dans les exemples précédents une recherche marquée de nouvelles typologies correspondant à un mode de vie contemporain en constante évolution.
Si nous pouvons imaginer que le logement proposé par Pool Architekten pour le concours de Neubau Areal Guggach III à Zürich a été imaginé pour une famille recomposée ou une colocation, dans le cas du concours Ersatzneubau Wohnsiedlung Hardau I toujours à Zürich les architectes Brechbühler Walser nous proposent une tout autre solution.

En effet, plus qu'un grand appartement, ces derniers développent l'organisation de deux appartements distincts desservis par une cage d'escalier commune. Il s'agit dès lors de typologies nouvelles que nous retrouvons de plus en plus aujourd'hui, *des clusters*, imaginés particulièrement en Suisse alémanique.
Ces deux appartements, bien que distincts au premier coup d'œil, ont la particularité d'être reliés par une cuisine commune. En effet, si chacun de ses appartements dispose d'un - voire de deux - salon en son sein, privatif au logement, la cuisine est alors repensée comme un espace communautaire. Si chaque appartement contient une petite kitchenette dans une alcôve, l'organisation de repas pris autour d'une table, et pas uniquement une collation prise rapidement, est dans cette composition imaginée en liaison avec ses voisins de palier.

Les Clusters sont de plus en plus émergeant actuellement, ils permettent de repenser la vie en communauté au sein d'un immeuble ou d'un étage en rendant certains espaces communautaires. Si le plus souvent ce sont les salons, ou les extérieurs qui sont mis en commun, il est intéressant de voir que la cuisine peut tout aussi bien devenir un espace partagé. Habituellement, ces espaces communautarisés sont en connexion directe avec le palier d'étage, ce qui rend son accès possible non seulement aux habitants des logements avoisinants, mais aussi d'une communauté plus large. En effet, toutes personnes franchissant le palier d'étage peuvent

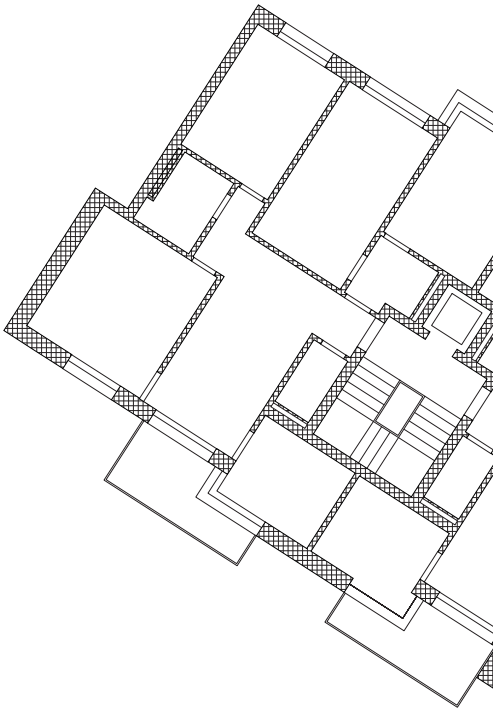

Ersatzneubau Wohnsiedlung
Hardau I
Architecte:
Brechbühler Walser Architekten
Année: 2017
6 Rang / 6e Prix

(1er Prix: Graber Pulver Architekten)

5m

ainsi prendre place dans un espace semi-public, qu'il habite là ou non.
Dans le cas du concours de Hardau I à Zürich, il est intéressant d'observer que ces cuisines communes se trouvent "en fin de parcours". Il faut, en effet, traverser l'appartement avant d'arriver dans cette cuisine, ce qui correspond habituellement à la partie la plus privée du logement. Or, ici, il s'agit de la partie commune.

Nous pouvons aussi observer son orientation sud-ouest qui favorise sa luminosité et peut témoigner de son importance dans l'organisation de ces deux ménages. Bénéficiant ainsi du meilleur apport de lumière, elle est aussi en lien avec les balcons qui, eux, sont dépendants de leur logement respectif.

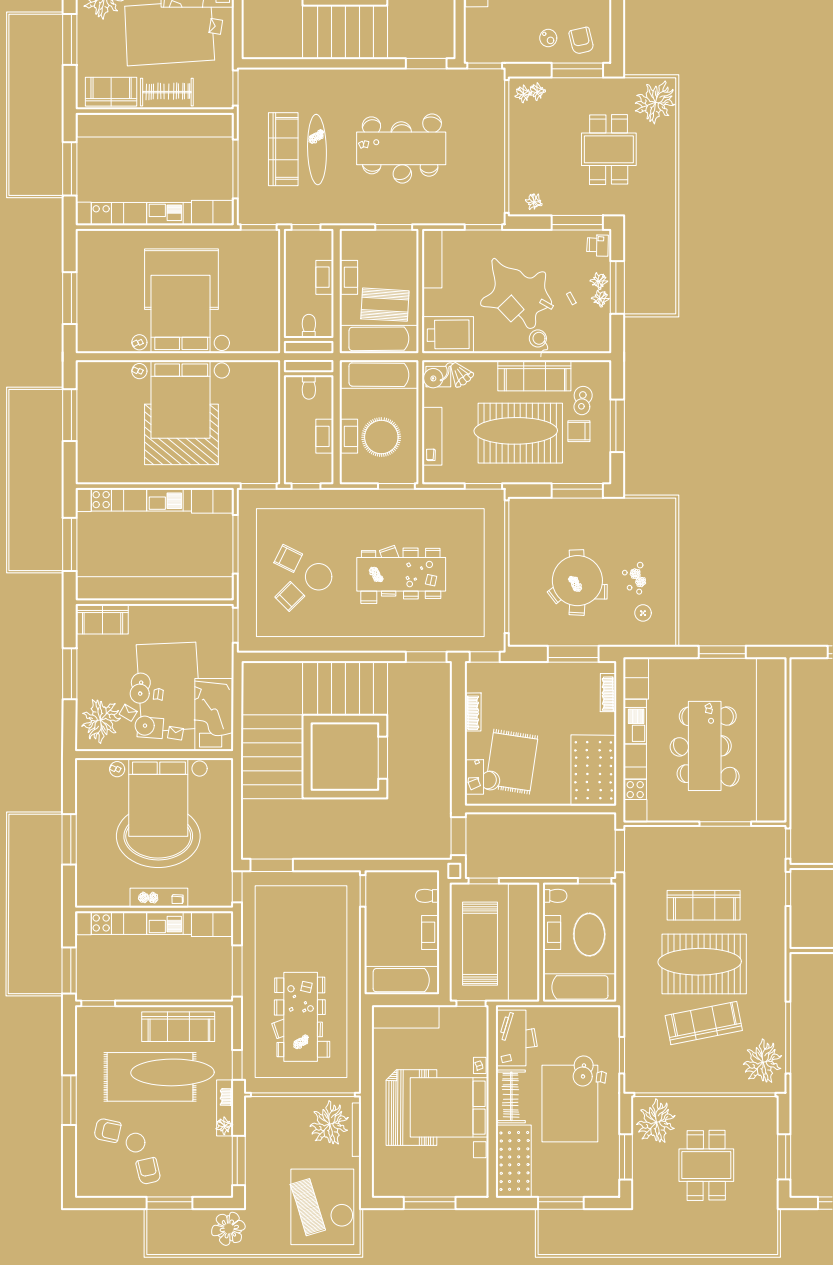

3/
Une nouvelle hospitalité

Requalification de l'entrée

Si nous avons pu voir dans le chapitre précédent certaines nouvelles typologies, comme celle de Lüthens Pdmannabhan, proposant des solutions hybrides entre cuisine et hall d'entrée, il est nécessaire d'analyser une requalification de cette dernière au fil du temps.

L'espace d'entrée est depuis toujours un élément clé de la composition architecturale. Il est ainsi crucial dans la représentation d'une culture, mais aussi des classes sociales. Si le vestibule est, dans le logement bourgeois, un témoignage de la richesse du propriétaire, sa définition en est autre dans le logement ouvrier.

L'entrée, ou de façon plus générale, la liaison entre intérieur et extérieur est une thématique qui a longuement intéressé les architectes. Si cette réflexion s'étend souvent aux entrées d'immeubles, nous nous intéresserons ici aux entrées de logements.

En effet celle-ci, pour des raisons d'intimité, mais aussi des raisons hygiéniques et/ou économiques, a longtemps été questionnée par les architectes afin de trouver la manière la plus fonctionnelle, tout en répondant aussi à des questions d'habitude sociétales. Cependant, il est fondamental de considérer l'espace d'entrée comme partie intégrante d'un système de distribution, c'est en ce sens qu'il a été l'un des changements les plus lents opérés dans les typologies de logement.[1]

Lorsqu'un large espace est mis en valeur par une double hauteur et des décorations abondantes, le vestibule bourgeois est ainsi une pièce importante dans la vie mondaine de cette époque. À l'inverse, le logement ouvrier n'a pas de réels dégagements, si ce n'est un couloir s'étendant de l'entrée et desservant l'ensemble des chambres composant le logement.

[1] ELEB M, DEBARRE-BLANCHARD A. L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914. Paris] : [Brussels: Hazan ; Archives d'architecture moderne; 1995. p.37

La question de l'entrée s'est ainsi posée lors de la construction d'habitats destinés à une classe moyenne émergente. Ne pouvant pas se permettre le luxe du logement bourgeois, tout en demandant plus d'espaces que celui destiné à la classe ouvrière, plusieurs alternatives ont dès lors été soumises.

Une solution est aujourd'hui portée en lumière par un certain nombre de projets de concours actuels, principalement en Suisse alémanique, mais aussi en Suisse romande; l'entrée habitable.
Il s'agit dès lors non plus uniquement d'une circulation, mais bien d'une vraie pièce à vivre. Elle reprend en ce sens la définition de la salle commune décrite par Chirstian Moley:

> *«La salle commune est également un système traditionnel de distribution, à deux accès avant et arrière directs depuis l'extérieur, un espace central polyvalent est toujours utilisé.»*[2]

En effet, si, comme nous l'avons vu avec la cuisine, nous sommes confrontés aujourd'hui à une volonté de multifonctionnalité des espaces au sein du logement. Ceci peut être dû à une rentabilité des espaces, mais aussi à un mode de vie plus épars que nos ancêtres. Quelle a été la réelle évolution de l'entrée ? Est-elle aujourd'hui encore un moyen de préserver les habitants de l'extérieur, de permettre une liaison en douceur entre l'espace public du dehors et l'espace intime et privé du logement?
Ceci présupposerait une privacité équivalente et complète des espaces internes au logement. Or, l'intimité étant dépendante des mœurs d'une société a longuement évolué et chaque espace nécessite aujourd'hui de prendre en compte un certain degré d'intimité lui étant propre.

---

[2] MOLEY C. *L'immeuble En Formation: Genèse de l'habitat collectif et Avatars intermédiaires.* Liège: Mardaga; 199. p.157

Modifications des espaces servants

Due à l'adaptation de certaines parties du logement, mais surtout au rapport entre elles afin de satisfaire de nouveaux usages, la circulation a continuellement cherché à s'adapter. La distribution permet de structurer l'espace architectural, elle assure une séparation entre deux espaces ou à l'inverse leur réunion, témoignant ainsi d'habitudes et d'usages sociaux de chaque époque, elle est en cela ce qui impacte le plus la vie quotidienne des habitants.
C'est par la force d'un nouveau rituel social et familial que la cuisine s'est ainsi liée à la salle à manger.[3] Celui-ci a ainsi influé sur la circulation interne au logement collectif lors du 20e siècle.

Il y a une distinction très nette entre les espaces servants des logements bourgeois et ceux de la classe ouvrière. Lorsque le logement bourgeois s'articule autour d'une vie mondaine et donc des espaces de réceptions, cela n'est pas le cas du logement populaire. Nous allons d'abord traiter des espaces de services de la bourgeoisie, ceux-ci ayant plus profondément été modifiés et étant mieux documentés dès la fin du 19e siècle.

> *«L'ouverture et l'articulation des espaces de réception vont caractériser d'abord les habitations luxueuses des grands bourgeois ayant du goût pour la vie mondaine et les grandes fêtes.»*[4]

C'est ainsi que le vestibule du logement bourgeois devient la représentation ultime d'un certain mode de vie.
Il est traité, par sa position à l'entrée de l'appartement entre autres, comme un lieu de réception permettant l'accueil des hôtes dans le logement et remplir ainsi un rôle majeur dans

---

[3] ELEB-VIDAL M., CHATELET A-M., MANDOUL T. Penser l'habité : le logement en questions; PAN 14.2. éd. Liège: Mardaga; 1990. p.63

[4] ELEB M, DEBARRE-BLANCHARD A. *L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914.* Paris] : [Brussels: Hazan ; Archives d'architecture moderne; 1995. p.63

une sociabilité de surface. Dans l'attente d'une autorisation de poursuivre dans le salon, l'invité y est alors souvent invité à patienter. C'est parce que l'on patiente dans cet espace, mais aussi parce que c'est le premier lieu que l'on franchit dans la maison, qu'une forte attention est portée à sa décoration et son ameublement. Il est ainsi suffisamment vaste pour être meublé et à l'inverse de l'entrée d'un logement modeste, est traité comme bien plus qu'un simple lieu de passage.[5]

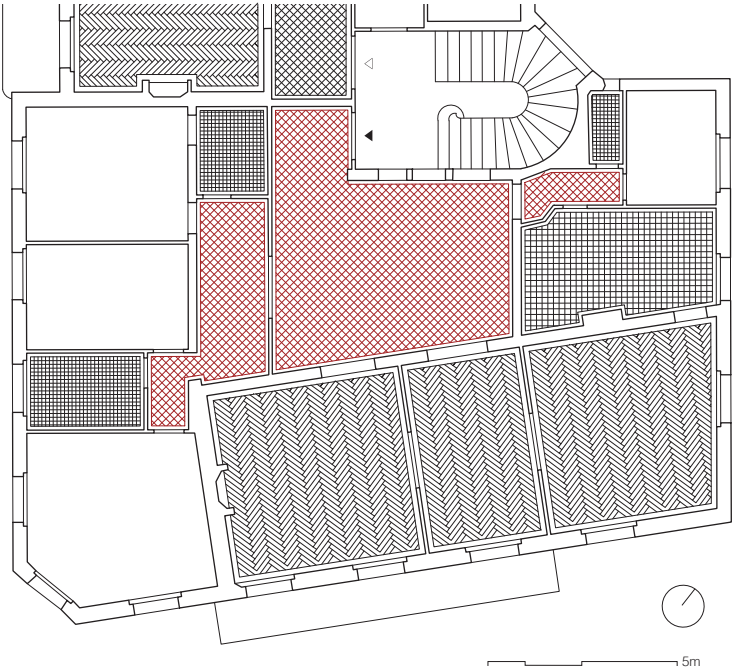

Avenue de Tissot 18, Lausanne
Architectes:
Charles Thévenaz
Année: 1928

Ce premier grand espace permet alors une liaison directe avec les pièces de socialisation ostentatoire et de réception telles que le salon, la salle à manger, et dans le cas de l'avenue Tissot, du petit salon. En plus de cette connexion directe avec le vestibule, ses pièces sont desservies entre elles en enfilade.

[5] LAWRENCE RJ. *Espace privé, espace collectif, espace public: L'exemple du logement populaire en Suisse Romande: 1860-1960.* Lausanne, EPFL; 1983. p.167

Les deux autres parties du plan tripartite bourgeois, soit les espaces de services et les espaces privés, sont elles, desservies par de petits couloirs séparés du vestibule. Ces dégagements secondaires sont des espaces servants purement utilitaires, et ne possèdent pas d'autre rôle que distributif, étant détachés des pièces de réception.

Ces distinctions de distribution entre parties privées et publiques existent alors dans les logements de la grande et moyenne bourgeoisie, mais vont commencer à se perdre en faveur d'une distribution voulue plus rationnelle et efficace à l'aide de couloirs desservants une multitude de portes.[6]

Durant tout le 19e siècle, la circulation va ainsi se modifier afin de donner plus d'intimité aux espaces de représentation. Les enfilades vont petit à petit être supprimées au profit de portes, parfois doubles, afin de permettre une potentielle séparation de ces espaces jusqu'alors liés.

Au-delà de la vaste surface offerte par ce type de vestibule, il est important de souligner les efforts et l'importance du traitement décoratif d'un tel espace. En effet, en raison de sa fonction d'accueil de personnes externes au logement, souvent le propriétaire va chercher à démontrer sa richesse par la décoration et la mise en valeur de son hall.

Lorsque les logements sont collectifs, et donc souvent régulés par des promoteurs immobiliers, l'importance du hall sert alors de désignation du standing de l'appartement, voire de l'immeuble en lui-même. Une grande attention se porte sur le traitement du sol. En raison de son rôle de liaison avec l'extérieur du logement, le carrelage est souvent privilégié rendant plus facile le maintien des lieux. Afin de rendre ce matériau plus noble, il est souvent disposé de manière géométrique, créant ainsi divers dessins, permettant ainsi de démontrer

[6] LAWRENCE RJ. *Espace privé, espace collectif, espace public: L'exemple du logement populaire en Suisse Romande: 1860-1960*. Lausanne, EPFL; 1983. p.172

d'une certaine classe sociale, tout en restant économiquement abordable.

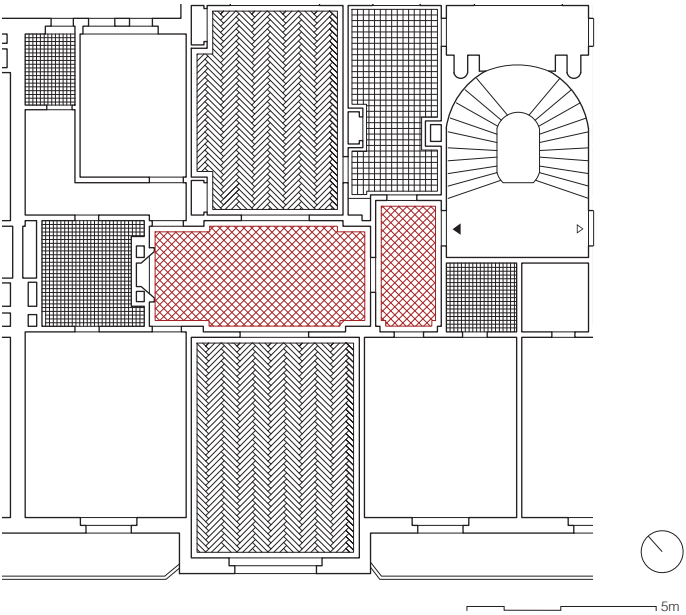

Av. de Rumine 4-8, Lausanne
Architectes:
A. Laverrière
Année: 1920

Au-delà du parement du sol, nous pouvons observer à l'avenue de Rumine, comme dans de nombreux logements de cette époque, la présence d'une cheminée ornant l'un des murs. Sa présence dans le hall est en effet, plus que pour un réel besoin de chaleur dans une pièce qui n'est pourtant pas rendue réellement habitable, un signal ostentatoire disposé ainsi afin d'être vu par un visiteur. Dans ce même but, des dispositifs de miroirs sont aussi bien souvent utilisés.

Il y a dans cet exemple de l'avenue de Rumine, une distinction qui se crée entre l'entrée proprement dite et le hall.
Si l'entrée se fait par une sorte de sas, un petit espace clos desservant la cuisine de même qu'une des chambres, elle permet alors un premier filtre entre l'extérieur et l'intérieur du logement. Elle n'a pas la fonction du vestibule pour autant, car elle n'a pas pour fonction de s'y attarder.
Le hall, correspondant ici au second dégagement, reprend en revanche ce rôle et permet de desservir les espaces de

réceptions qui se trouvent de part et d'autre de cet espace, ne fonctionnant ainsi plus en enfilade.
Il est important de constater qu'il dessert aussi les chambres à coucher. Nous pouvons donc voir un amenuisement de l'ordre strict tripartite du logement bourgeois de la fin du 19e siècle, et une volonté d'une séparation plus libre entre les espaces publics et privés du logement.

Schéma tripartition distribution bourgeoise
ELEB M., DEBARRE A. L'invention de l'habitation moderne. Paris 1880-1914.

Nous retrouvons en cela le schéma esquissé par Monique Eleb et Anne Debarre. L'ordre tripartite, bien que conservé dans ces faits, est toutefois rendu moins rigide par une modification des espaces de services, qui se rapprochent dès lors du reste du logement.
Les différentes parties du logement sont ainsi repensées au début du 20e siècle et les connexions entre elles sont dès lors modifiées.

Le retour d'une vision d'apparat

Duplex Architekten, Letzigraben

Nous pouvons voir dans le traitement du hall par le bureau Duplex Achitekten, une continuité du logement bourgeois du début du 20e siècle. Au-delà du traitement du sol composé de motifs géométriques, permettant une mise en valeur de l'entrée dans le logement, une réelle recherche de liaison physique ainsi que visuelle entre les différentes parties du logement est mise en place.

Cependant, nous sommes bien loin du plan traditionnellement tripartite séparant les différents espaces du logement selon leurs fonctions et leurs usages. Ici l'espace du hall produit l'effet inverse.
La typologie utilisée pour ce concours de Letzigraben à Zürich semble d'ailleurs particulièrement poreuse. En effet, le plan du logement ne paraît pas suivre non plus cette volonté bipartite de conserver les espaces de jours séparés de ceux consacrés à la nuit.

Cette répartition des différentes fonctions fait de cet espace central, plus qu'un espace d'entrée et d'accueil, mais un réel espace de circulation pour l'entier du foyer et ainsi il en devient un espace de vie.
Il y a dans ce projet une volonté annoncée par Monique Eleb concernant les projets de la toute fin du 20e siècle dans son livre édité en 1990; une volonté de certains architectes de se débarrasser de la rigidité des plans bourgeois d'autrefois et d'établir ainsi une liberté de plans de logement contemporains.

> *«Deux positions apparaissent: celle qui relève d'une partition stricte et celle qui vise à mêler les activités dans des lieux aux délimitations volontairement incertaines.»*[7]

Par ce hall central, nous retrouvons toutefois une volonté de lier certains espaces de réceptions dans une enfilade de

[7] ELEB-VIDAL M., CHATELET A-M., MANDOUL T. *Penser l'habité : le logement en questions*; PAN 14.2. éd. Liège: Mardaga; 1990. p.61

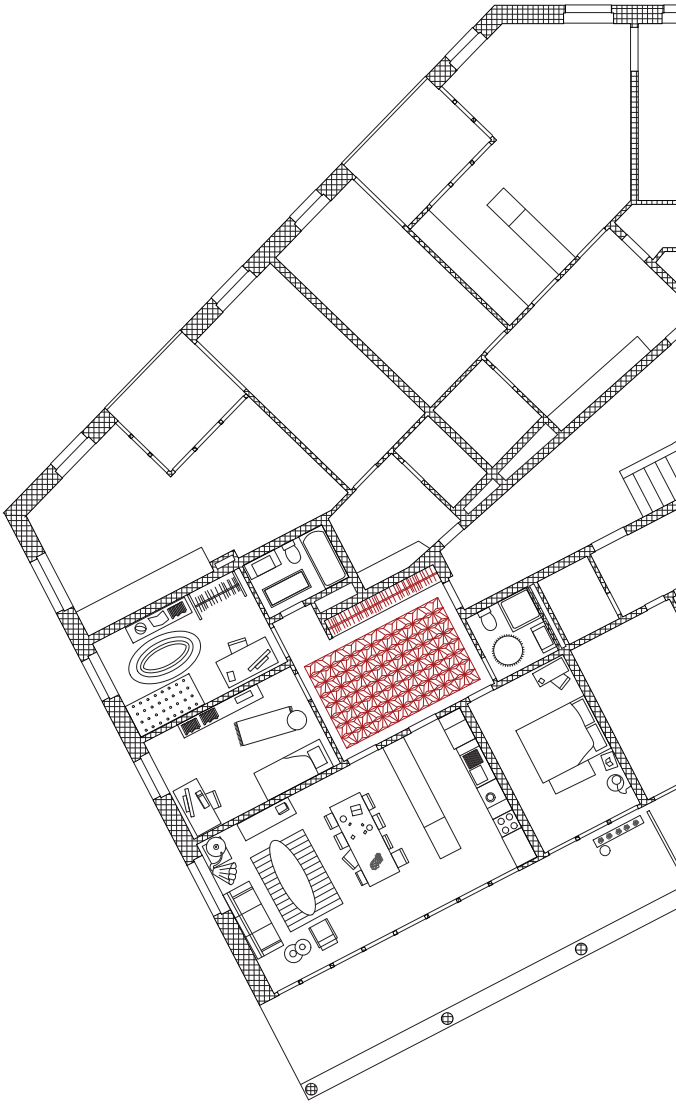

Letzigraben, Zürich
Architecte:
Duplex Architekten
Année: 2012
3e Rang / 3e Prix

(1er Prix: Von Ballmoos Krucker
Architekten AG)

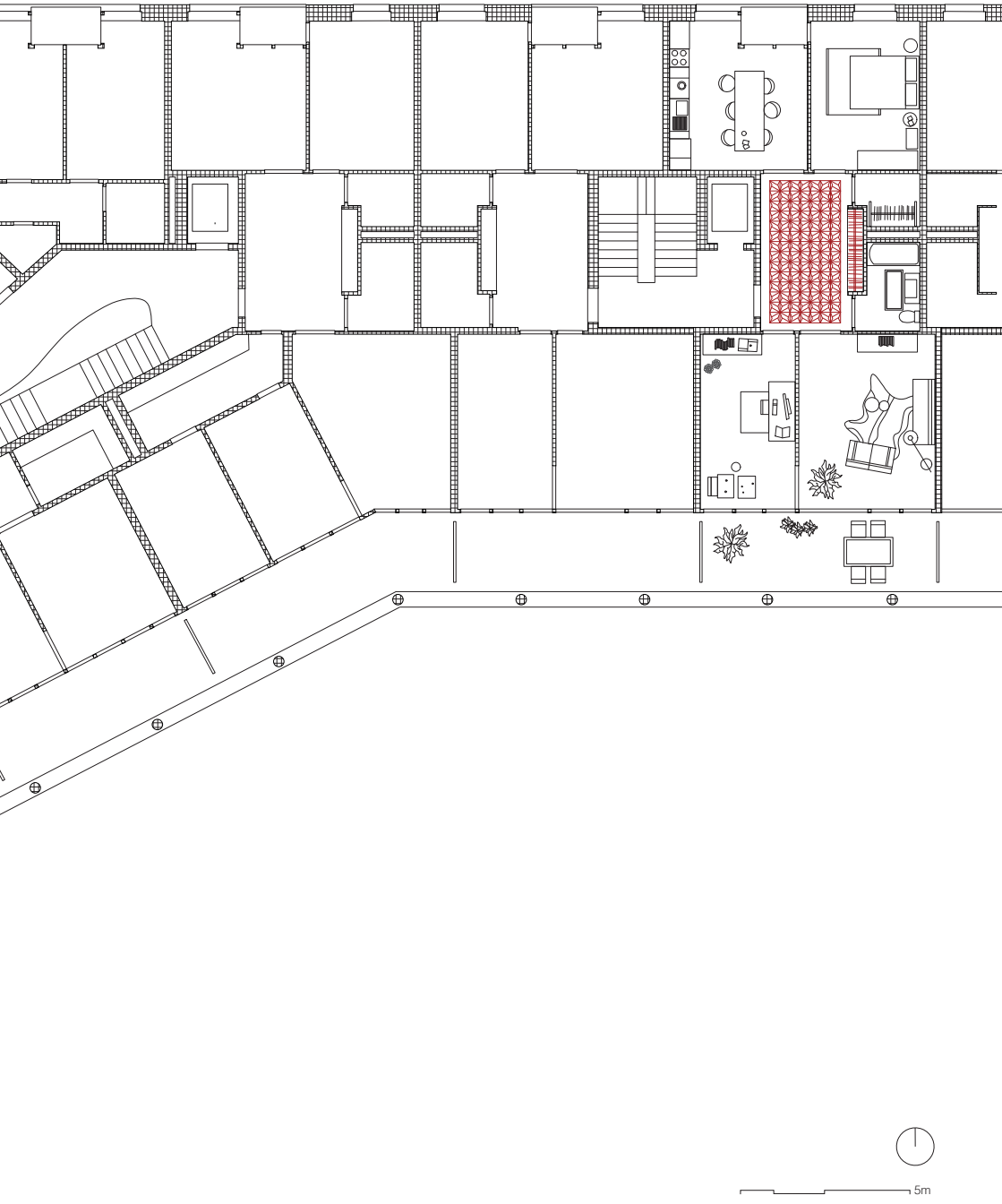
5m

pièces. Les architectes sont à la recherche d'une continuité visuelle et spatiale entre les différents espaces composant ce logement traversant. Ainsi plus qu'un espace servant, le hall devient un prolongement des parties de jour.[8]

> *«Die Wohnungen sind im Sinne eines Durchwohnens um eine zentrale Halle organisiert, die Raumsequenz von der Wohnküche zur Strasse bis zum Wohnraum mit Loggia zum Park ist als Enfilade erlebbar.»*[9]

Au-delà de cette liaison fluide entre différentes pièces rendue alors possible par cet espace central, nous pouvons aussi observer un traitement particulier du hall comme espace de transition avec l'extérieur du logement.

En effet, le hall de ce projet n'est pas pensé comme un espace aménageable, permettant un usage statique, mais plus comme un espace transitoire, de passage. Il n'est en effet pas suffisamment spacieux pour être réellement meublé, et ne peut donc pas être utilisé comme une pièce à vivre.
Un certain nombre de portes donnant l'accès aux différentes pièces du logement rend aussi difficile l'ameublement de cet espace. De plus, un pan entier de mur est réservé à une grande armoire encastrée marquant ainsi le rôle du hall comme l'espace d'entrée de l'appartement où l'on se vêt et se chausse avant de sortir.

---

[8] AVIOLAT A, JOUD C. L'univers collectif de la pièce; 2015. p.88

[9] «Les appartements sont organisés dans un espace de vie autour d'un hall central, la séquence de pièces de la cuisine donnant sur la rue au salon avec loggia orienté sur le parc peut être vécue comme une enfilade» Duplex Architekten, 2012. *Letzigraben, Zürich*. Consulté sur http://fiederlinghabersang.ch/de/project/318-2/

Optimisation des espaces au sein du logement collectif

Un tout autre système, bien éloigné du vestibule ou du hall bourgeois, a dû être mis en place au début du 20e siècle dans les logements collectifs plus populaires.
En effet, l'aménagement d'une entrée ostentatoire ne correspond pas au mode de vie que nous pouvons imaginer d'un ouvrier ou travailleur au revenu modeste. La circulation et l'articulation des espaces de réceptions sont, à cette époque, des pièces pensées pour la mondanité bourgeoise, et ne peuvent pas être transposées dans le logement prévu pour une classe populaire.[10]

Bien que le vaste espace représentatif du vestibule bourgeois ne soit pas repris dans le logement populaire, principalement en raison du manque d'espaces, un système similaire de dégagements amenant aux parties les plus publiques du logement se distingue parfois d'un deuxième espace desservant les chambres. Le hall peut ainsi prendre un rôle de préservation de l'intimité privée du ménage plus qu'un rôle de représentation d'une certaine classe sociale.

Ne souffrant pas du plan tripartite des appartements plus luxueux, une distinction des différents espaces de services est dès lors superflue, ne faisant pas partie des usages et des habitudes du prolétariat.
Un seul long couloir distributif est alors souvent mis en place. Ce couloir est, dans le cas de Prélaz comme dans beaucoup d'autres, composé d'un premier dégagement plus spacieux, pouvant ainsi permettre de plus amples mouvements aux habitants avant de s'engager dans un couloir plus long et exigu qui permet la desserte des chambres.

[10] ELEB M, DEBARRE-BLANCHARD A. *L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914.* Paris] : [Brussels: Hazan ; Archives d'architecture moderne; 1995. p.63

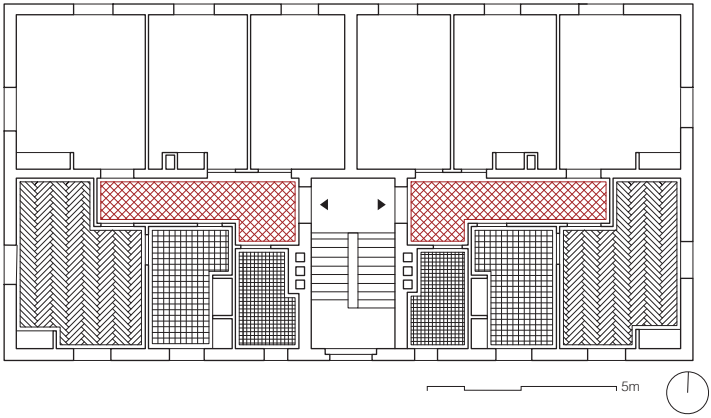

Av. de Morges 61, Lausanne
Architectes:
F, Gilliard & F. Godet
Année: 1912

Au début du 20e siècle, nous pourrions synthétiser les transformations influençant les habitions ouvrières comme le décrit Christian Moley: *«l'éclatement de l'espace unitaire centré sur une salle commune, pour un espace cloisonné en pièces correspondant à des utilisations et valeurs bien distinctes.»*[11]

Le dégagement précédant le couloir est d'autant plus nécessaire que l'entrée est un lieu de passage, et le couloir permettant de relier toutes les différentes pièces du logement. Afin de pouvoir confortablement se croiser entre individus entrants et sortants, l'entrée doit pouvoir ainsi offrir une certaine surface.

Ceci est alors rendu visible dans le roman de George Pérec, lorsque celui-ci décrit le quotidien d'une famille moyenne des années 50. Dans ce passage, l'entrée y est ainsi citée neuf fois alors que la chambre ou le salon n'apparaissent qu'une fois. Ce qui, bien qu'étant un roman, illustre assez fidèlement les passages habituels effectués par un ménage tout au long de la journée, ou du moins la manière dont les architectes et urbanistes aimeraient voir les gens vivre.[12]

[11] MOLEY C. *L'immeuble en formation: Genèse de l'habitat collectif et Avatars intermédiaires.* Liège: Mardaga; 1991.

[12] PEREC G. Espèces d'espaces. Nouv. éd. revue et corrigée. Paris: Éd. Galilée; 2010. p.59-63 - Texte en Annexe

Cette distribution doit dès lors être pensée afin de rentre les habitations saines et agréables, en même temps que rentable.[13]

Il n'y a dans le logement populaire, pas de traitement esthétique du couloir ni de l'entrée. Il n'y a pas non plus dans cet exemple-là d'armoires encastrées ni d'installations de chauffage comme la cheminée dans le logement bourgeois.
Bien qu'à cette époque, les armoires encastrées fassent encore partie des dispositifs bourgeois, certains architectes ont néanmoins de cesse d'introduire des placards dans les appartements plus modestes qu'ils conçoivent. Ils symbolisent alors un certain confort ainsi qu'une certaine modernité dans l'habitation.[14]

Cette entrée est ainsi uniquement pensée comme un espace de transition, un espace de passage entre les différentes pièces du logement comme de l'extérieur de celui-ci.
Elle correspond dans ce sens à la définition qu'en faisant Alexandre Aviolat :

> *«Un état [...] où la fonction distributive se formalise en un espace "cerné" qui lui est exclusivement dévolu - l'espace désigné se réduit à une fonction de distribution. C'est un espace neutre, "perdu" au sens de l'usage.»*[15]

Ainsi, nous nous rendons compte que quand bien même cet espace est le plus fréquenté au fil d'une journée, n'ayant pas d'autre fonction que d'être traversé, il est considéré comme perdu.

---

[13] A. de Quincy, Dictionnaire historique d'architecture, 1832

[14] ELEB M, DEBARRE-BLANCHARD A. L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914. Paris] : [Brussels: Hazan ; Archives d'architecture moderne; 1995.

[15] AVIOLAT A. *La dissolution du couloir dans le logement contemporain*. 2010.

Du hall habitable à un espace central

De cette typologie purement distributive, beaucoup d'architectes, afin de rentabiliser cet espace, vont proposer un autre rôle au hall en s'inspirant du vestibule bourgeois, mais aussi d'une typologie d'origine germanique, la *Diele* ; celui d'une pièce aménageable.

> *«De tels dispositifs d'entrée trouvent plutôt une origine fonctionnelle dans la Diele - que l'on peut qualifier de vestibule habitable issu de la tradition germanique -, qui occupe une place prépondérante dans les plans du début du 20e siècle en Suisse. La Diele cumule en effet deux avantages majeurs: elle garantit une mise à distance des différents usages du logement et constitue en même temps une pièce de "réserve"»*[16].

Il s'agit dès lors de fournir une surface équivalente à celle du couloir, mais par sa forme compacte, celle-ci permet une réelle vie au sein d'un espace pourtant restreint.
Elle peut ainsi être comprise comme la suite logique du cloisonnement des espaces ayant eu lieu tout au long du 20e siècle, ainsi que le résultat d'une certaine recherche d'efficience des différents espaces. En effet, les longs couloirs, bien que fonctionnels, sont alors considérés comme une perte d'espaces, un unique lieu de passage. La *Diele* à l'inverse offre une solution distributive tout en offrant un espace de réception, de partage, une réelle pièce supplémentaire pour les habitants.

La *Diele* étant d'origine germanique, cette typologie est de ce fait beaucoup plus commune en Suisse alémanique. Cependant, nous pouvons en trouver quelques exemples, quoique souvent plus tardifs, en Suisse romande.

[16] AVIOLAT A, JOUD C. *L'univers collectif de la pièce*; 2015.p.87

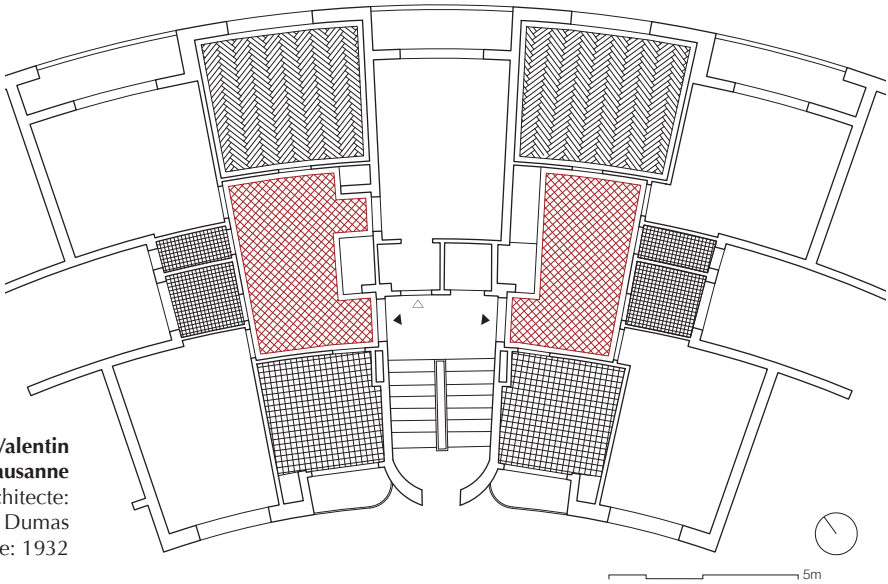

Rue du Valentin
15-21, Lausanne
Architecte:
F. Dumas
Année: 1932

Nous trouvons cette solution de hall aménageable dans le plan initial de la rue du Valentin 15-21 datant de 1932.
Il est d'ailleurs précisé que l'architecte s'inspire, pour son projet, de l'architecture allemande.[17]
Ce large hall d'entrée permet ainsi une liaison traversante de l'espace, reliant la cuisine et le salon et desservant les chambres ainsi que les salles d'eau.

Il y a de grandes similitudes avec le projet de Duplex Architekten à Zürich présenté précédemment, il s'agit dans les deux cas d'un espace vaste, ne prenant pourtant pas véritablement d'autres rôles que celui de l'entrée.
En effet, la cuisine semble suffisamment grande afin d'y accueillir une table, et la présence d'un salon nous empêche de lui donner ce rôle-ci. En outre, il accueille une large armoire, comme présenté dans ce projet contemporain, rendant là aussi un pan de mur difficile à meubler.

[17] Marchand B. Typologie de logements collectifs, Lausanne: immeuble 15-21, rue du Valentin (1932) : architecte F. Dumas. Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat. 1990

Si ce n'est visiblement pas prévu comme tel dans le projet initial, nous pouvons aisément imaginer une transformation de son usage aujourd'hui.
En effet, il est probable que des modifications aient ainsi pu avoir lieu en réponse aux différents usages adoptés par la population contemporaine. Le salon, ayant les mêmes proportions que les autres pièces, a d'ailleurs certainement changé de place depuis sa création, venant vraisemblablement se placer à côté de la cuisine afin de bénéficier d'une orientation sud. Ce dernier pourrait même aller jusqu'à disparaître. En effet, le hall ayant une superficie de plus de 16 m^2 et bien que difficile à meubler, il pourrait aussi être envisagé comme espace collectif au sein d'une collocation ou autre type de ménage nombreux, les chambres étant alors toutes occupées comme chambres à coucher.

Il n'est pas inhabituel aujourd'hui, en raison la montée du prix des loyers, d'utiliser ces espaces centraux comme espaces communs. En effet, les loyers étant en constante augmentation, les frais engendrés par le logement représentent actuellement 20% du salaire.
En outre, il y a une particulièrement forte densité par pièce dans le canton de Vaud. En effet, lorsque la moyenne suisse est de 0.60 habitant par pièce, nous sommes dans le canton de Vaud deuxième dans l'ordre décroissant avec 0,64 juste après Genève qui obtient 0,76.[18]
Cela nous laisse à penser qu'en raison de la valeur marchande actuelle, certains espaces sont alors transformés, repensés par les différents occupants afin d'optimiser les espaces communs.

En effet, le caractère individualiste de notre mode de vie nous pousse à favoriser l'individualisation des chambres, quitte à ne plus avoir de réel espace commun. Ce rôle est alors souvent repris par la cuisine, dans un premier temps, et par le hall dans un second.

[18] Office fédéral de la statistique. Construction et logement. Densité d'occupation par pièce selon le nombre de pièces, par canton.

Le prix du marché, ainsi que la réinterprétation de la *Diele*, amène certains architectes à favoriser un système distributif du logement sous cette forme centralisée. Celle-ci permet, en effet, un gain d'espace ainsi un espace aménageable supplémentaire qui ne peut cependant pas être comptabilisé dans le décompte des pièces à vivre et influe ainsi moins fortement sur le prix du bien sur le marché immobilier.

Un espace de réception

Igual & Guggenheim, Leutschenbach

Nous retrouvons dans le projet de Igual & Guggenheim cet espace central permet de distribuer les différentes pièces du logement. Il prend ici le rôle de hall habitable et non plus uniquement d'espace d'entrée majestueuse, mais purement fonctionnelle, du projet de Duplex Architekten.

En effet dans ce projet, la dimension de hall ne peut pas prétendre à un simple usage de service. Celui-ci, ayant une surface de plus de 28m^2, offre ainsi un espace central suffisamment grand pour accueillir une vie de famille.
Cet espace est en connexion directe avec la cuisine d'une part, et un espace extérieur de l'autre. Par sa centralité dans l'appartement et grâce à son non-cloisonnement, une liaison visuelle traversante est dès lors rendue possible. Nous retrouvons ainsi une adaptation de l'enfilade entre les différentes pièces de réceptions, autant visuelle que spatiale. Il est cependant à noter que ces espaces de réceptions ne sont plus les mêmes qu'au début du 20^e siècle. L'accent est ici mis sur la cuisine, le hall habitable et un espace extérieur, qui n'étaient alors considérés que comme des espaces de service.

La manière dont les architectes ont meublé leurs plans laisse à penser que ce hall prendra non pas la place du salon, mais qu'il est plutôt perçu comme une *Essdiele* et remplacera ainsi la salle à manger. En effet, une autre pièce, aussi connectée

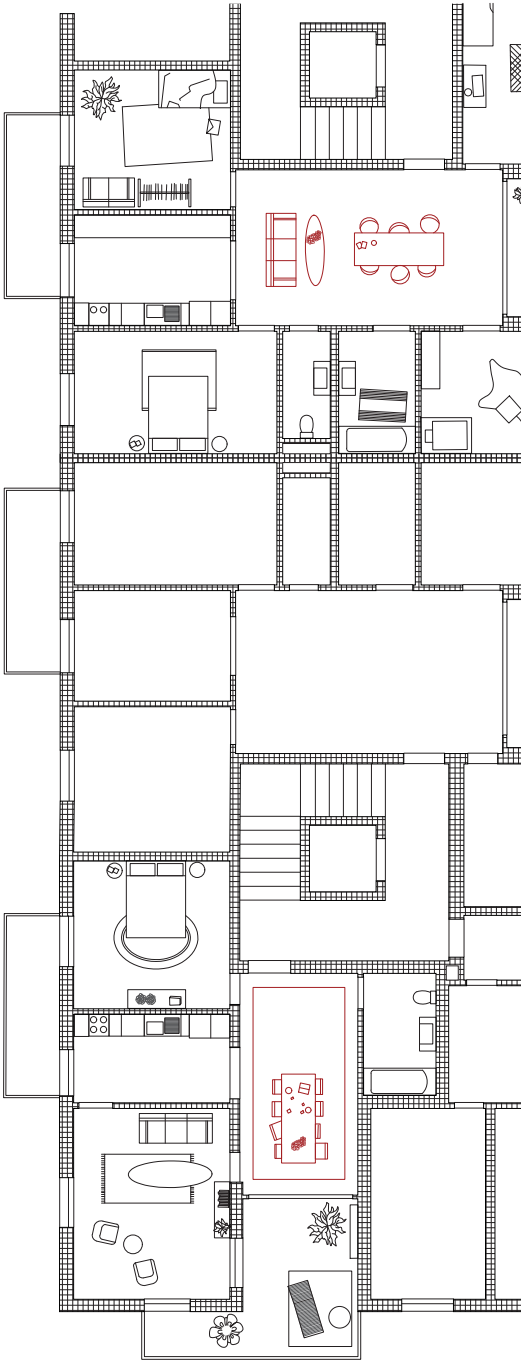

Leutschenbach, Zürich
Architectes:
Igual & Guggenheim
Année: 2015
6e Rang / 6e Prix

(1er Prix: Feurer Architektur,
Zürich)

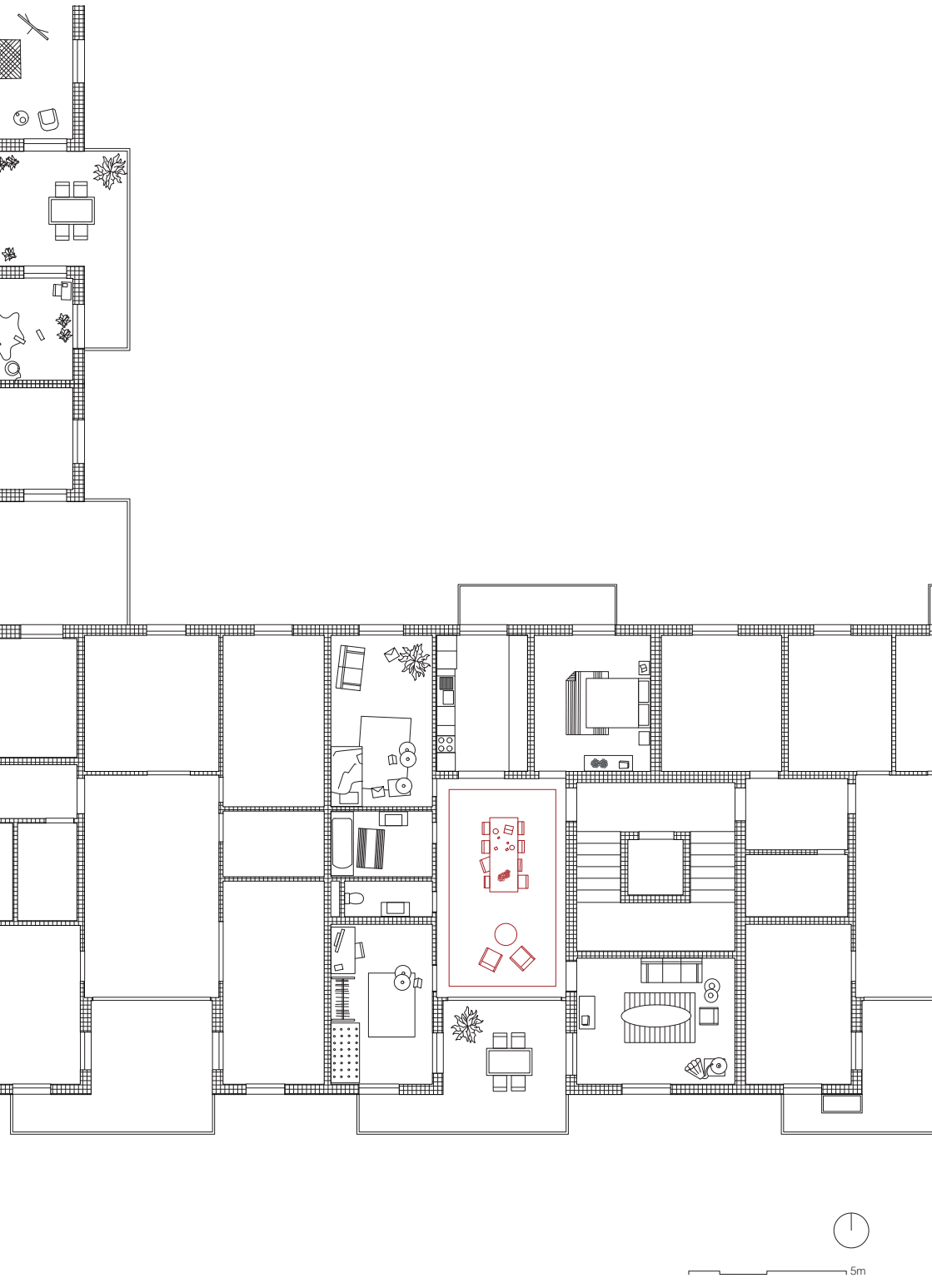
5m

à l'espace extérieur, semble prévue pour accueillir le salon familial.

Le hall, qui nous l'avons vu, est l'espace le moins privé du logement, prend ainsi le rôle du lieu de réception. Le fait de placer la salle à manger dans cet espace correspond aux usages actuels de recevoir autour d'une table. La personne externe au ménage peut ainsi être conviée au sein du logement sans jamais physiquement dépasser le vestibule.
Le salon est lui en retrait, préservant ainsi son intimité, offrant ainsi une certaine intimité à une vie familiale plus privée.

Nous pouvons aussi relever le lien fort, recherché par les architectes, entre l'espace où prend place le repas avec la cuisine. Cette continuité d'espaces est d'autant plus marquée que s'ajoute l'espace extérieur, permettant un éclairage et une mise en valeur d'une pièce d'entrée habituellement sombre.

L'entrée, déjà privée ou encore publique?

L'aménagement du hall d'entrée est ainsi rendu possible par l'agrandissement de sa surface, et remet en question son caractère de simple liaison entre l'espace privé du logement face à un extérieur public. Son évolution à travers le temps lui permet, aujourd'hui, d'avoir un rôle majeur dans l'organisation d'un logement.

En effet, les architectes contemporains ont tendance à favoriser la solution d'une entrée aménagée et habitable plutôt qu'un espace purement fonctionnel. Celle-ci ayant comme double avantage de rentabiliser les espaces de services, ainsi que d'offrir un espace de collectivité supplémentaire à un logement. La mise en place d'une distribution centrale exempte en effet tout autre stratagème distributif.

Elle permet cependant moins de privacité des différentes pièces. Dès lors qu'un seul et grand espace fait la liaison entre les diffé-

rentes pièces d'un logement, celles-ci sont directement accessibles et visibles à tous par ce même espace.
La bipartition jusqu'alors admise d'une séparation entre espaces de jour et de nuit n'est plus aussi nette. Une sorte de typologie concentrique autour d'un espace lui-même en lien avec l'extérieur du logement questionne sur la privacité de ce lieu. Elle remet ainsi en question cette stricte séparation, qui pour beaucoup allait de soi, mais qui ne semble pourtant plus correspondre aux codes d'usages d'une société contemporaine.[19]

Alors que l'entrée traditionnelle visait à protéger l'intimité du ménage en séparant physiquement le seuil de l'intérieur du foyer, ces nouvelles typologies accueillent le visiteur dans la vie domestique.

> *«La qualité d'entre-deux de l'entrée est clairement manifestée par la présence d'objets privés qui ne sont pas encore strictement de l'usage de l'habitant, mais qui servent plutôt de représentation.»*[20]

Il s'agit dès lors d'un espace aussi interne au foyer, que tourné vers l'extérieur du logement, sur l'espace public. Reprenant des intérêts démonstratifs du logement bourgeois, ces différents exemples contemporains témoignent d'un même étalage de biens privés. Cependant, cet espace n'est plus qu'un simple lieu d'accueil, mais prend ainsi part à la vie privée et familiale des habitants. Il correspond ainsi autant à un espace public que privé, estompant dès lors les barrières entre les deux.

---

[19] MOLEY C. *L'immeuble En Formation: Genèse de l'habitat collectif et Avatars Intermédiaires*. Liège: Mardaga; 1991. p.177

[20] JOUD C. ed. *À l'intérieur: les espaces domestiques du logement collectif suisse*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes; 2016. p.25

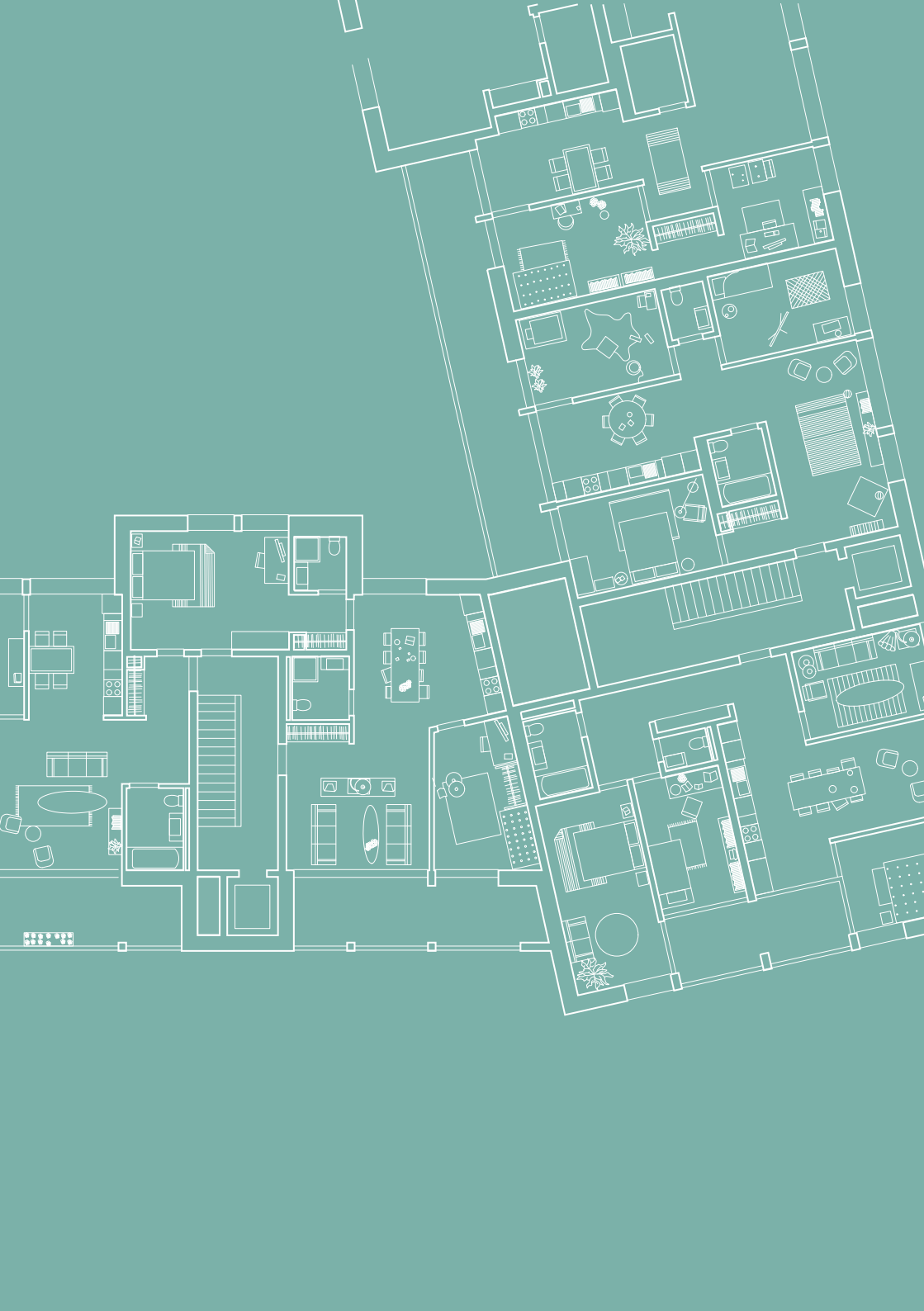

4/
Repenser les espaces intimes

Modifications de la structure des ménages

Tout au long du 20e siècle, les plans de logement suivaient alors le schéma type d'une famille composée d'un couple marié avec deux enfants. Or, nous observons aujourd'hui une multiplication de la composition des ménages. Bien que le ménage moyen suisse reste traditionnel dans sa composition et que les structures familiales ont évolué plus lentement que chez nos voisins français par exemple, se concentrer uniquement sur ce schéma type patriarcal et ancestral est actuellement erroné. D'autres formes de ménages doivent ainsi aujourd'hui être intégrées.

Deux alternatives s'ouvrent alors pour les architectes. D'une part la création d'une multitude de logements divers afin de répondre à cette demande plurielle modes de vie très différents, ou d'autre part, offrir la possibilité d'une plus grande flexibilité en rendant alors possible une adaptation du logement au fil du temps ou en fonction des habitants.

Les différents types de ménages sont aujourd'hui recensés selon cinq critères: les personnes seules, représentant 36,3% de la population, les couples avec enfants (29,5%), les couples sans enfant (24,1%), les ménages monoparentaux (7,7%) ainsi que les *"autres ménages privés"* (2,5%).[1]

Sous l'appellation "*autres ménages privés"* sont regroupées les colocations, les familles recomposées, etc..
Si cette dernière catégorie ne semble pas très importante selon le pourcentage de la population touchée, il est pourtant intéressant de la considérer, car son augmentation relative ne cesse de croître d'année en année. En effet, elle a augmenté l'année passée de 7,2% pour une croissance moyenne de 0,3%. Cela laisse donc présager une forte modification des structures des ménages à Lausanne les années à venir.

[1] Canton de Vaud. *L'observatoire du logement, Etat, Droit, Finances.* Statistiques Vaud. 2017

Il faut toutefois prendre ses chiffres avec prudence. En effet, n'étant pas responsables de l'étude, nous ne sommes pas en mesure de nous assurer de ces chiffres. En outre, et partant du principe que cette étude s'est opérée en lien avec le contrôle des habitants, les chiffres concernant les "autres ménages privés" sont peut-être à revoir à la hausse.
Il y a bien souvent un grand nombre de jeunes adultes, pourtant répertorier comme vivant toujours sous le toit de leurs parents, pour lesquels cela n'est pourtant pas réellement le cas.

Ménages privés par type. Vaud 2017

Type de ménage	Nombre	+ en %	Proportion en %
Personnes seules	124 768	0,3	36,8
Couples sans enfant	82 758	0,9	24,1
Couples avec enfants	101 326	0,7	29,5
1 enfant	39 326	1,5	11,4
2 enfants	42 232	1,1	12,3
3 enfants ou +	16 380	2,4	4,8
Ménages monoparentaux	26 525	4,0	7,7
1 enfant	16 675	5,3	4,8
2 enfants ou +	9 360	6,1	2,7
Autres ménages privés	8 619	7,2	2,5
Total	343 997	9,3	100,0

Canton de Vaud. L'observatoire du logement, Etat, Droit, Finances. Statistiques Vaud. T01.05.03 - Ménages privés par type, Vaud, 1960-2017.

Ceci étant dit, le pourcentage de personnes vivant seules ne cesse d'augmenter depuis des années. Ce phénomène existant depuis quelques années est lié à une individualisation de notre société. Cela se répercute dans le marché de la construction par de plus en plus de construction de studio et de deux pièces et demie. Ceci est une tendance générale s'appliquant à tout le canton de Vaud, bien qu'étant d'autant plus marqué en milieu urbain. En effet, cette augmentation est d'autant plus lisible dans les villes de Lausanne, Vevey et Nyon.

Il est ainsi estimé pour 2040 que plus de 65 % des ménages soient formés d'une personne seule ou d'un couple sans enfant. Cette augmentation démontre une constante individualisation de la société actuelle.

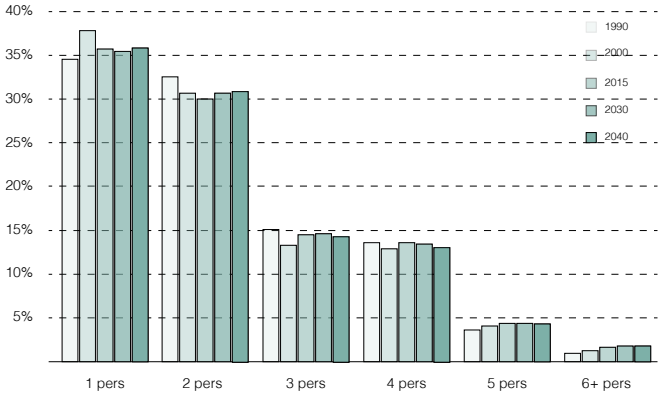

Perspective ménage. F2.5 Répartition (en %) des ménages privés par taille, Vaud, 1990-2040. Scénario moyen. Juillet 2017

Cohabitations intergénérationnelles interfamiliales

Il est cependant nécessaire de soulever que les couples avec enfants correspondent toujours, en 2017, à un pourcentage important de la population et qu'il doit continuer à être pris en compte. Il peut néanmoins être fait remarqué que si ce type de ménage persiste, il a pourtant aussi subi des modifications au fil du temps.
En effet, si le film Tanguy d'Étienne Chatiliez sortit en 2001, a marqué les esprits, décrivant avec humour cette nouvelle génération décrite comme émergence; *la génération Tanguy*, il est aujourd'hui moins surprenant pour un jeune adulte de rester chez ses parents après l'âge de 25 ans.

> *Avec l'allongement généralisé de la durée de formation, les enfants quittent le foyer parental plus tardivement aujourd'hui. Dans le canton, 86 % des jeunes âgés de 18 à 22 ans vivent encore chez leurs parents ; 5 % vivent en couple avec ou sans enfant et 9 % vivent seuls ou en colocation (moyenne 2011-2013).* [2]

[2] *Portraits de familles vaudoises, des chiffres pour les décrire*. Etat de vaud. SCRIS; 2013

Ces chiffres découlent aussi de l'offre existante dans le canton de Vaud concernant les différentes formations possibles. Alors que dans des pays limitrophes, ou d'autres cantons de Suisse, les enfants quittent le foyer familial afin de poursuivre des études dans d'autres villes voire cantons, la taille du Canton lui-même ainsi que la diversité de l'offre ne requièrent pas obligatoirement un déménagement. Souvent, l'adolescent en formation reste donc chez ses parents n'ayant pas encore la possibilité d'être autonome.

Si le phénomène Tanguy reste singulier, car celui-ci découlerait d'un choix personnel d'un enfant, refusant de partir de chez ses parents, cette situation arrive cependant fréquemment majoritairement due à l'allongement des formations des jeunes.

Un autre phénomène émergeant correspondrait à celui appelé communément *le phénomène boomerang,* extension de cette même réalité, chez nos voisins anglo-saxons. Il s'agit dans ce cas, de jeunes adultes ayant pris leur autonomie, mais pour des questions financières seraient forcés de revenir habiter chez leurs parents une fois leurs études terminées, où lors d'un passage à vide dans leurs vies professionnelles ainsi que sentimentales.
Souvent de courtes durées, ce mode de cohabitation en vient parfois à s'éterniser lors de conditions économiques difficiles ou en raison d'un marché du logement saturé.
Bien que nous soyons en Suisse pour l'instant préservés face à ce phénomène touchant de plein fouet de nombreux pays européens limitrophes, nous ne pouvons que prévoir le jour où cette situation deviendra communément admise dans nos régions.

Si le cas de cohabitations familiales intergénérationnelles se concentre aujourd'hui sur le cas d'une cohabitation pour ainsi dire forcée entre parents et enfants devenus grands, il est de plus en plus rare de retrouver le schéma pourtant plus traditionnel qui voudrait que les parents de ces mêmes adultes viennent vivre chez eux lorsque ceux-ci se retrouvent dans l'incapacité d'être suffisamment autonomes.

Il y a eu ces dix dernières années, de grosses avancées sociales concernant les Établissements Médicaux Sociaux (EMS) et autres établissements spécialisés dans l'accueil de personnes âgées.
Si la population suisse est aujourd'hui vieillissante, il a dès lors été longtemps, et reste actuellement toujours, question de la situation de nos aînés, beaucoup d'entre eux ne pouvant plus vivre de manière autonome, et ayant besoin de soins souvent trop lourds pour être pris en charge par un membre de la famille.
Cette surcharge pour le proche a rendu au fil du temps cette cohabitation moins courante, l'aide à domicile étant souvent la solution privilégiée. Dans le contexte actuel où, dans la grande majorité des cas, tous les membres d'un ménage sont professionnellement actifs, s'occuper de son aîné est dès lors une trop grande charge pour la famille.

Ce phénomène touchant d'abord les centres urbains et périurbains s'est aujourd'hui étendu à l'ensemble de la Suisse. L'amélioration de l'offre de ces centres, bien que liée à un changement des mentalités , en est la première raison.

Cohabitations intergénérationnelles extrafamiliales

Si cela concerne les ménages familiaux, il y a, ces vingt dernières années, aussi eu une évolution des cohabitations externes à la famille.

Les collocations étaient jusqu'alors considérées comme le modèle d'une vie estudiantine, il est aujourd'hui important de souligner son évolution dans le milieu des personnes actives, jeunes et moins jeunes.
En 2016, le pourcentage de collocations était d'ailleurs sensiblement plus élevé pour cette dernière catégorie (54% contre 45% d'étudiants) et l'âge moyen au sein d'une colocation avait alors atteint 27 ans.[3]

Si de plus en plus de personnes font ce choix de vie en collocation, il répond, pour beaucoup, de raisons financières. En effet, ce mode de vie leur permet de vivre dans un appartement de plus haut standing que s'ils habitaient seuls.
Il ne s'agit cependant pas de l'unique raison à ce choix de vie. L'évolution des habitudes et des modes de vie rentre aussi bien souvent en compte, et est souvent citée lors de sondages sur le sujet. Lorsque nous pourrions décrire le mode de vie de nos aînés comme plutôt sédentaire, ceci est de moins en moins le cas pour les plus jeunes générations. Il est dès lors devenu commun de changer de logements, aussi bien que de travail, plusieurs fois lors de sa vie. La collocation permet ainsi une certaine flexibilité.

Une dernière catégorie de profils faisant le choix de vivre en colocation sont les individus qui recherchent un mode de vie basé sur des notions de partage et d'échange. En effet, certains valorisent la vie en communauté plutôt que de vivre seul.

---

[3] A. Willemin. 2012. *Métro, boulot, Coloc'*. Consulté sur https://www.migrosmagazine.ch/archives/metro-boulot-coloc / C. Sierro-Hend, 2017. *Le co-living, une nouvelle forme de colocation prisée par les trentenaires*. Consulté sur https://www.rts.ch/info/suisse/9081789-le-co-living-une-nouvelle-forme-de-colocation-prisee-par-les-trentenaires.html

Redéfinition des limites entre espaces privés et publics

> *«C'est dans la pièce réservée normalement à la vie privée que se déroulent les rite de la visite. au détriment de l'intimité des habitants comme, aussi, de leur liberté.»*[4]

Ces nouveaux modes de cohabitations ont rendu les frontières entre parties publiques et privées internes au logement plus perméables. La notion de vivre-ensemble a évolué avec les normes sociales d'habitation et les architectes ont dû se pencher sur une nouvelle forme de cohabitation entre des individus divers et variés et quitter un schéma uniquement familial.

Cette nouvelle volonté de vivre en cohabitation n'est cependant souvent pas synonyme d'un vivre-ensemble complet.
Il s'agit, bien que d'une certaine volonté communautaire, de garder un fort aspect d'individualité, nécessaire et attendu par les habitants. La société capitaliste dans laquelle nous vivons a en effet modifié les mœurs aussi bien que les usages, et cela s'est aussi transposé dans les constructions de chaque époque. Les espaces se sont de plus en plus fragmentés, les chambres individualisées, la notion d'espaces partagés en a, au fur et à mesure, été modifiée si ce n'est limitée.

> *«Tous les grands architectes, spécialistes de l'architecture domestique, ont savamment traité ce désir paradoxal de pouvoir être seul tout en étant entouré, dans un espace privé qui est aussi public ´ensemble, mais séparément´»*[5]

---

[4] PEZEU-MASSABUAU, Jacques. *La maison, espace social.* 1re éd. Espace et liberté. Paris: Presses universitaires de France, 1983. p.123

[5] ELEB M. *La frontière mouvante entre vie privée et vie publique dans la maison.* In: KAUFMANN J-C, ed. *Faire ou Faire-Faire ? : Famille et Services. Le sens social.* Rennes: Presses universitaires de Rennes; 2015. p.180

La recherche d'individualité qui caractérise notre époque se retrouve dans la recherche du confort et la réflexion de l'espace privé et personnalisé qui prévaut dans la panification de l'appartement.

Néanmoins, au-delà de cette volonté d'autonomie, voire de repli sur soi, nous observons une volonté de vivre en suivant les codes du communautarisme.
C'est de cette volonté de vivre en collectivité tout en gardant son intimité que nous avons pu voir émerger de nouvelles typologies comme celles de *Clusters*.

D'origine anglaise, le terme *Cluster* signifie *agglomérat*, résultat d'un regroupement d'un petit nombre d'objets.
C'est à cette définition que répondent de nombreux projets contemporains ayant pour volonté un regroupement d'individus afin de répondre à un mode de vie plus communautaire que ceux proposés dans des logements dits *conventionnels*. Il y a en effet, de plus en plus d'habitants, qui par désirs communs ou buts semblables, décident de cohabiter bien qu'ils n'aient alors aucun lien de parenté.[6]

> *«[...] Le potentiel symbolique de la figure du cluster, avec sa disposition ouverte, capable de perpétuelles adaptations, et son lien étroit aux voies de communication. Les Smithson avaient en effet annoncé la capacité du cluster a gérer les défis des sociétés futures, insistant particulièrement sur l'ingénierie des communications.»*[7]

Nous pouvons observer cette tendance en nous penchant plus spécifiquement sur l'exemple de Duplex Architekten, *Mehr als Wohnen* datant de 2009.

---

[6] ELEB M. *La frontière mouvante entre vie privée et vie publique dans la maison.* In: KAUFMANN J-C, ed. *Faire ou Faire-Faire ? : Famille et Services. Le sens social.* Rennes: Presses universitaires de Rennes; 2015.

[7] MARCHAND B, GARGIANI R, LUCAN J, ET AL. Matières. Numéro 13, 2016 Numéro 13; 2016. p.57

Plus qu'un simple logement

ARGE Futurafrosh & Duplex Architekten

Ce projet présente un regroupement de six petits appartements, chacun différent, allant d'une pièce à deux pièces et demie. Ils sont ainsi tous réunis autour d'une cage d'escalier centrale offrant aussi différentes fonctions communes telles que la buanderie, des toilettes et autres.
Ces différents appartements sont disposés sous forme de blocs répartis en façade, permettant un espace central fluide et fédérateur en offrant aux différents habitants un espace de rencontre tout en garantissant une grande flexibilité dans leur manière de vivre.

> *«Das Innere der Baukörper wird, so die Verfassenden, «für die Hausgemeinschaft geöffnet». Es soll so eine «eigene kleine Welt» entstehen, die «Begegnungen fördert und zum Treffpunkt für die Bewohner wird». Die in der Anwendung des Grundmusters nachge- wiesene, hohe Flexibilität im Hinblick auf die Installation von verschiedenen Wohnformtypen verspricht denn auch eine entsprechend hohe langfristige Nachhaltigkeit des Projektvorschlags.»*[8]

Plus qu'une simple colocation, les typologies de Cluster cherchent à répondre à la question de l'intimité dans l'habitat collectif, afin d'offrir une réelle cohabitation. Il est pour cela important de redéfinir quels sont les espaces publics et lesquels doivent rester privés, mais surtout pour quels types de sociabilités

[8] *«L'intérieur du bâtiment devient, ainsi, «ouvert à la communauté». L'idée est de créer un «petit monde à part qui devient un lieu de rencontre pour les résidents». Le degré élevé de flexibilité en ce qui concerne l'installation de différents types de logements, qui a fait ses preuves dans l'application du modèle de base, laisse également présager une durabilité élevée sur le long terme de la proposition de projet.»* 2017. *Wettbewerb Projekt 1-mehr als wohnen*. Consulté sur https://www.stadt-zuerich.ch/hbd/de/index/hochbau/wettbewerbe/abgeschlossene-wettbewerbe/archiv-wettbewerbe/wettbewerbe_2009/projekt1-mehr-als-wohnen.html

ces espaces sont-ils créés. Les transitions entre espaces publics et privés sont alors entièrement repensées.

Si l'espace central de ce projet d'habitation futur devient le lieu de rencontre et de socialisation pour l'ensemble des résidents, il devient dès lors un espace communautaire, et se détache de toute notion de privacité.
Des rencontres plus privées ne pouvant alors pas avoir lieu dans cet espace, les *"blocs"* personnels sont alors aménagés pour pouvoir aussi remplir ce rôle.
Nous pouvons ainsi voir dans les deux pièces un salon privé aménagé dans ce but. Dans le cas des studios, la chambre prend alors des dimensions suffisamment grandes pour entreprendre ce rôle de réception. Ces *Clusters* reprennent ainsi un principe de réceptions intimes en permettant une sociabilité choisie, plus restreinte que celle offerte par l'espace commun partagé entre les différents habitants.

Nous pouvons entrevoir dans cette morphologie de cluster une réinterprétation *des appartements* de la noblesse d'autrefois. En effet, si le salon et la salle à manger faisaient office de lieux de réception d'apparat, mis en avant par la société de l'époque, recevoir dans ses appartements était non seulement le signe d'une opulence certaine, mais aussi d'une relation privilégiée avec la personne ayant le privilège d'y être convié.

À la fin du 19e siècle, se perpétue encore ce schéma, et nous pouvons voir chez la haute et moyenne bourgeoisie qui se passe alors de fumoir ou d'un cabinet. La chambre de Monsieur peut ainsi servir de lieu de réceptions professionnelles ou privées. Il est alors intéressant de constater qu'à l'inverse, dans la grande bourgeoisie, la chambre liée au salon est celle de la femme, démontrant alors la vraie maîtresse des lieux dans les logements bourgeois durant cette fin de siècle.[9]

[9] ELEB M, DEBARRE-BLANCHARD A. *L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914.* Brussels: Hazan ; Archives d'architecture moderne; 1995. p.26

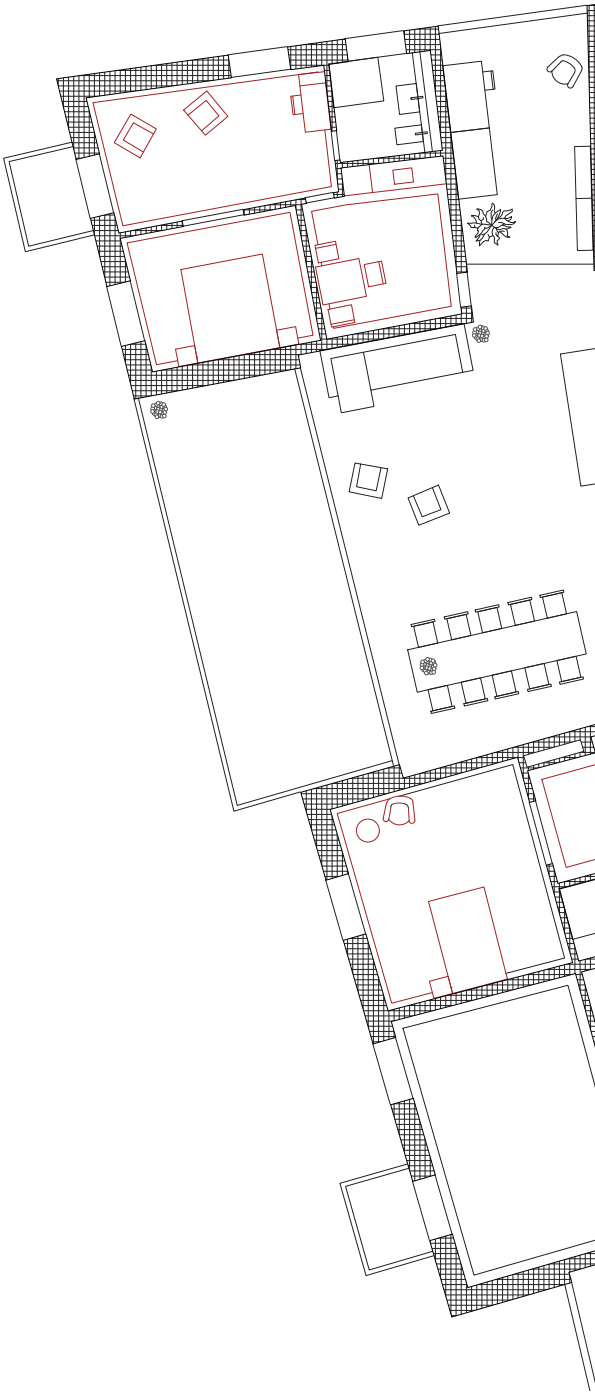

Mehr als Wohnen
Zürich-Leutschenbach
Architecte:
ARGE Futurafrosch & Duplex Architekten
Année: 2009-2015
1e Rang / 1e Prix

5m

Au-delà d'un espace privé

Dans la recherche de cohabitations intergénérationnelles au sein d'une famille, la solution doit être autre. Les habitudes et modes de vie d'une famille ne sont pas les mêmes que lors d'une cohabitation sous forme de collocation.

L'intimité d'un adolescent vivant encore chez ses parents, ou d'un adulte devant retourner vivre chez un membre de sa famille, soulève ainsi d'autres questionnements. Deux solutions sont alors régulièrement proposées; la première serait un agrandissement de l'espace intime, permettant ainsi d'organiser un coin de réception privée dans une chambre à coucher.

> *«Agrandir la chambre réservée à une personne, pour multiplier les rôles qu'elle peut jouer est alors au centre de plusieurs organisations du logement. [...] Du séjour individuel au petit séjour distinct, la même idée court tout au long de certains dossiers, de favoriser la vie intime, de donner un lieu à la réception privée.»*[10]

Ceci pose en effet la question de la privacité de la chambre à coucher. Si, lors de l'enfance et l'adolescence, nous recevons dans notre chambre, celle-ci perd de sa publicité au fil du temps, il n'est aujourd'hui pas concevable de recevoir dans une chambre d'adulte.
En effet, lors de l'enfance et l'adolescence, le salon est un lieu familial, un espace de cohésion et socialisation au sein de la famille, sinon appartenant aux adultes du foyer, où la privacité de l'enfant n'est donc plus entière. Nous préférions alors inviter nos amis chez nous. Cet espace désignant alors notre sphère privée, celle de notre chambre à coucher.
Cette ambivalence qu'est la chambre de l'adolescent nécessite, passé un certain âge, une réelle autonomie par rapport

---

[10] ELEB-VIDAL M., CHATELET A-M., MANDOUL T. *Penser l'habité : le logement en questions*; PAN 14.2. éd. Liège: Mardaga; 1990. p.70

au reste de l'appartement, et non pas uniquement lié à une augmentation de sa surface.

La deuxième solution serait dès lors de permettre une plus grande autonomie à cette pièce par un accès différencier à cette partie privée qu'au reste de l'appartement. Ainsi souvent, les chambres prévues pour les adolescents sont ainsi placées proche de l'entrée alors que la chambre des parents se situe, elle, plutôt dans le fond de l'appartement, en relation avec les espaces de réception.

Cette localisation d'une des chambres dans le plan de l'appartement lui donne un attrait supplémentaire, car cela lui offre une plus grande intimité vis-à-vis du reste de l'appartement. Des questionnements quant à la possibilité de faire des entrées distinctes ont pris place tout au long du 20e siècle.

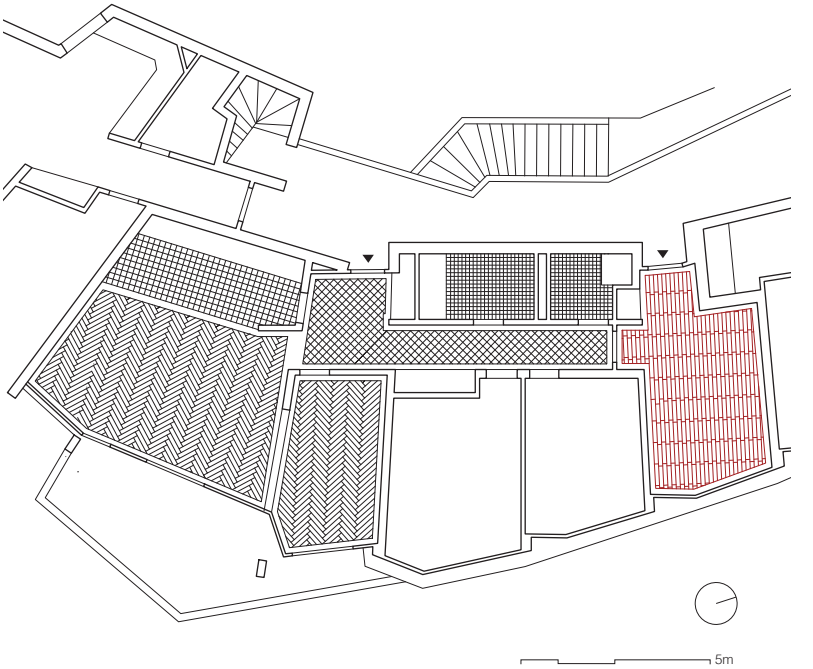

Rte du Bois-Genoud 34, Crissier
Architecte:
K. Hofmann
Année: 1998

Nous pouvons dès lors observer pour le Bois-Genoud, un espace très vaste menant sur une deuxième entrée, ce qui laisse penser à ce schéma de cohabitation interne à une famille. Car si cette pièce offre un certain confort en raison de sa taille et de son accès, elle n'en est pas moins dépendante du reste de l'appartement. Elle n'a en effet ni salle de bain ni cuisine, et est donc patrie intégrante de l'appartement.

Nous pouvons l'assimiler à la chambre de bonne, présente à l'avenue d'Ouchy 26. Celle-ci a en effet un accès sur l'extérieur différent du reste du ménage, mais n'a pas le confort aujourd'hui suffisant pour lui être totalement autonome.

> *«L'évolution des accès correspond à la possibilité de créer des entrées supplémentaires dans le temps pour répondre aux transformations familiales et aux évolutions des usages. Cette pratique peut laisser supposer un retour à une longue tradition: la location d'une ou plusieurs pièces du logement en fonction des besoins des habitants.»*[11]

Ce questionnement autour de la réadaptation de la chambre à louer du début du siècle dernier comme solution à la cohabitation intergénérationnelle n'est pas nouveau.
Bien qu'elle ait d'abord été relevée dans le but d'accueillir un parent au sein de son habitation, elle s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui, mais vise plus particulièrement les adolescents ou les jeunes adultes habitant encore chez leurs parents.

[11] ELEB-VIDAL M., CHATELET A-M., MANDOUL T. *Penser l'habité : le logement en questions*; PAN 14.2. éd. Liège: Mardaga; 1990. p.112

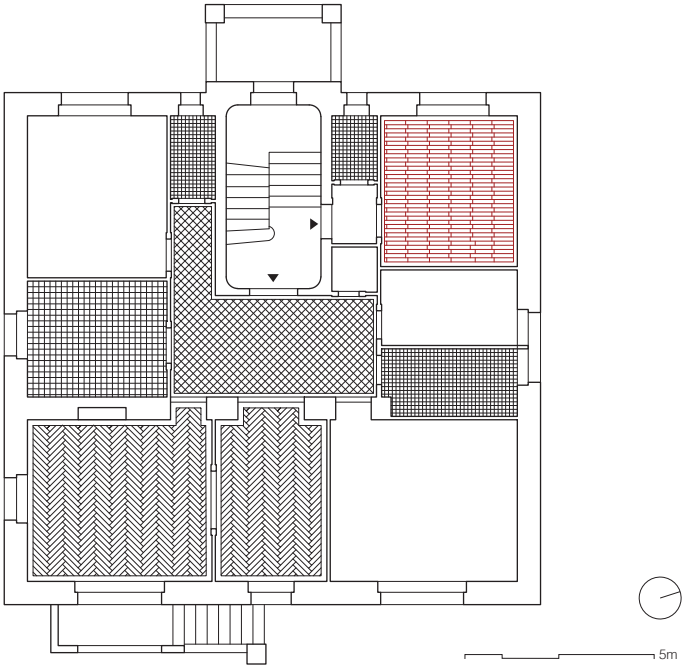

Ch. de Meillerie 3, Lausanne
Architecte:
J. Savary
Année: 1908

La particularité de la chambre à louer est sa complète autonomie vis-à-vis du logement familial. Elle donne l'accès à sa propre salle de bain, et sa surface n'a rien à envier des studios d'aujourd'hui. Mais surtout, elle n'a pas d'accès direct avec le reste du logement, à l'inverse de la chambre de bonne, il faut donc passer par le palier d'étage si l'on veut aller de l'un à l'autre. Cela correspond alors complètement à l'idée que l'on se fait d'une chambre à louer, mais quand est-il lorsqu'il y a un lien de parenté entre la famille habitant dans le logement et la personne louant la chambre?

Nous trouvons aujourd'hui en Suisse allemande comme en Suisse romande, des recherches de plus en plus expérimentées en matière de studios ou chambre indépendante en lien avec un appartement familial

Définition d'une nouvelle autonomie

Neubau Guggach III, Zürich - Pool Architekten

Il y a actuellement de plus en plus de propositions, lors de concours portés sur le logement collectif, permettant l'annexion d'une ou plusieurs pièce-s alors partiellement indépendante-s. Indépendante, car elle offre la possibilité d'une autonomie grâce à une seconde porte débouchant sur le palier d'étage. Partiellement, car bien souvent, elle n'a pas de cuisine - ni kitchenette - et parfois même pas de salle de bain ou w.c.

Dans le cas de Neubau Guggach III à Zürich, les chambres disposées du côté nord du palier d'étage sont d'un certain standing, car en plus de mesurer une surface agréable de plus de 22 m^2, la chambre possède une salle de bain. Cette large surface permet ainsi une autonomie et une individualité pour son usager, autant qu'une flexibilité quant à sa présence au sein de la famille.

Cette possibilité d'annexion d'une chambre annexe offre à cette typologie une solution de flexibilité aux futurs habitants. En effet, nous pouvons très bien imaginer la condamnation d'une porte d'accès lors de la croissance des enfants de la famille. Cette seconde porte serait alors rendue accessible lors de la croissance et la demande d'indépendance d'un des enfants alors devenus grands.

Cette thématique est toujours plus d'actualité, la cohabitation intergénérationnelle entre des adultes d'une même famille étant de plus en plus fréquente, et nécessitant des solutions spatiales adaptées afin d'éviter les tensions au sein du foyer.

Au-delà de ses problématiques liées bien souvent à des crises économiques touchant avec plus ou moins d'impacts dans le monde aujourd'hui, certains projets proposent des solutions de ce type pour de tout autres questions.

En effet, de plus en plus de projets d'ensembles de logements proposent un certain nombre de chambres pouvant être

louées par les habitants de l'immeuble. Ainsi, lors de visites occasionnelles, par la famille ou un proche, un habitant peut louer pour un certain nombre de jours une pièce annexe. Celle-ci ne serait dès lors dépendante d'aucun logement en particulier, pouvant ainsi être louée par n'importe quel habitant de l'immeuble.

Cette solution semble adaptée lorsque nous savons que le problème du logement à Lausanne, comme dans le canton de Vaud et ailleurs en Suisse, est lié à la sous-population des logements. En effet, si les studios et les deux pièces du canton de Vaud sont surpeuplés, les appartements de quatre, cinq et six pièces ou plus ne comptent en moyenne respectivement que 0,67, 0.57 et 0.46 personne par pièce.
Si nous pouvons considérer qu'il s'agit de gens aisés, voulant un certain espace à disposition, ou simplement des personnes restées longtemps dans un même logement et ainsi habituées, ou payant un loyer minime en comparaison avec les nouveaux logements sur le marché, ne souhaite pas déménager. Un certain nombre de ces appartements sont aussi habités par des personnes dont les enfants sont partis, mais dont ils souhaitent garder une pièce afin de pouvoir les accueillir lors de leurs possibles visites.

Afin de rendre possible l'accueil d'un proche, tout en évitant de perdre une pièce entière pour une occupation pourtant très occasionnelle, certains architectes vont alors proposer ce type de solutions.
De plus en plus de pièces et d'espaces sont ainsi mis à la disposition des habitants sous forme de location occasionnelle, n'étant pas en lien direct avec leur appartement privé, permettant ainsi une surface de logement plus adaptée aux besoins réels.

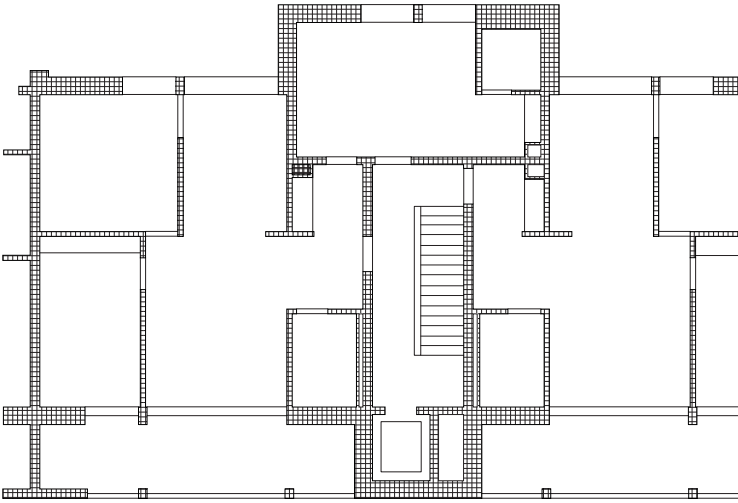

Neubau Areal Guggach III
Zürich
Architecte:
Pool Archiktekten
Année: 2018
2e Rang / 2e Prix

(1er Prix: Donet Schäfer und
Tanja Reimer, Zürich & Weyell
Zipse Architekten, Basel)

5m

5/ Extériorisation et collectivisation d'espaces privés

Communautarisation d'espaces privés

Pièce urbaine C, Plaine du Loup - Farra-Zoumboulakis

La volonté de mise en commun d'espaces jusqu'alors privés, surtout dans les logements bourgeois, n'est pas une volonté nouvelle. Comme l'écrit M. Eleb: *« Après 1900, les architectes conçoivent, au rez-de-chaussée des immeubles réservés à la classe ouvrière, des espaces de rencontre, comme des restaurants communs, des salles de lecture, des lavoirs. »*[1]
La raison à ce regroupement de fonctions souvent utilitaires est d'une part liée au manque de place dans les logements ouvriers proposés, mais prend aussi en compte l'habitude de ceux-ci de garder une sociabilité hors de la sphère privée.

Les parties communes des immeubles sont ainsi traitées et prises en compte par les architectes lors de la conception d'immeubles collectifs ouvriers depuis le début du 20e siècle. Ces espaces mis à disposition des habitants sont aujourd'hui de plus en plus variés. En effet, les différentes salles communes essaient de prendre en compte le mode de vie changeant et de potentiels nouveaux usages de ces différents espaces. Ainsi, nous pouvons voir émerger aujourd'hui des pièces communes, des espaces de co-working, des salles de fitness ou autres fonctions de plus en plus diverses.

Ces espaces étaient dès lors déjà proposés dans diverses résidences, étudiantes ou EMS, où la volonté d'espaces communautaires a depuis longtemps fait ses preuves. La réelle nouveauté est d'aujourd'hui le retrouver dans des lotissements privés, disponibles à toutes sortes de locataires ou copropriétaires.

Ainsi, dans le plan du dernier étage du projet de Farra-Zoumboulakis pour la pièce urbaine C aux Plaines-du-Loup à Lausanne, se trouve une salle de fitness et une salle commune

[1] ELEB M, DEBARRE-BLANCHARD A. *L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914*. Paris] : [Brussels: Hazan ; Archives d'architecture moderne; 1995.

avec une cuisine aménagée, les deux communicantes avec un toit-terrasse végétalisé.
Cet espace extérieur est en lui-même intéressant en raison de sa possibilité d'y accueillir des jardins potagers ainsi qu'un coin sportif. La volonté de créer des espaces verts collectifs afin que chaque habitant de l'immeuble puisse en profiter n'est pas une chose nouvelle, mais son emplacement peut être relevé.

En plaçant de tels espaces accessibles au dernier étage de l'immeuble, Farra-Zoumboulakis Architectes mettent en évidence l'appartenance de ces espaces aux seuls habitants de l'immeuble. En effet, bien souvent ces espaces communautaires sont alors placés au rez-de-chaussée, rendant ainsi la lecture de sa privacité plus difficile.
Lorsque ces différents espaces se trouvent en contact de la rue, nous pouvons nous demander s'ils sont prévus pour les habitants de l'immeuble uniquement, ou si toute autre personne peut aussi y accéder. Dans ce projet, les espaces collectifs sont ainsi placés en hauteur, démontrant une réelle volonté d'appropriation des lieux par les habitants eux-mêmes.

Il y a, dans cette volonté de proposer divers espaces externes au logement tout en restant internes à l'immeuble, une certaine idée de renouer avec le voisinage proche. Si la société dans laquelle nous vivons fait preuve de plus en plus d'individualisme, certains habitants, ainsi que certains architectes, tendent vers plus d'échanges et de partage entre voisins. Une certaine idéologie de retrouver une vie de village à l'intérieur de la ville, si ce n'est du quartier ou de l'immeuble. Ceci voulant dès lors être rendu possible par la création d'espaces publics ou semi-publics au sein et aux alentours de l'immeuble.

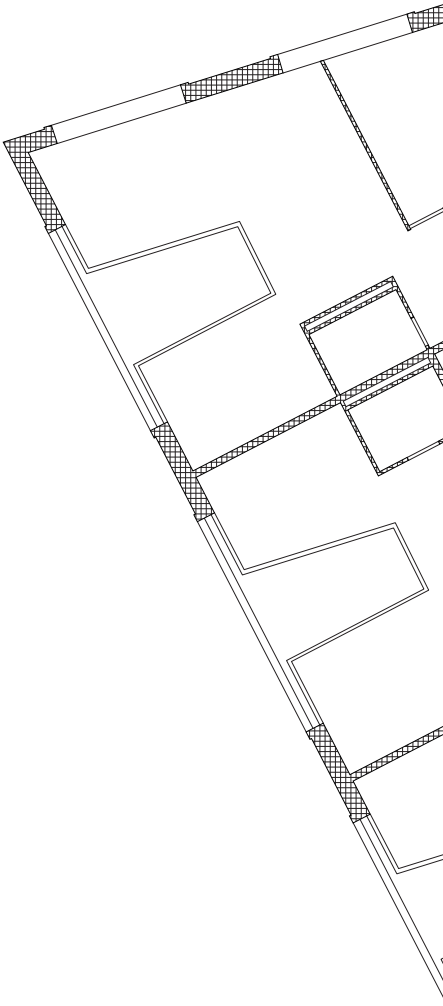

Plaines-du-Loup,
pièce urbaine C
Lausanne
Architecte:
Farra-Zoumboulakis
Année: 2018
2e Rang / 2e Prix

(1er Prix: cBmM Architectes)

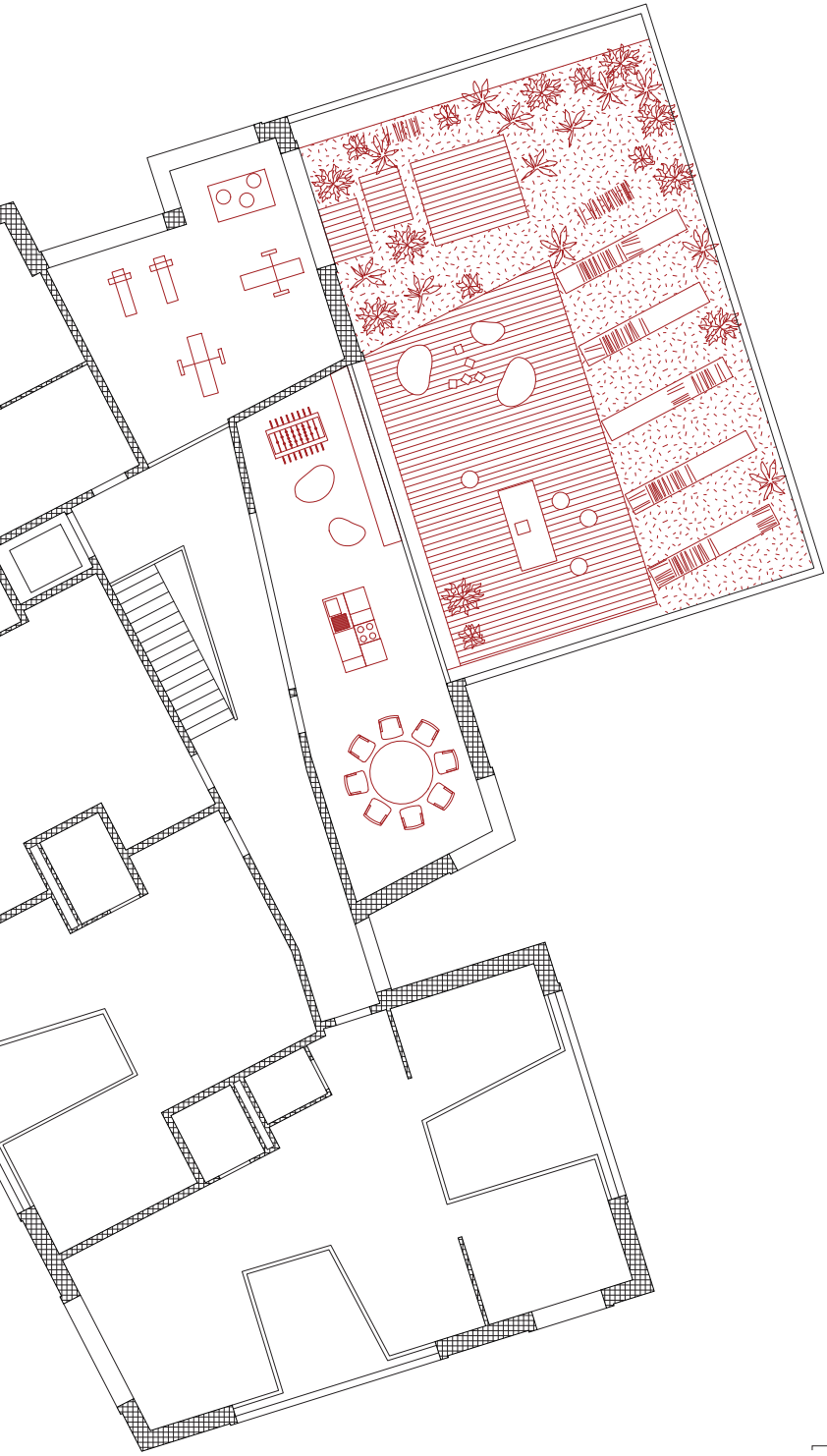

5m

> *«Les interactions et les relations qui s'instaurent dans le cadre du voisinage ou du quartier ne se limitent pas à un jeu croisé d'invitations et de réceptions. Elles peuvent aussi prendre place dans divers espaces publics ou semi-publics: parties communes de l'immeuble ou des ensembles résidentiels, équipements collectifs, commerces, locaux associatifs, rues, places, etc..»*[2]

Cet intérêt n'étant pas neuf, les nouvelles solutions proposées cherchent non seulement à contrecarrer une trop grande individualité de notre société en proposant ainsi des espaces collectifs, mais aussi à s'adapter à de nouveaux modes de vie. Ces espaces externes permettent ainsi une sociabilité différente que si celle-ci avait été interne au foyer, et permette ainsi de préserver une plus grande intimité du ménage.[3]

Certains projets proposent ainsi différents espaces extérieurs et intérieurs mis à la disposition des habitants, il en va dès lors d'espaces de rencontre comme d'espaces plus privés ou fonctionnels. Ils comprennent ainsi des terrasses végétalisées, comme dans ce projet, des salles ou cuisines communautaires, voire des espaces de travail partagés. Ces espaces sont alors non pas uniquement exclusifs aux habitants, ceux-ci ayant cependant souvent une priorité. Ils sont le résultat des modifications d'un mode de vie, mais surtout de travail de nos contemporains.

De plus en plus de personnes font en effet du télétravail, afin de s'éviter des trajets journaliers, ou uniquement afin d'avoir une plus grande flexibilité de leurs conditions de travail. Les communications actuelles permettant en effet plus d'autonomie géographique, et n'impose plus une présence physique de l'individu sur son lieu de travail. Ainsi, ces espaces externes au logement permettent à l'employé de rester à proximité de

2 SEGAUD M, BONVALET C, BRUN J, eds. *Logement et Habitat: L'état des savoirs.* Paris: La découverte, 1998. p.347

3 PEZEU-MASSABUAU, Jacques. La maison, espace social. 1re éd. Espace et liberté. Paris: Presses universitaires de France, 1983. p.110

chez lui, tout en lui garantissant un certain confort et calme que celui-ci ne saurait trouver à l'intérieur de son logement.

Ces solutions restent malgré tout principalement liées à des surfaces limitées de logements actuels. Dans une recherche permanente de profits et de rentabilité, les habitats actuels tendent toujours plus vers une diminution de leurs surfaces. De nombreuses salles communes, voire parfois chambres annexes - appelées *"chambre d'amis"* dans le projet de Bonhôte & Zapata à Genève, sont ainsi proposées à la location des habitants. Ces derniers peuvent ainsi, au besoin, s'inscrire afin de louer une salle ou une chambre pour une soirée ou plus. Cela permet aux habitants d'organiser de grandes fêtes, de convier des gens de passage, quand bien même leur appartement ne le leur permettait pas.

Cela étant, il est important de préciser que ce type d'initiatives est devenu fréquent pour de nouvelles constructions du type des coopératives. Nécessitant un certain investissement de départ, ce ne sont pas des solutions adoptées par tous les constructeurs privés actuellement sur le marché de l'immobilier.
Il serait cependant intéressant d'imaginer cette solution de façon plus large, dès lors instaurée dans un plus grand nombre de nouveaux bâtiments. Cette proposition permet en effet une optimisation des espaces internes aux logements, des espaces et pièces annexes pouvant ainsi être ajoutés selon les besoins des habitants. Ainsi des espaces utilisés uniquement occasionnellement ne feraient plus partie intégrante des logements, mais se loueraient lors d'exceptionnelles occasions.

Ces nouveaux espaces partagés font émerger une question de vivre-ensemble quant aux conditions d'un partage communautaire de ces différents lieux. Leur accessibilité, leur gestion ainsi que leur appartenance sont ainsi interrogées afin d'obtenir une bonne relation de voisinage entre les différents habitants.

Ces différents lieux, et cette idée de partage, font ainsi émerger la notion *d'espaces intermédiaires*, qui soulignent l'importance de prendre en compte un troisième échelon entre le privé et le public, entre l'individu et le collectif.[4]

En effet, les équipements et services mis à disposition des habitants nécessitent des réglementations et l'assurance d'une certaine sécurité, nécessaire au bon déroulement de la vie en collectivité. Les habitants sont ainsi tenus d'entretenir ses espaces, bien que ceux-ci ne leur appartiennent pas pleinement.

> *«Le collectif n'est plus considéré ni comme support de services collectivisés à disposition des individus ni comme une communauté fondée sur des liens de convivialité, mais plutôt comme collectif de fait constitué autour de la nécessité de gérer et d'entretenir des espaces partagés, en commun.»*[5]

[4] FLAMAND A. *Les espaces intermédiaires dans l'habitat: espaces-enjeux, espaces publics?* p.7

[5] FLAMAND A. *Les espaces intermédiaires dans l'habitat: espaces-enjeux, espaces publics?* p.7

Transition entre extérieur et intérieur

Neubau Schachenweg, Hedingen - Blaettler & Dafflon

La difficulté de gérer ces espaces vient, une fois de plus, d'un trop grand individualisme. En effet, depuis la fin de la Première Guerre mondiale, nous observons une recherche du confort individuel, au détriment des espaces collectifs. L'individualisme est dès lors considéré comme un juste droit de chacun, de pouvoir *«s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis»*[6].

> *«La propension générale des Modernes à penser l'habitat de l'intérieur vers l'extérieur rejoint ainsi la politique du logement axée en priorité, de la loi Loucheur aux Trentes Glorieuses, sur les améliorations de confort individuel de la cellule.»*[7]

L'accent est ainsi constamment mis sur les intérieurs des logements, comme nous l'ont illustré les différentes évolutions esquissées précédemment. Les espaces de transition du logement à l'immeuble, pourtant capitaux dans la pensée du logement collectif, sont dès lors délaissé avant d'être dévalorisés dans l'élaboration des différents projets architecturaux du 20e siècle.

Pourtant, un certain intérêt pour cette thématique fait surface dans les années 60. Un intérêt grandissant concernant les relations entre les individus ainsi qu'une certaine volonté de communauté prend jour. Celui-ci implique alors de repenser les processus de production et de conception architecturales en se penchant sur les espaces intermédiaires.

---

[6] MOLEY C. *Les Abords Du Chez-Soi: En Quête d'espaces intermédiaires*. Paris: La Villette; 2006. p.21

[7] MOLEY C. *« Espace intermédiaire » : généalogie d'un discours*. In: Haumont B, Morel A, eds. La société des voisins : Partager un habitat collectif. Ethnologie de la France. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme; 2015:37-47. p.13

Durant les années 70, Robert Auzelle théorise d'ailleurs sur la nécessité du prolongement du logis familial en raison de nouvelles normes de vie sociale. Celle-ci ne pouvant plus se contenir à l'intérieur du logement, ce nouveau mode de vie urbain et conjugal - à l'opposé d'un mode de vie ancien basé sur des valeurs rurales et patriarcales - demande des espaces autres, externes au foyer. Ceux-ci, se traduisant d'abord par des terrasses privatives, la notion d'espace intermédiaire ne cesse dès lors d'être discutée et recherchée par différents théoriciens et architectes et ce, jusqu'à nos jours.

De la volonté de recréer une communauté au sein d'immeubles collectifs, et suite aux utopies socialistes ou communautaires soixante-huitardes, le pragmatisme pousse les architectes à s'en tenir aux espaces communs plutôt qu'aux espaces extérieurs collectifs. Ainsi certains traitent de la zone alors ambiguë par son indétermination, des entrées et halls des immeubles locatifs.

> *« Ils sont totalement publics, puisque d'autres peuvent y venir sans mon consentement, cependant ils m'appartiennent et je dois en assurer l'entretien comme pour mon appartement. Dès lors, ils participent au "chez-soi" tout en étant encore extérieurs.»*[8]

Dans ce projet de Blaettler & Dafflon, nous pouvons voir une volonté de ramener à l'échelle familière la desserte palière des immeubles.
Si, habituellement une circulation verticale associée à un palier distribuant de manière optimale quatre appartements par étage, est privilégié, ici, une distribution sous forme de coursive est adoptée. Celle-ci par son caractère extérieur renforce cette valeur publique et donc externe au logement. Cependant, elle offre aux différents logements un espace extérieur supplémentaire dont ils peuvent faire usage, bien que semi-privé. Les coursives sont néanmoins, habituellement évitées depuis plusieurs années, en

[8] MOLEY C. *Les Abords Du Chez-Soi: En Quête d'espaces intermédiaires*. Paris: La Villette; 2006. p.169

raison du vis-à-vis qu'elles imposent, cette décision remettant ainsi la privacité des pièces donnant sur celle-ci.

La disposition de cette coursive au sud insinue pourtant un usage privé de la part des habitants. Ayant tout de même un balcon privé, la question se discute, cependant l'orientation du bâtiment privilégie cet espace ensoleillé, bien que commun.

L'intérêt de ce projet porte sur la particularité de l'entrée, du passage entre la coursive et l'intérieur du logement. En effet, celle-ci se fait par un espace vitré, une sorte de jardin d'hiver. Il est aménagé comme un prolongement extérieur du salon, bien que comprenant un aménagement d'entrée. Cet espace étant entièrement vitré, la transition entre intérieur et extérieur est rendue particulièrement floue.
Habituellement, le sas entre extérieur et intérieur permet de se débarrasser de ses vêtements mouillés, d'entreposer des affaires, et n'est ainsi pas défini pour être visible par tous passants. Montrer son intérieur et sa vie familiale a jusqu'à aujourd'hui été chercher à être évité. Lorsque la majorité des habitants chercheraient à se protéger d'un trop grand vis-à-vis, Blaettler et Dafflon jouent avec cette ambiguïté et laissent transparaître l'intérieur du logement depuis l'extérieur. Cela transforme l'utilisation même du lieu, et l'usage qu'en font alors les propriétaires.

Les jardins d'hiver correspondent néanmoins à une tendance héritée de la fin du 19e siècle, où *«ouvrir les habitations sur l'extérieur pour favoriser un nouvel art de vivre ou pour répondre à l'hygiénisme le plus étroit conduit les architectes à reconsidérer la forme, l'usage, la fonction même de ses percements»*[9]. C'est à cette période que les balcons, terrasses ou jardins d'hiver deviennent appréciés et sont alors un lieu de rencontre, voire de confidence. Par leurs connexions à l'extérieur, et la vue ainsi offerte sur une nature, souvent artificielle, on ne se sent ainsi plus vraiment à l'intérieur du logement. Cet espace prend ainsi le rôle de salon privé dans les appartements luxueux, quand dans

[9] ELEB M, DEBARRE-BLANCHARD A. *L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914*. Paris] : [Brussels: Hazan ; Archives d'architecture moderne; 1995. p.253

Neubau Schachenweg,
Hedingen, AG
Architecte:
Blaettler & Dafflon
Année: 2019

(pas encore jugé)

5m

des immeubles plus modestes, l'oriel vient ainsi le remplacer. Cependant, ces espaces alors faisant partie d'un prolongement plus privé, habituellement côté cour, sont ici déformés, car leur orientation sur la coursive ne permet alors plus cette privacité propice à un échange intime.
Par cette liaison visuelle entre l'espace encore public de la desserte et l'ensemble des espaces communs du logement, leur privacité est ainsi remise en question.

La distinction entre cet espace intermédiaire, partagé entre voisins de palier et intériorité du logement est ici poreuse. Il semblerait que les architectes aient ainsi insisté sur un esprit communautaire entre les différents habitants. Ces logements sont dès lors pensés afin d'être tournés vers l'extérieur, ils sont ainsi ouverts à la collectivité.

> *«La notion du prolongement nous est apparue sous deux angles: celui d'une recherche d'ouverture à la « communauté »; celui de l'espace perçu et développé à partir de l'individu.»*[10]

En effet, ce projet étant développé dans une zone habituellement composée de maisons individuelles, dans le village de Hedingen, l'espace distributif est dès lors pensé comme un lieu de rencontre et d'échange entre les habitants:

> *«Eine grosszügige überdachte Veranda, bietet viel Platz für individuelle Nutzungen und dient als Treffpunkt für die Bewohner. Dieser Raum leistet einen wesentlichen Beitrag zum genossenschaftlichen Wohnen und der Kommunikation unter den Bewohnern.»*[11]

---

[10] MOLEY, Christian. *Les abords du chez-soi: en quête d'espaces intermédiaires.* Penser l'espace. Paris: La Villette, 2006. p.149

[11] «*Une véranda couverte et spacieuse offre beaucoup d'espace pour une utilisation individuelle et sert de point de rencontre pour les résidents. Cet espace contribue de façon significative à la vie coopérative et à la communication entre les résidents*» - Blaettler & Dafflon, 2019. *Neubau Schachenweg, Hedingen*. Consulté sur https://www.blaettlerdafflon.ch/neubau-schachenweg-hedingen-studienauftrag

Mise en valeur des espaces intermédiaires

55 Rigaud, Genève - Bonhôte & Zapata

Ces espaces intermédiaires, par la non-définition de leurs usages et l'impossibilité de leur donner une appartenance définie et fixe, peuvent dès lors être considérés comme une source de tensions potentielles entre voisins. Il a ainsi actuellement été mis en place différentes manœuvres afin de rendre ces espaces tampons les moins conflictuels possible. Cependant, alors que ceux-ci étaient pendant tout le siècle passé souvent réduit à un minimum, afin de limiter tout contact entre les différents ménages, une politique opposée semble aujourd'hui émerger.

> *«Le rôle de ces "prolongements du logement" puis "prolongements du logis" tient dans l'individualisation des logements et la constitution de services et d'équipements pour les habitants. [...] C'est ensuite, à travers le prisme de l'impératif de sécurité, que les espaces intermédiaires sont (re)dessinés. [...] Le collectif n'est plus considéré ni comme support de services collectivisés à disposition des individus ni comme une communauté fondée sur des liens de convivialité, mais plutôt comme collectif de fait constitué autour de la nécessité de gérer et d'entretenir des espaces partagés, en commun.»*[12]

Une volonté de mise en valeur des espaces intermédiaires est ainsi actuellement élaborée par de nombreux architectes.
La société actuelle oscillant entre individualisme et collectivisme, ni l'un ni l'autre ne correspondant entièrement à sa structure sociologique ou sociale.[13] Il est en cela important de prendre en compte ces deux aspects pourtant antinomiques dans des lieux qui sont par définition eux-mêmes intermédiaires.

---

[12] FLAMAND A. *Les espaces intermédiaires dans l'habitat: espaces-enjeux, espaces publics?* p.7

[13] MOLEY C. L'immeuble En Formation: Genèse de l'habitat collectif et Avatars intermédiaires. Liège: Mardaga; 1991. p.13

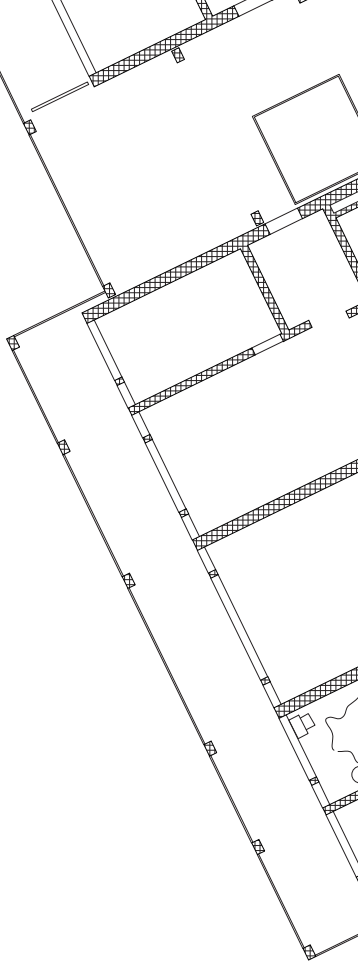

Chemin de Rigaud 55,
Genève
Architecte:
Bonhôte & Zapata
Année: 2015-2017

(réalisé)

5m

C'est en s'éloignant de critères purement techniques et économiques que les architectes, voulant répondre à des demandes d'ordre social et environnemental, ont dès lors développés ces espaces intermédiaires.

C'est dans ce but que les architectes Bonhôte et Zapata ont porté leur attention dans l'agencement des différents appartements afin d'offrir des paliers de surfaces appropriées dans le but de permettre des parties communes, et de favoriser son utilisation au-delà d'une simple circulation. Ceci afin de créer une collectivité et des échanges entre voisins.

> *«Au désir fondamental de se protéger des regards d'autrui se superpose un besoin naturel de sociabilité né de l'habitude et de l'usage quotidien d'espaces collectifs: rues, magasins, etc. [...] se superpose une sociabilité sélective qui rapproche, en raison d'affinités particulières, certains membres seulement du groupe et, ici, le rôle de la maison s'affirme comme fondamental.»*[14]

Les paliers, coursives et autres lieux de passage sont ainsi mis en avant dans la mise en place d'espaces collectifs. En effet, ceux-ci étant nécessairement utilisés par les habitants, il est plus facile d'en garantir une utilisation réelle par la suite.
En élargissant le palier, ainsi qu'en créant des puits de lumière, les architectes Bonhôte et Zapata ont voulu créer une atmosphère conviviale entre les différents habitants.

De plus, la liaison directe entre cet espace et la cuisine appuie le rôle d'espace extérieur où l'on peut se réunir autour d'une table en été, à défaut de jardin.
Il est d'autant plus propice à une utilisation individualisée que celui-ci ne dessert que deux appartements, et restreint ainsi son appropriation par un trop grand nombre.

---

[14] PEZEU-MASSABUAU J. *La Maison, Espace Social*. 1re éd. Paris: Presses universitaires de France; 1983.

> *«Die Architekten nennen diese bescheiden Paliers, Treppenabsätze, doch in Wiklichkeit sind es veritable, sowohl privat wie gemeinschaftlich genutzte Aussenzimmer.»*[15]

Ces nouveaux espaces sont ainsi actuellement à considérer autant comme des espaces partagés, que de véritables espaces privés propre à la vie d'un foyer.

Ainsi, les architectes Bonhôte et Zapata comme d'autres, cherchent en utilisant les espaces communs de dessertes a contrer la pensée commune de la fin du 20e siècle, selon laquelle les escaliers sont négligés jusqu'à en être sinistres.

> *«Rien n'était plus beau dans les maisons anciennes que les escaliers. Rien n'est plus laid, plus froid, plus hostile, plus mesquin dans les immeuble d'aujourd'hui. On devrait apprendre à vivre davantage dans les escaliers. Mais comment?»*[16]

[15] «Les architectes appellent ces paliers, des sections d'escaliers, mais en réalité ce sont de véritables pièces extérieures autant privées que partagées» Kurz D. Mehrfamilienhaus Rigaud in Chêne-Bougeries von Bonhôte Zapata. Werk, bauen+wohnen. 2018;10.

[16] PEREC G. Espèces d'espaces. Nouv. éd. revue et corrigée. Paris: Éd. Galilée; 2010. p.76

6/ Synthèse: Volonté d'espaces sociaux pluriels

Adaptation actuelle des espaces communs

Ces espaces extérieurs offrent ainsi une possibilité aux habitants d'avoir accès à un espace supplémentaire, même si celui-ci a la contrainte d'être partagé entre plusieurs personnes aux profils différents. Les habitants n'en sont ainsi pas propriétaires, et ne jouissent uniquement de son usufruit. Ces espaces requièrent de ce fait des règles d'occupation, ainsi qu'une bonne conduite de la part de ses usagers. Ceux-ci n'offrant, du fait de ce partage, qu'une privacité très limitée, ne permettant dès lors qu'une sociabilité de surface, ou du moins rend limitée une socialisation très privée et sélective.

Le résultat de l'évolution des espaces communs est une grande variabilité des solutions contemporaines afin de correspondre à une encore plus grande demande de la part des habitants en matière d'environnement social.
Cette variation nécessaire en raison d'une pluralité des modes de vie a permis une évolution vers une multiplicité des espaces communs ainsi qu'une flexibilité dans leurs usages. Il y a, en effet, une constante recherche de diversification et de création de nouveaux usages au sein d'un foyer. L'individualisme observé dans nos sociétés s'accentuant toujours plus et ayant poussé l'habitant à un repli vers l'intérieur de différentes fonctions alors parfois externes au logement, les typologies de logements ont ainsi dû s'en adapter.

Ainsi, une pièce a actuellement bien souvent plusieurs fonctions, pouvant être très différentes au fil de la journée. Nous l'avons vu concernant la salle à manger, si celle-ci est fidèle à sa fonction première lors de la prise des repas, elle peut aussi, en d'autres temps, servir aux enfants à faire leurs devoirs, aux parents de faire leurs paperasses, payer les factures, accueillir différents travaux manuels, ou finalement quelle que soit l'activité nécessitant une table.
Cela est dû, d'une part, à une polyvalence actuelle des espaces, ceux-ci étant alors bien souvent limités, du moins comme nous avons pu le voir dans le logement bourgeois de la fin du 19e siècle.

Cette multiplicité d'usages au fil d'une journée demande une certaine flexibilité des espaces en question afin de permettre une adaptation. Cette flexibilité en fonction du temps témoigne dès lors d'une corrélation entre espace spatial et formes sociales et permet ainsi une appropriation des espaces par les habitants.[1]

> *« L'importance accordée à l'appropriation des espaces est renouvelée dès la fin des années 60, période où le logement collectif suit une mutation des modes de vie et de la structure des noyaux familiaux. L'adaptation du logement aux aspirations de chacun interroge les architectes autant que les sciences sociales, entraînant la recherche de solutions de flexibilité.»*[2]

Cette adaptation a été progressivement intégrée au logement en raison des changements de composition des ménages, mais aussi des relations entre différents individus. Pour cette raison, et ce particulièrement aujourd'hui, les typologies de logements collectifs mettent au centre de leurs réflexions les espaces communs. Ceux-ci, par leur qualité d'espaces partagés entre plusieurs individus, doivent ainsi d'autant plus s'adapter à l'évolution des sociabilités.

> *« Une typologie se construit toujours en fonction de ce que l'on cherche à atteindre.»*[3]

En considérant le logement comme reflet d'une société et de la façon dans laquelle celle-ci développe ses rapports interindividuels, les solutions des espaces communs actuels témoignent de différentes sociabilités actuellement présentes.

---

[1] LAWRENCE RJ. *Espace Privé, Espace collectif, Espace Public: L'exemple Du Logement Populaire En Suisse Romande: 1860-1960.* Lausanne, EPFL; 1983. p.16

[2] JOUD C, ed. *À l'intérieur: les espaces domestiques du logement collectif suisse.* Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes; 2016. p.12

[3] LAWRENCE RJ. *L'espace domestique : Typologie et vécu.* Cahiers internationaux des; 72, habiter, produire l'espace. 1982.

Multiplications et flexibilité des usages

Alors qu'il y a dans le logement bourgeois une séparation des pièces en fonction de leurs usages, cette volonté ayant été maintenue lors de réformes hygiénistes lors du 20e siècle, nous vivons depuis quelques années un phénomène inverse.

> *«Maison ou appartement familial, pièce affectée à une seule fonction, séparation du travail et de la vie privée puis essor de la pièce individuelle semblent ainsi exprimer les stades d'une libération progressive par cloisonnement répété de l'espace commun. » « Mais cette conquête de la vie privée, individuelle, est-elle véritablement une libération?»*[4]

En effet, lorsque George Pérec décrit la vie familiale comme modèle d'un logement des années 50, chaque pièce a non seulement son usage propre, mais est dépendante de sa propre temporalité.

> *«Ce qui m'apparaît, en tout cas, c'est que dans la partition modèle des appartements d'aujourd'hui, le fonctionnel fonctionne selon une procédure univoque, séquentielle, et nycthémérale: les activités quotidiennes correspondent à des tranches horaires, et à chaque tranche horaire correspond une des pièces de l'appartement.»*[5]

En effet, l'usage de l'ensemble des pièces du logement a tout au long du 20e siècle été remis en question. Si ce n'est la salle de bain ou les toilettes, le logement actuel a été contesté afin de pouvoir offrir un nombre élevé d'usages, quelle que soit la pièce. Néanmoins, les divers automatismes journaliers d'un ménage moyen sont aujourd'hui beaucoup plus compliqués à décrire. Outre la difficulté de standardiser les

---

[4] PEZEU-MASSABUAU, Jacques. *La maison, espace social.* 1re éd. Espace et liberté. Paris: Presses universitaires de France, 1983. p.134

[5] Texte en Annexe - PÉREC G. *Espèces d'espaces*. Denoel/Gonthier; 1974.

ménages eux-mêmes, les modes de vies et habitudes varient aujourd'hui grandement d'un individu à un autre.

Cela étant, si dans cet extrait, seul le salon est décrit comme un lieu pouvant accueillir différentes activités «*[...] ils regardent la télévision, ou bien ils écoutent la radio ou bien ils jouent aux cartes, ou bien le père lit le journal tandis que la mère fait de la couture, bref ils vaquent.*», cela pourrait aujourd'hui être une description adéquate pour de nombreuses autres pièces.

Ce fait est ainsi lié aux recherches de fonctionnalité dont faisaient preuve les logements d'autrefois alors que la volonté actuelle est elle, basée sur une polyvalence, une multiplicité d'usage d'un même espace. Ce phénomène, bien qu'arrivé à un paroxysme dans notre mode de vie actuel, a émergé depuis bien des années. Nous pouvons en effet voir depuis le milieu du 20e siècle, sur les différents plans d'architecte, des descriptions telles que "*coin à manger*", "*coin à travailler*", etc. Si, initialement, davantage pour des raisons financières qu'idéologiques, ces différentes fonctions se sont retrouvées dans le logement moyen au sein de la même pièce, une multiplicité d'usage s'est ainsi petit à petit installée au sein du logement.

Nous le voyons aujourd'hui plus assumé dans l'énumération par Lüthens Pdmannabhan des différentes activités rendues possibles dans l'espace central qu'il propose à Waldmeisterweg:

> *«Les appartements sont organisés autour d'un espace central, aux dimensions si généreuses, qu'au-delà de la cuisine, des repas, de l'arrivée et de la mise des chaussures, l'espace est suffisamment grand pour accueillir un espace partagé nécessaire à une vie mouvementée d'une famille contemporaine.»*[6]

[6] Hochparterre - Turbulentes Leben in der Küchendiele.

Ainsi la fonctionnalité unique de la majorité des pièces décrite par Pérec ne serait simplement pas adaptable à la turbulence d'une vie contemporaine. Celle-ci nécessite une polyvalence d'usages au sein du logement, et cela au-delà du salon, touche aujourd'hui la majorité des pièces composant le logement.
De cette façon, la cuisine, le hall et la chambre reçoivent d'autres fonctions que celles pour lesquelles elles ont été initialement prévues, car ces pièces sont elles aussi devenues des endroits d'échanges, permettant des socialisations spécifiques.

C'est par ce changement d'échanges et de types de socialisation que les espaces communs et leurs usages en ont longtemps été modifiés. Il y a aujourd'hui une multitude de connexions possibles entre les individus, suivant des schémas certainement moins clairs et systématiques que dans les typologies bourgeoises de la fin du 19e siècle.

Différentes sociabilités

Un des points émergeant de ces différentes initiatives d'amélioration du logement contemporain est donc cette pluralité d'espaces communs dépendants de différentes strates de socialisation des habitants.
Les différentes définitions de la sphère privée n'ont eu de cesse d'évoluer depuis l'émergence d'une convivialité familiale, jusqu'à une explosion actuelle de rapports interindividuels. Ces rapports dictent les espaces composant le foyer afin de correspondre au degré de publicité alors nécessaires au sein du logement.

> *«Outre les transformations économiques, techniques et urbaines qui sont fondamentales, il faut insister sur d'autres variables qui relèvent de l'évolution des sensibilités.»*[7]

La difficulté vient alors du fait que les ménages ayant évolué, ceux-ci ne correspondent plus au schéma familial habituel pour lequel les architectes cherchent des solutions depuis le début du 20e siècle. Les nouvelles formes de cohabitations entraînent dès lors une complexification d'autant plus importante des rapports sociaux interne au logement.

Monique Eleb soulevait alors trois types de sociabilité présents dans les rapports sociaux au sein du logement bourgeois. Celles-ci étant une socialisation ostentatoire, une autre familiale, et enfin une socialisation choisie, plus sélective et privée.[8]
Peut-on aujourd'hui se satisfaire de ces trois catégories? Serait-ce encore les mêmes critères qui définiraient aujourd'hui les différents espaces communs?

---

[7] ELEB M. *La frontière mouvante entre vie privée et vie publique dans la maison.* Presses universitaires de Rennes. p.11

[8] ELEB-VIDAL M., CHATELET A-M., MANDOUL T. *Penser l'habité: le logement en questions*; PAN 14.2. éd. Liège: Mardaga; 1990. p.81

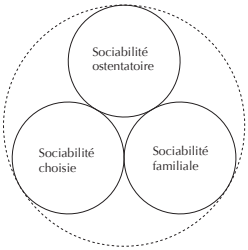

«[..] La vie de famille, la recherche du cocon familial, reste une réalité autant qu'une représentation forte. Et l'on voit d'ailleurs, malgré les images de la dispersion des membres de la famille qui passeraient moins de temps ensemble et regarderaient la télévision dans leur chambre personnelle, la réapparition [...] d'un petit salon réservé à la famille et aux intimes, à côté du salon, plus rangé, parfois plus ostentatoire.»[9]

Il y a ici une distinction entre deux salons, ayant donc la même fonction de base, mais souhaitant être séparé en deux espaces distincts en raison du degré de socialisation entre les différents acteurs, l'un consacré à la famille, l'autre à la représentation externe au logement.
Ainsi, la sociabilité est un critère primordial dans la définition des espaces communs, celle-ci devant correspondre à une réalité vécue et voulue par les habitants du logement.

Nous pouvons ainsi essayer d'en voir leur évolution pour les différents exemples traités précédemment. Cependant, il nous faudra adapter les termes de Monique Eleb, en effet trop porté sur un mode de vie bourgeois, et dès lors inadapté à nos exemples contemporains.

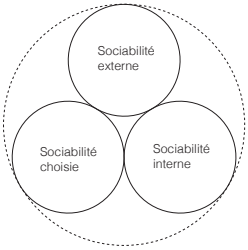

C'est ainsi qu'au lieu de parler de "*sociabilité ostentatoire*", nous la décrirons plutôt de *"sociabilité externe*" au ménage, décrivant ainsi les lieux principalement prévus pour accueillir un invité au sein de son logement, aux espaces de réception, que celui-ci soit d'apparat ou non.

De la même manière, la nomination "*familiale*" ne permet pas de comprendre les ménages où un lien de parenté n'est pas présent, comme le cas de colocation, ou concernant les typologies nouvelles des Clusters. C'est en ce sens que le terme de *"sociabilité interne*" au ménage est plus adapté.

[9] ELEB M. *Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous*. Paris: Archibooks; 2015. p.63-64

Il faut tout d'abord signaler que la majorité des typologies contemporaines, et ce de manière parfaitement inattendue, correspondent actuellement toujours assez bien au schéma tripartite bourgeois dépeint par Monique Eleb et peuvent ainsi se satisfaire de cette distinction entre ces trois types de socialisation au sein des espaces communs du logement.

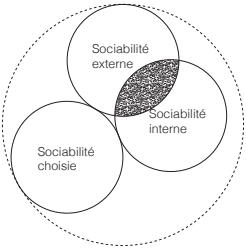

Cependant, nous pouvons observer de légères nuances apportées par les projets à *Waldmeisterweg* et *Leutschenbach* à Zürich par les architectes Lüthens Pdmannabhan et Igual & Guggenhein.

En effet, ces deux projets proposent des alternatives sensiblement similaires influencées vraisemblablement par le principe de la *Diele*, du hall habitable. Les espaces de la cuisine et de la salle à manger, ainsi placés à l'entrée du logement, leur donnent inévitablement un caractère plus public, de réception, ne pouvant pas être considéré uniquement comme interne au ménage. Cependant, nous ne pouvons pas les mettre dans la même catégorie que le salon ou la salle à manger du logement bourgeois. Ces espaces utilisés parfois lors d'invitation le sont aussi dans une utilisation domestique quotidienne et dans ce sens plus privée.

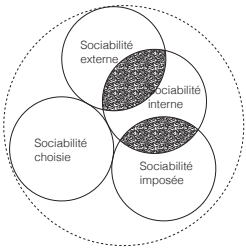

Ce qui n'est pas le cas du projet de Brechbühler Walser *Ersatzneubau Wohnsiedlung Hardau I*, qui réunit deux appartements par une cuisine commune sous une sorte de modèle de Cluster.

En effet, ici un nouveau type peut être ajouté aux trois différentes sociabilités jusqu'alors présentes.
Les espaces communs à deux appartements obligent ainsi une sociabilité parfois pourtant non désirée, en cela nous pouvons donc parler de *sociabilité imposée*.
La taille de la cuisine commune dans cette proposition ne permettant pas d'être ainsi traitée en lieu de réception, cette dernière restant interne aux logements est ainsi déplacée

du traditionnel rôle au séjour liant un certain art de la table comme espace de réception.

Les nouvelles typologies comme celles de Cluster posent des questions quant aux liens sociaux et aux relations interindividuelles qu'elles offrent. Dès lors qu'un espace est communautarisé, celui-ci crée des relations de voisinage singulières et sa fonction doit être prise en compte afin de satisfaire la majorité des habitants.
Ainsi le cas de Ersatzneubau *Wohnsiedlung Hardau I* est très différent du projet *Mehr als wohnen*.

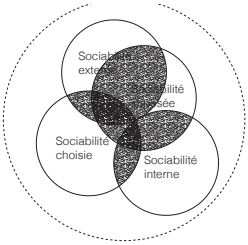

Dans ce projet, les architectes Pool Architekten restructurent non seulement les dispositions des espaces, mais bien l'intégralité des relations sociales à l'intérieur du logement. En effet, la plus grande majorité des espaces étant rendue collective, à l'intérieur d'une communauté plus vaste, le schéma traditionnel s'en trouve perturbé.
En effet, dès lors que les espaces plus intimes se résument à une chambre, chaque sociabilité s'en retrouve plus ouverte sur les autres habitants du logement. Ce qui n'est pas nécessairement le cas d'autre projet cherchant cependant aussi une certaine idée de communautarisme, comme au chemin de Rigaud 55 des architectes Bonhôte et Zapata.

En effet, en plaçant un espace collectif à l'extérieur du logement, cela offre d'autres perspectives au sein même de celui-ci. Les espaces internes en sont plus protégés et intimes par rapport aux types de socialisation amenée par des projets tels que *Mehr als wohnen*.

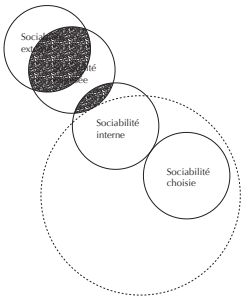

Nous ne pouvons dès lors que constater une complexification des rapports interindividuels dans les nouvelles typologies proposées par nos contemporains dues à cette multiplication des liens sociaux. Ceux-ci prennent de plus en plus l'extérieur en compte afin de proposer des solutions adaptées à la société actuelle.

En effet, les types de ménages étant en perpétuelle évolution, la société toujours en mutation, les réponses proposées doivent être particulièrement diverses et hétérogènes.
Ces distinctions de sociabilité distinguent ainsi plusieurs espaces et agencements nouveaux, mais surtout une polyvalence nécessaire à ajuster de nouveaux modes de vie.

Ainsi, l'organisation de l'habitat dans ces différents exemples découle bel et bien, comme le décrétaient Monique Eleb et Philippe Simon, de la structure des rapports entre différents individus.
La recherche abondante et la variété des solutions apportées témoignent d'une pluralité de ces structures, comme des valeurs de notre société contemporaine.

> *«Nos recherches sur l'espace domestique, qu'elles soient historiques ou centrées sur aujourd'hui ont une hypothèse commune: l'organisation de l'habitat, sa distribution, devrait tenir compte des valeurs d'une société et des structures des rapports interindividuels.»*[10]

Cette impossibilité de traiter d'un schéma et d'une typologie idéale nécessite non seulement une variété de solutions de la part des architectes et théoriciens, mais aussi une multiplicité possible d'usages ainsi qu'une grande flexibilité au sein du logement contemporain.

10 ELEB M., SIMON P. *Entre confort, désir et normes: Le logement contemporain, 1995-2012.* Bruxelles: Mardaga; 2013. p.2

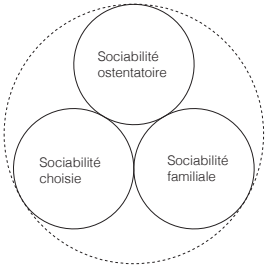
Sociabilité ostentatoire
Sociabilité choisie
Sociabilité familiale

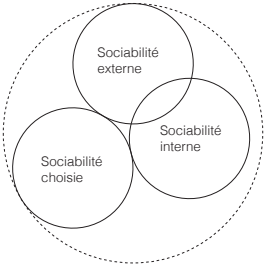
Sociabilité externe
Sociabilité interne
Sociabilité choisie

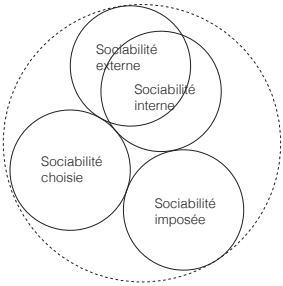
Sociabilité externe
Sociabilité interne
Sociabilité choisie
Sociabilité imposée

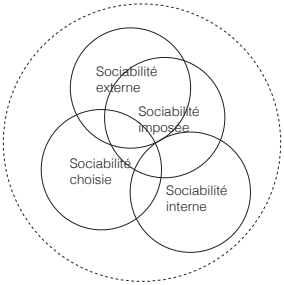
Sociabilité externe
Sociabilité imposée
Sociabilité choisie
Sociabilité interne

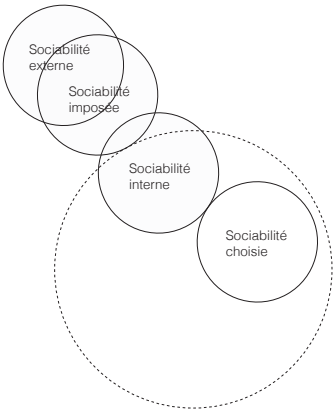
Sociabilité externe
Sociabilité imposée
Sociabilité interne
Sociabilité choisie

Conclusion

Ainsi, la remise en question de typologies de logement collectif considérées comme dépassées, au-delà de constats techniques et normatifs, l'est lorsque celles-ci ne reflètent plus la société qui les habite. Les plus grandes transformations structurelles ayant eu un impact important sur la manière de vivre de nos contemporains ont particulièrement concerné les salles d'eau, alors que les transformations actuelles dépendent surtout des modifications des différents modes de vie.

Des impacts sociaux en premier lieu, mais aussi économiques et environnementaux influent ainsi sur notre société contemporaine. Des influences variées viennent ainsi remettre en question notre façon d'utiliser et d'habiter dans une ville, un quartier ou un logement. Celles-ci influent de cette manière sur notre manière de vivre et d'échanger avec les autres. Les manières de socialiser résultent dès lors de différents facteurs, tous dépendant d'une certaine manière de vivre.

Les espaces communs sont alors, par leurs lien avec les relations entre les individus, définis par leurs sociabilités intrinsèques. Ces dernières, comme nous avons pu le voir, ont parfois pris des chemins divers depuis la description qu'en faisait alors Monique Eleb concernant les manières de vivre dans le logement bourgeois.

De trois types de socialisation, nous pouvons aujourd'hui en considérer quatre importantes, celles-ci se rejoignant et s'interceptant selon différents schémas.
Cette pluralité de type de socialisation questionne ainsi les nouvelles typologies de logement, et demande d'offrir à ces logements une multiplicité d'espaces communs afin de satisfaire ces multiples distinctions.
Au-delà de permettre une distinction d'espaces entre ces types de socialisation, il est aussi de plus en plus important d'en retenir une certaine temporalité. Si les personnes ont tendance aujourd'hui, a déménagé plus fréquemment que le faisaient nos aînés, cela peut aussi s'expliquer en raison d'une demande plus grande de changements et d'adaptations du logement au fil

d'une vie. Une flexibilité spatiale est dès lors nécessaire afin de satisfaire des modifications toujours plus rapides de mode de vie et d'échanges interindividuels.

Y a-t-il cependant, dans les différents exemples contemporains proposés, une solution plus juste qu'une autre?
Ou justement cette diversité de solutions est-elle nécessaire à satisfaire l'ensemble des habitants, leur laissant ainsi un libre arbitre selon les préférences de chacun?

Bibliographie

ANTIPAS, Alexandre. Espaces hors logement. Études urbaines et régionales. Saint-Saphorin: Ed. Georgi, 1982.

AVIOLAT, Alexandre. « La dissolution du couloir dans le logement contemporain ». Lausanne: École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 2010.

AVIOLAT, Alexandre, et JOUD, Christophe. « L'univers collectif de la pièce », Matières, n° 12 (2015).

BLANC, Jean-Noël, VASSELON, Raymond et BELLET, Michel. Vers le logement pluriel: de l'usager aux habitants. Recherches. Paris: Ministère de l'Équipement et du Logement, Plan Construction et Architecture, 1988.

CASTEX, Jean, COHEN, Jean-Louis, et DEPAULE, Jean-Charles. Histoire urbaine, anthropologie de l'espace. Cahiers. Paris: CNRS Éd, 1995.

CHALLAND, Didier. Habiter la ville ouverte - nouvelle actualité de la villa urbaine. Thèse num. 4579. Vol. 2. 3 vol. Lausanne: École Polytechnique Fédérale Lausanne, 2009.

CHALLAND, Didier. Habiter la ville ouverte - nouvelle actualité de la villa urbaine. Thèse num. 4579. Vol. 1. 3 vol. Lausanne: École Polytechnique Fédérale Lausanne, 2009.

CHALLAND, Didier. Habiter la ville ouverte - nouvelle actualité de la villa urbaine. Thèse num. 4579. Vol. 3. 3 vol. Lausanne: École Polytechnique Fédérale Lausanne, 2009.

CORSET, Jean-Marc. « Logement hors de prix cherchent locataires ». 24 heures. 15 octobre 2016, 24 heures édition. https://www.24heures.ch/economie/logements-prix-cherchent-locataires/story/12676701.

DEFFONTAINES, Pierre. L'homme et sa maison. Géographie humaine. Paris: Gallimard, 1972.

DREYFUS, Jacques. La société du confort: quel enjeu, quelles illusions? Paris: L'Harmattan, 1990.

ELEB, Monique. « La frontière mouvante entre vie privée et vie publique dans la maison ». In faire ou faire faire ? : Famille et services, édité par Jean-Claude Kaufmann, 173-82. Le sens social. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2015. http://books.openedition.org/pur/23834.

ELEB, Monique. Les 101 mots de l'habitat à l'usage de tous. Paris: Archibooks, 2015.

ELEB, Monique. « L'habitat d'aujourd'hui et de demain: flexible, adaptable, réversible? » Proyecto, Progreso, Arquitectura 0, n□ 16 (18 mai 2017): 18-33. https://doi.org/10.12795/ppa2017.i16.01.

ELEB, Monique et DEBARRE-BLANCHARD, Anne. Architectures de la vie privée. Maisons et mentalités, XVIIe-XIXe siècles. Bruxelles: Aux Archives d'architecture moderne, 1989.

ELEB, Monique et DEBARRE-BLANCHARD, Anne. L'invention de l'habitation moderne: Paris, 1880-1914. Paris] : [Brussels: Hazan ; Archives d'architecture moderne, 1995.

ELEB, Monique, et SIMON, Philippe. Entre confort, désir et normes: le logement contemporain, 1995-2012. Collection Architecture. Bruxelles (Belgique): Mardaga, 2013.

ELEB-VIDAL, Monique, CHÂTELET, Anne-Marie et MANDOUL, Theirry. Penser l'habité: le logement en questions ; PAN 14. 2. éd. Programme architecture nouvelle 14. Liège: Mardaga, 1990.

FLAMAND, Amélie. « Les espaces intermédiaires dans l'habitat: espaces-enjeux, espaces publics? » Centre de Recherche sud l'Habitat-UMR Louest 7145, s. d.

GRANDJEAN, Marcel, et Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte, éd. Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud. Les Monuments d'art et d'histoire de la Suisse 16, 51, 69, 71, 91, 107. Bâle: Birkhäuser, 1944.

GRANDJEAN, Marcel. Lausanne: Villages ; Hameaux et maisons de l'ancienne Campagne lausannoise ; illustré de 499 Figures et de 3 Planches en Couleurs. Les Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Vaud 4. Bâle: Birkhäuser, 1981.

JOUD, Christophe, éd. À l'intérieur: les espaces domestiques du logement collectif suisse. Cahier de théorie 13. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016.

LAWRENCE, Roderick John. Espace privé, espace collectif, espace public: l'exemple du logement populaire en Suisse romande: 1860-1960. Thèse num. 493 (1983). Lausanne, EPFL, 1983.

LAWRENCE, Roderick John. « L'espace domestique : Typologie et vécu ». Cahiers internationaux de sociologie, Presses universitaires de France, 72, habiter, produire l'espace (1982).

MARCHAND, Bruno. « Réinterpréter la densité, innovation et paradoxes. Le tissu médiéval et la villa locative, deux modèles paradigmatiques pour la densité? » Espazium, 9 janvier 2012. https://www.espazium.ch/fr/actualites/reinterpreter-la-densite-innovation-et-paradoxes.

MARCHAND, Bruno. « Réinterpréter la densité, innovation et paradoxes Le tissu médiéval et la villa locative, deux modèles paradigmatiques pour la densité? » Espazium, 9 janvier 2012. https://www.espazium.ch/fr/actualites/reinterpreter-la-densite-innovation-et-paradoxes.

MARCHAND, Bruno. « Typologie de logements collectifs, Lausanne: immeuble 15-21, rue du Valentin (1932) : architecte F. Dumas ». Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat 63, n□ 5 (1990).

MARCHAND, Bruno, et AVIOLAT, Alexandre. Logements en devenir: concours en Suisse, 2005-2015. Cahiers de théorie / École polytechnique fédérale de Lausanne, Département d'architecture, Institut de théorie et d'histoire de l'architecture, douze. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2015.

MARCHAND, Bruno, GARGIANI, Roberto, LUCAN, Jacques, ORTELLI, Luca, STEINMANN, Martin. École polytechnique fédérale de Lausanne, Institut d'architecture et de la ville, et Laboratoire de théorie et d'histoire. Matières. Numéro 13, 2016.

MARCHAND, Bruno, et JOUD, Christophe. Mix: mixité typologique du logement collectif de Le Corbusier à nos jours. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014.

MARCHAND, Bruno, et SAVOYAT, Marielle. Des maisons pas comme les autres: établissements médico-sociaux vaudois : concours et réalisations. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014.

MARCHAND, Bruno, SAVOYAT Marielle, et CHENU, Laurent. éd. Architecture du canton de Vaud, 1920 - 1975. 1. éd. Architectures essais. Lausanne: Presses Polytech. et Univ. Romandes, 2012.

MAURISSE, Marie. « Le marché de la location se détend ». Le temps. 12 juillet 2018. Le temps édition. https://www.letemps.ch/economie/marche-location-se-detend.

MOLEY, Christian. L'architecture du logement: culture et logiques d'une norme héritée. Collection la bibliothèque des formes. Paris: Anthropos : Diffusion, Economica, 1998.

MOLEY, Christian. Les abords du chez-soi: en quête d'espaces intermédiaires. Penser l'espace. Paris: La Villette, 2006.

MOLEY, Christian. L'immeuble en formation: genèse de l'habitat collectif et avatars intermédiaires. Liège: Mardaga, 1991.

MOLEY, Christian. Regard sur l'immeuble privé: architecture d'un habitat, 1880-1970. Collection Architextes 7. Paris: Moniteur, 1999.

MOLEY, Christian. « "Espace intermédiaire" : généalogie d'un discours ». In la société des voisins : Partager un habitat collectif, édité par Bernard Haumont et Alain Morel, 37-47. Ethnologie de la France. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015. http://books.openedition.org/editionsmsh/3362.

MOREL-BROCHET, Annabelle, et ORTAR, Nathalie. La fabrique des modes d'habiter: homme, lieux et milieux de vie. Paris: L'Harmattan, 2012.

PASCHOUD, Geneviève. « Développement du confort et de l'hygiène dans l'architecture domestique: quelques exemples à Lausanne du milieu du 19e siècle à l'entre-deux-guerres ». Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association suisse pour l'Habitat 10 (1978).

PEREC G. Espèces d'espaces. Nouv. éd. revue et corrigée. Paris: Éd. Galilée; 2010.

PEZEU-MASSABUAU, Jacques. La maison: espace réglé, espace rêvé. Géographiques. Montpellier: Gip Reclus: Maison de la géographie, 1993.

PEZEU-MASSABUAU, Jacques. La maison, espace social. 1re éd. Espace et liberté. Paris: Presses universitaires de France, 1983.

SEGAUD, Marion. Anthropologie de l'espace: habiter, fonder, distribuer, transformer. 2. éd. Collection U Sociologie. Paris: Colin, 2010.

SEGAUD, Marion, BONVALET, Catherine, et BRUN, Jacques. éd. Logement et habitat: l'état des savoirs. Collection Textes à l'appui. Paris: La Découverte, 1998.

Annexe

p. 28
Avenue d'Ouchy 26, Lausanne
- Thèse n°4579 (2009), Didier Challand

p. 32
Avenue de Rumine 4-8, Lausanne
- Das Werk, n°6, 1929

p. 35
Rue de la Borde, Lausanne
- Habitation n°3, 1933
- Habitation n°3, 1945
- Habitation n°1-2, 1978

p. 37
Avenue de Paudex, Renens
- Habitation n°2, 1995

p. 40 - 41
Neubau Areal Guggach III, Zürich
- https://www.stadt-zuerich.ch
- https://competitions.espazium.ch
- https://www.poolarch.ch

p. 44 - 45
Waldmeisterweg, Zürich
- https://www.luetjens-padmanabhan.ch
- https://www.swiss-architects.com

p. 52 - 53
Ersatzneubau Wohnsiedlung, Hardau I
- https://www.stadt-zuerich.ch
- https://competitions.espazium.ch
- http://www.brechbuehlerwalser.ch

p. 61
Avenue Tissot 18, Lausanne
- Das Werk, n°4, 1933. Numéro spécial de la Section romande de la FAS

p. 63
Avenue de Rumine 4-8, Lausanne
- Das Werk, n°6, 1929.

p. 66 - 67
Letzigraben, Zürich
- Matières n°12, 2015
- https://www.stadt-zuerich.ch
- https://duplex-architekten.ch

p. 69
Avenue de Morges 61, Lausanne
- Habitation n°6, 1969
- Habitation n°1-2, 1978

p. 72
Rue du Valentin 15-21, Lausanne
- Habitation n°5, 1990

p. 76 - 77
Leutschenbach, Zürich
- Matières n°12, 2015
- https://www.stadt-zuerich.ch
- https://www.igualguggenheim.ch

p. 92 - 93
Mehr als Wohnen, Leutschenbach. Zürich
- https://www.stadt-zuerich.ch
- https://competitions.espazium.ch
- https://duplex-architekten.ch

p. 95
Route du Bois-Genoud 34, Crissier
- Habitation n°1, 1999

p. 96
Ch. de Meillerie 3, Lausanne
- Thèse n°4579 (2009), Didier Challand

p. 100 - 101
Neubau Areal Guggach III, Zürich
- https://www.stadt-zuerich.ch
- https://competitions.espazium.ch
- https://www.poolarch.ch

p.106 -107
Plaine du Loup, Pièce urbaine C,
Lausanne
- https://competitions.espazium.ch
- https://www.farralakis.ch

p. 112 - 113
Neubau Schachenweg, Hedingen
- https://www.blaettlerdafflon.ch

p. 118 - 119
Ch. Rigaud 55, Genève
- Werk n°10, 2018
- https://www.bonhotezapata.ch

GEORGES PEREC.
Espèces d'espaces.
Nouvelle édition revue et corrigée. Paris: Édition Galilée; 2010.
p.60-62

Espèces d'espaces

07.00 La mère se lève et va préparer le petit déjeuner dans la CUISINE

07.15 L'enfant se lève et va dans la SALLE DE BAINS

07.30 Le père se lève et va dans la SALLE DE BAINS

07.45 Le père et l'enfant prennent leur petit déjeuner dans la CUISINE

08.00 L'enfant prend son manteau dans l' ENTRÉE et s'en va à l'école

08.15 Le père prend son manteau dans l' ENTRÉE et s'en va au bureau

08.30 La mère fait sa toilette dans la SALLE DE BAINS

08.45 La mère prend l'aspirateur dans le PLACARD À BALAIS et fait le ménage (elle passe alors par toutes les pièces de l'appartement, mais je renonce à les énumérer)

09.30 La mère prend son cabas dans la CUISINE et son manteau dans l' ENTRÉE et va faire le marché

10.30 La mère revient du marché et remet son manteau dans l' ENTRÉE

L'appartement

10.45	La mère prépare le déjeuner dans la	CUISINE
12.15	Le père revient de son bureau et accroche son manteau dans l'	ENTRÉE
12.30	Le père et la mère déjeunent dans la (l'enfant est demi-pensionnaire)	SALLE À MANGER
13.15	Le père prend son manteau dans l' et repart à son bureau	ENTRÉE
13.30	La mère fait la vaisselle dans la	CUISINE
14.00	La mère prend son manteau dans l' et sort se promener ou faire des courses avant d'aller chercher l'enfant à la sortie de l'école	ENTRÉE
16.15	La mère et l'enfant reviennent et remettent leurs manteaux dans l'	ENTRÉE
16.30	L'enfant prend son goûter dans la	CUISINE
16.45	L'enfant va faire ses devoirs dans sa	CHAMBRE D'ENFANT
18.30	La mère prépare le dîner dans la	CUISINE

18.45	Le père revient de son bureau et remet son manteau dans l'	ENTRÉE
18.50	Le père va se laver les mains dans la	SALLE DE BAINS
19.00	Toute la petite famille dîne dans la	SALLE À MANGER
20.00	L'enfant va se laver les dents dans la	SALLE DE BAINS
20.15	L'enfant va se coucher dans sa	CHAMBRE D'ENFANT
20.30	Le père et la mère vont au ils regardent la télévision, ou bien ils écoutent la radio ou bien ils jouent aux cartes, ou bien le père lit le journal tandis que la mère fait de la couture, bref ils vaquent	SALON
21.45	Le père et la mère vont se laver les dents dans la	SALLE DE BAINS
22.00	Le père et la mère vont se coucher dans leur	CHAMBRE

On remarquera, dans ce modèle dont je tiens à souligner le caractère à la fois fictif et problématique tout en restant persuadé de sa justesse élémentaire (personne ne vit exactement comme ça, bien sûr, mais c'est néanmoins comme ça, et pas autrement, que les architectes